



4



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du N° 31 de l'année 1892 au N° de l'année 1897. Ce que nous certifions à Dyon le 19 juillet 1897. L'Officier de l'état civil:

*Aug. Pommier*

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *Dyon*.

## 4

*Le Département de Justice et Police du canton de Faud*

*déclare*

*que le présent registre contient cent quatre vingt pages.*

*Lausanne, 7 juin 1897.*

*Le Chef de service du Département,*

*L. Favre*



11/23/1903



N° 31

*Bringold - Deluz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix neuf juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*dix sept* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bringold, Gottlieb, coiffeur* \_\_\_\_\_

de *S<sup>t</sup> Stephan (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Senk le douze Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante trois*

fils de *Samuel Bringold, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Rosine Catherine née Schläppi, domiciliée à Nyon*

2° *Deluz, Marie-Jeanne-Henriette, modiste* \_\_\_\_\_

de *Jouxens-Mézery* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nyon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Sausanne le vingt Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante six*

fille de *Jean Samuel Deluz, tanneur* \_\_\_\_\_

et de *Julie-Georgine Louise Marguerat, domiciliés à Nyon*

Les publications ont eu lieu à *Nyon et S<sup>t</sup> Stephan le premier juillet*  
*et Jouxens-Mézery le quatre, même mois* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication*  
*à S<sup>t</sup> Stephan, Nyon et Jouxens-Mézery*

Communiqué : *à S<sup>t</sup> Stephan*  
*et à Romanel.*

Signatures des époux :

*Gottlieb Bringold*  
*Marie Bringold*

Signatures des témoins :

*Jean Ferraris à Nyon*  
*Bally à Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Augustin*



N° 32

Storno Bachelard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet — mil huit cent quatre-vingt-  
dix sept — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Storno, Victor Jean Gabriel, négociant —  
de Varzo (Novare) Italie — domicilié à Nyon —  
célibataire —

né à Varzo le quatre Mars — mil huit cent septante un —  
fils de Anselme Storno, décédé —  
et de Eugénie née Allasia, domiciliée à Varzo —  
2° Bachelard, Louise Méry, couturière —  
de Nyon et Pampigny — domiciliée à Nyon —  
célibataire —

née à Nyon le six janvier — mil huit cent septante un —  
fille de Jules Etienne Bachelard —  
et de Anna née Molliger, domiciliés à Nyon —

Les publications ont eu lieu à Nyon le douze, Pampigny le treize juin  
et Varzo le vingt sept juin au quatre juillet de l'année  
courante —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et Police

Communiqué : à la chancellerie  
de Pampigny.

Signatures des époux :

V Storno  
Louise Storno

Signatures des témoins :

Joseph Gatti à Nyon  
Louis Pelati à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

N° 33

Rosé Médiguer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosé, Jean \_\_\_\_\_ charpentier \_\_\_\_\_

de Borrea \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon, le cinq Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_

fils de Rodolphe Rosé \_\_\_\_\_

et de Marguerite Bellocq, décédée \_\_\_\_\_

2° Médiguer, Bertha-Charlotte, ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_

de Montherod \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Montherod, le vingt Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Jean Louis Médiguer, décédé \_\_\_\_\_

et de Louise-Sophie née Debonneville, sa veuve, à Montreux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le treize, à Borrea et Montherod  
le dix-sept Juillet de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Borrea, Montherod et Nyon.

Communiqué : à Gingins y à  
Gimel \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Rosé  
Bertha Médiguer Rosé

Signatures des témoins :

Ch: Waquen à Nyon  
& Champion Nyon

L'officier de l'état civil :

Thomas  
compt.



N° 34

Ramuz-Burnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Août mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ramuz, Philippe-Félix, matelassier

de Sullens domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le vingt quatre Septembre mil huit cent cinquante cinq

fils de Françoise Julie Ramuz, lingère à Nyon

et de

2° Burnet, Veronique Marie, ouvrière de fabrique

de Fétines ( Haute Savoie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Fétines le vingt avril mil huit cent septante

fille de Etienne Burnet cultivateurs

et de Augustine Dutruel Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze juillet, à Sullens le dix sept et à Fétines les dix huit et vingt cinq juillet

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Sullens, Fétines et Nyon

[Diagonal line through empty space]

Communiqué : à Sullens & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Ph Ramuz  
Burnet Veronique

Signatures des témoins :

BURNET  
Jules Barriollet

L'officier de l'état civil :

Aug Burnet

N° 35

Gourry Maire

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gourry, François, agriculteur \_\_\_\_\_

de La Biotte (Savoie) \_\_\_\_\_ domicilié à Quittier \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à La Biotte le dix-neuf Janvier mil huit cent cinquante huit

fils de Louis Gourry, domicilié à Albens \_\_\_\_\_

et de Perronne née Bocquin, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° Maire, Jenny Augustine \_\_\_\_\_

de Prangins \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lansanne le quatorze Août mil huit cent septante sept

fille de Sophie Jeannette Maire \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à La Biotte les quatre et onze Juillet, à Quittier le premier Juillet, à Prangins le vingt huit Juin et à Nyon le vingt neuf Juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Nyon

Communiqué : à la chancellerie

\* à Prangins

Signatures des époux :

François Gourry  
Jenny Gourry

Signatures des témoins :

F. Anseminier de Nyon  
et: Thagnon à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustinier



N<sup>o</sup> 36

Schopfer-Jaquenoud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Schopfer, Charles Alexis, charpentier \_\_\_\_\_

de Châteler (Bern) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Crans le vingt un Janvier mil huit cent soixante onze \_\_\_\_\_

fils de Simion Henri Schopfer \_\_\_\_\_

et de Marie Josephine née Perren } à Nyon \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Jaquenoud née Bratschi, Susanne Elise, couturière \_\_\_\_\_

de Promasens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

divorcée de Joseph Jacques Jaquenoud dès le vingt cinq

juin mil huit cent quatre vingt seize \_\_\_\_\_

née à Gryon le cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante douze \_\_\_\_\_

fille de Jaques Bratschi, à Ber \_\_\_\_\_

et de Susanne Marie Elise née Broyon, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gsteig &amp; Saanen et à Promasens le

vingt quatre et à Nyon le vingt trois juillet de l'année

courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Châteler (Gsteig) Proma-  
sens et Nyon

Communiqué: à Gsteig & à  
Promasens.

Signatures des époux:

Schopfer Charles

Schopfer Elise

Signatures des témoins:

Tellier Félix à Nyon

E. Champion Nyon

L'officier de l'état civil:

Auf Buisson

N° 37  
Mader. Walther

Aujourd'hui dix huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mader, Johann Bartholomäus, secrétaire d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerbach (Neunkirchen) Autriche domicilié à Prangins, avant à Lausanne

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Payerbach le dix neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Joseph Mader \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Agnes Suok } à Payerbach \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Walther, Marie Friederike \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Wohlen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Prangins \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Berne le sept janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Albert Julius Rudolph Walther \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Maria Barbara nie Berger } à Berne. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wohlen, Prangins et Lausanne le  
vingt juillet de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation du Département  
de Justice et Police

Signatures des époux :

Jean Mader  
M. Mader.

Signatures des témoins :

Adrien Kapp.  
D<sup>r</sup> Kapp fils

Communiqué : à Lausanne,

Wohlen, & à la Chancellerie  
Etat

L'officier de l'état civil :

Aug. Pissier



N° 38.

**Bourgeois Pelluz**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bourgeois, Louis-Joseph, charretier** \_\_\_\_\_  
 des **Allinges (H<sup>te</sup> Savoie)** domicilié à **Lancy (Genève)**  
**célibataire** \_\_\_\_\_

né à **Vincy près Gilly le quatre Juin mil huit cent septante** \_\_\_\_\_  
 fils de **Jean Bourgeois, agriculteur à Gilly** \_\_\_\_\_  
 et de **défunte Marie née Maillet, sa femme** \_\_\_\_\_  
 2° **Pelluz, Céline-Julie** \_\_\_\_\_  
 de **Sciez (H<sup>te</sup> Savoie)** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Nyon (Vaud)** \_\_\_\_\_  
**célibataire** \_\_\_\_\_

née à **Nyon le dix Septembre** \_\_\_\_\_ mil huit cent **septante un** \_\_\_\_\_  
 fille de **François Pelluz, vigneron à Nyon** \_\_\_\_\_  
 et de **défunte Suzanne Françoise née Ticon** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Nyon le sept, à Lancy le huit, à Allinges et Sciez les onze et dix huit juillet de l'année courante** \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation d'écriture par l'officier de l'état civil de Lancy

Communiqué: à la Chancellerie  
 et au Bureau cantonal  
 de Genève.

Signatures des époux:

**Louis Bourgeois**  
**Céline Bourgeois**

Signatures des témoins:

**E. Champion Nyon**  
**Bugnet Nyon**

L'officier de l'état civil:

**Aug. B...**

N<sup>o</sup> 39  
Favre-Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Favre, Henri-Arthur, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Goumoens la ville \_\_\_\_\_ domicilié à Prangins \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Begnins le vingt-trois Octobre mil huit cent septante un \_\_\_\_\_  
fils de Albert Louis Favre, agriculteur \_\_\_\_\_ }  
et de Jeanne Louise née Damon \_\_\_\_\_ } à Prangins

2<sup>o</sup> Longchamp, Lina Augustine \_\_\_\_\_  
de Lieu \_\_\_\_\_ domiciliée à Prangins \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Collombier le dix Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_  
fille de Jules François Longchamp, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Jenny née Moser, les deux à Prangins \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Prangins le onze, de Lieu et Goumoens  
la ville le douze avril de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Goumoens la ville, de Lieu et  
Prangins et consentement du  
père de l'Épouse \_\_\_\_\_

Communiqué : à Echallens \_\_\_\_\_

et au Lieu \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Arthur Favre \_\_\_\_\_  
Lina Favre \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

J. Dewey \_\_\_\_\_ Prangins  
A. Rochat \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Aug. \_\_\_\_\_



N<sup>o</sup> 40.

Rochat-Mégard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rochat, Fritz Auguste, instituteur \_\_\_\_\_

de l'abbaye \_\_\_\_\_ domicilié à Lutry \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né aux Bionx le vingt-neuf Novembre mil huit cent soixante treize \_\_\_\_\_

fils de Auguste Louis Rochat, décédé \_\_\_\_\_

et de Louise Henriette née Raymond, sa veuve aux Bionx \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Mégard, Violette Elise, sans profession \_\_\_\_\_

de Bardonnex (Genève) \_\_\_\_\_ domiciliée à Turin (Italie) \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Plainpalais le treize avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante seize \_\_\_\_\_

fille de Henri Mégard, bijoutier \_\_\_\_\_

et de Marie née Golay, à Turin \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à l'abbaye et à Turin le vingt deux,  
à Bardonnex le vingt quatre et à Lutry le vingt cinq août  
de l'année courante \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
l'abbaye, Lutry, Bardonnex  
et Turin. \_\_\_\_\_Communiqué : à l'abbaye, Lutry  
et Bureau cantonal de Genève \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

F. Rochat

Violette Mégard

Signatures des témoins :

Louis Belli à Lyon  
Henri Mégard à Turin

L'officier de l'état civil :

Auguste Bionx

N° 41.

*Freymond Auberson*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*dix sept* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Freymond, Jean Frédéric, comptable* \_\_\_\_\_

de *Saint Cierges* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_

*veuf de Julianne née Pahud dès le dix neuf avril mil huit cent quatre vingt dix sept* \_\_\_\_\_

né à *Saint Cierges le quatre Novembre mil huit cent quarante neuf* \_\_\_\_\_

fils de *Jean Philippe Freymond* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Françoise née Sagnaz* \_\_\_\_\_

2° *Auberson, Adèle* \_\_\_\_\_

de *Gressy et Essertines s, Yverdon* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nyon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Frontenex (Cologny) le douze Février mil huit cent cinquante un* \_\_\_\_\_

fille de *Jaques Louis Auberson* \_\_\_\_\_

et de *Louise Isaline née Osternann* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Nyon le deux, Saint Cierges, Essertines et Gressy le quatre Octobre de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Saint Cierges, Nyon, Gressy et Essertines* \_\_\_\_\_

Communiqué : à *Saint-Cierges, Belmont & Vuarrens.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Freymond*  
*A. Freymond*

Signatures des témoins :

*Jules. Canal aîné*  
*Th. Hugues*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Dumier*



N° 42.

Fontollich - Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fontollich, Louis-Henri, employé de banque \_\_\_\_\_

de Pizy \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Yverdon le vingt deux Octobre mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fils de Charles-Henri Fontollich, décédé \_\_\_\_\_

et de Frédérique Louise née Demartines, sa veuve à Nyon \_\_\_\_\_

2° Demont, Hélène Adèle \_\_\_\_\_

de Vullierens et Grancy \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Morges le sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fille de Jean Demont, décédé \_\_\_\_\_

et de Julie Adèle née Duchêne, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatorze, Grancy le quinze  
Pizy et Vullierens le seize Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Pizy, Nyon, Vullierens et GrancyCommuniqué : à Gimel, Vullierens  
& Grancy.

Signatures des époux :

*L. H. Fontollich*  
*H. Demont*

Signatures des témoins :

*Aug. Demont*  
*D. Demont*

L'officier de l'état civil : .

*Aug. Demont*

N<sup>o</sup> 43.  
 Vallon-Schweizer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Vallon, François-Julien, employé de fabrique  
 de Genollier \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Genollier le vingt six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf  
 fils de Charles-Jules Vallon, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Jeanne Henriette née Gaudin, à Genollier \_\_\_\_\_  
 2<sup>o</sup> Schweizer, Emma-Martha, repassense \_\_\_\_\_  
 de Klotten (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Bâle le dix huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept  
 fille de Jean Jacques Schweizer, à Bâle \_\_\_\_\_  
 et de Charlotte née Megner, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Genollier le huit, Nyon le neuf et  
 Opfikon (Kloten) le douze Octobre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
 Genollier, Nyon et Opfikon

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à Beguin &

Opfikon \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Julien Vallon

Emma Vallon

Signatures des témoins :

Lina Prosi

Emile Goyet à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin \_\_\_\_\_



N° 44.

Dessousl'Eglise Steffen.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dessousl'Eglise Jacques-Louis, — agriculteur —

de Trangins \_\_\_\_\_ domicilié à Trangins \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Trangins, le dix Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fils de Jacques-Louis Dessousl'Eglise \_\_\_\_\_

et de Eucie Sophie née Gantly \_\_\_\_\_

2° Steffen, Fanny-Sophie, \_\_\_\_\_ sans profession

de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Trangins \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Crassier, le onze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit

fille de Jules-Henri Steffen \_\_\_\_\_

et de Jenny née Tex, sa femme. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Trangins le vingt-sept, et à Gessenay  
le vingt-neuf octobre de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à  
Trangins et à Gessenay.

Communiqué: à Gessenay.

Signatures des époux:

Louis Dessousl'Eglise  
Fanny Dessousl'Eglise

Signatures des témoins:

Alois Meylan Lyon  
Henri Steffen Trangins.

L'officier de l'état civil:

Thomas  
compt.

N° 45

Desgraz - Sumi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ce mariage a été dissous par le divorce, par jugement rendu le 24 juin 1904 par le tribunal de première instance de Genève. Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 46, lettre B de la loi fédérale de 1874. Inscrit le 31 août 1904.

L'officier de l'Etat civil :

J. Thomas  
Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui trois décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Desgraz, Jules Edouard, fontainier

de Puidoux domicilié à Essertines sur Rolle

divorcé de Anna Krähenbühl dès le sept août mil huit cent quatre vingt dix sept

né à Prangins le vingt huit avril mil huit cent soixante sept

fils de François Louis Desgraz, fontainier

et de Marie Louise Chambaz, sa femme, à Essertines

2° Sumi, Rosalie, cuisinière

de Saanen (Berne) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Rougemont le trente avril mil huit cent septante trois

fille de Jean Albert Sumi, décédé

et de Elise née Reinhardt, sa veuve, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix, à Gessenay et à Puidoux le onze et à Essertines le douze Novembre mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par l'officier de l'état civil de Gilly.

Communiqué : à Chexbres,

Gilly & Saanen

Signatures des époux :

J. Desgraz  
Rosalie Desgraz

Signatures des témoins :

Charles Rognon à Nyon  
Théophile Sumi

L'officier de l'état civil :

J. Brunier

N° 46

Merminod - Goy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le mariage Merminod-Goy, inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu par le tribunal de première instance de Genève le 14 juin 1908 devenu définitif, ensuite de non appel, le trente-un août mil neuf cent huit. Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 46 lettre b de la loi du 24 décembre 1874.

Inscrit le 1<sup>er</sup> Septembre 1908.  
L'officier de l'état civil:

*J. Thomas*  
Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui dix décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Merminod, Charles Ferdinand, employé de fabrique  
de Essertines sur Rolle \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
fils de Jules Ferdinand Merminod, employé de fabrique \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Françoise Louise née Durand, les deux à Nyon \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Goy, Julie Marie, couturière \_\_\_\_\_  
du Chenin \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Prangins le treize Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_  
fille de Jean Louis Benjamin Goy \_\_\_\_\_  
et de Sophie née Born \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon et au Sentier le dix sept, Brassus  
le dix huit et Essertines le dix neuf Novembre de l'an-  
née courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Essertines, Nyon, Sentier  
et Brassus

Communiqué: Gilly et Le chain

Signatures des époux:

*Merminod Charles*  
*Julie Merminod*

Signatures des témoins:

*John Kullisty*  
*Charles Henger*

L'officier de l'état civil:

*Augustin*



N<sup>o</sup> 47  
 Favre. Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Favre, Jules Alexandre, laitier \_\_\_\_\_

de Ormont dessus \_\_\_\_\_ domicilié à Ormont dessus

célibataire \_\_\_\_\_

né à Ormont dessus le dix sept Mars mil huit cent septante quatre

fil de feu David Frédéric Favre \_\_\_\_\_

et de défunte Marie Catherine Bussen \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Nicolier, Marie, cuisinière \_\_\_\_\_

de Ormont dessus \_\_\_\_\_ domiciliée à Ormont dessus

célibataire \_\_\_\_\_

née à Ormont dessus le vingt novembre mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fille de Jean Emmanuel Nicolier \_\_\_\_\_

et de Marianne Gallaz, sa femme \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ormont dessus le vingt cinq Novem-  
 bre mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisat[i]on d'élivrie par  
 l'officier de l'état civil de  
 Ormont dessus.

Communiqué : Ormonts dessus

Signatures des époux :

Alexandre Favre

Marie Favre

Signatures des témoins :

J. Ansermier à Nyon.

Sauvagey et Antoine

L'officier de l'état civil :

Ausperrier

N° 48

Denogent-Bossus

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 12 novembre 1917 déclaré définitif et exécutoire le 22 janvier 1918 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 1<sup>er</sup> Février 1918.

L'officier de l'état civil:

J. Thomat

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui dix sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Denogent, Louis Henri, agriculteur de Prangins \_\_\_\_\_ domicilié à Prangins \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Prangins le vingt deux Janvier mil huit cent soixante cinq fils de Marc François Louis Henri Denogent \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise Bernette Annen \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Bossus, Marie Louise \_\_\_\_\_ de Cevens ( Haute Savoie ) domiciliée à Prangins \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Cevens le vingt sept Avril mil huit cent septante six fille de Joseph Bossus \_\_\_\_\_ et de Victorine Duerch \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Prangins le dix Novembre, à Cevens les vingt un et vingt deux du même mois de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Cevens et à Prangins

Communiqué: à la chancellerie

Signatures des époux:

Le Henri Denogent  
Marie Denogent

Signatures des témoins:

Eug. Pigeoy  
A. R. de la...

L'officier de l'état civil:

Aug. Pigeoy

N<sup>o</sup> 49  
Renard-Moinat

Aujourd'hui dix sept décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Renard, Jules, jardinier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont le Grand \_\_\_\_\_ domicilié à Prangins \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Rolle le deux Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Marc Alexandre Renard, domicilié à Rolle \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Louise Gavillet, sa femme \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Moinat, Susanne Marie, cuisinière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny \_\_\_\_\_ domiciliée à Prangins \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Chanivaz près Buchillon le dix sept Janvier mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de David Samuel Moinat, domicilié à Trélex \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Isaline Ogiz, décédée \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins le vingt sept, Savigny le vingt huit et à Mont le Grand le vingt neuf Novembre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Mont le Grand, Savigny  
et Prangins \_\_\_\_\_

Communiqué : à Rolle &  
Villars et Yverod \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Renard.

Susanne Moinat  
Renard

Signatures des témoins :

Marc Alexandre Renard à Rolle

David Moinat à Trélex

L'officier de l'état civil :

Augustin \_\_\_\_\_



N° 50.

Locatelli Freymond

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Locatelli, Ercole Paolo Giuseppe, menuisier  
de Milan ( Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Milan le cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf  
fils de Giovanni Locatelli, décédé \_\_\_\_\_  
et de Rachele Sardi, sa veuve, à Milan \_\_\_\_\_

2° Freymond, Julia \_\_\_\_\_  
de Montricher \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le treize juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux  
fille de Marc Henri Freymond \_\_\_\_\_  
et de Julie Henriette Golaz, sa femme } décédés

Les publications ont eu lieu à Milan les quatorze et vingt-un Novem-  
bre, à Nyon le vingt quatre Octobre et à Montricher le vingt  
Cinq Octobre de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Milan, Montricher et  
Nyon. \_\_\_\_\_

Communiqué: à la Chancellerie

à l'Isle. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Locatelli Ercole  
Julia Locatelli

Signatures des témoins:

Ch. Wagnon à Nyon  
Emile Favre

L'officier de l'état civil:

Aug. Brunier

Copie de Numéro 50 au folio 20 est celui de la der-  
nière inscription faite dans l'année 1897. Les deux  
doubles de ce registre sont conformes. Ce que nous cer-  
tifions: à Nyon le 31 Décembre 1897  
L'officier de l'état civil

Remise du double, le double a été remis le 6  
Janvier 1898 à l'autorité cantonale en exécution de  
l'article 2 de la loi.  
L'officier de l'état civil

N° 1

Duvoisin. Autier

Aujourd'hui trois Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Duvoisin, Timothée, Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Champagne \_\_\_\_\_ domicilié à Prangins \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Peseux le vingt un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Duvoisin, Auguste Benoit

domicile des parents :

et de Uranie née Linder } décedé

Nom et profession de l'épouse :

2° Autier, Louise Augustine

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Abbaye \_\_\_\_\_ domiciliée à Prangins \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Prangins le cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Charles Louis Autier

domicile des parents :

et de Jeanne Rosette Henriette née Rochas, à Prangins

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye et à Prangins le trois et à Champagne le quatre décembre de l'année écoulée

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Champagne, Prangins et l'ab-  
baye

Communiqué : à Champagne  
& à l'Abbaye.

Signatures des époux :

*T. Duvoisin*

*Augustine Autier*

Signatures des témoins :

*Charles Autier*

*Jos. Autier*

L'officier de l'état civil :

*L. Brunier*

N<sup>o</sup> 2  
 Corthésy - Iréi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Corthésy, Jacques Louis, rentier \_\_\_\_\_

de Dompierre \_\_\_\_\_ domicilié à Villeneuve (Fribourg)

veuf en 1<sup>ère</sup> nocces de Jeannette Wisk et en 2<sup>de</sup> nocces de Anne Mar-  
 guerite Pidoux des le 26 Janvier 1896 \_\_\_\_\_

né à Dompierre le vingt sept Septembre mil huit cent vingt sept \_\_\_\_\_

fils de Jacob François Corthésy \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise Girard \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Iréi née Prahin, Jeanne Louise \_\_\_\_\_

de Auenstein (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

veuve en 1<sup>ère</sup> nocces de Marie Joseph Dépercy et en 2<sup>de</sup> nocces  
 de Wilhelm Samuel Iréi des le 28 Janvier 1897. \_\_\_\_\_

née à Combremont le Petit le vingt un avin mil huit cent trente sept \_\_\_\_\_

fille de François Louis Prahin \_\_\_\_\_

et de Susanne Marguerite Bettex, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre, Lucens et Auenstein  
 le cinq et Villeneuve le six Décembre de l'année écoulée \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
 l'Etat civil de Villeneuve

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à Lucens,  
 Dompierre & Auenstein

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jacques Corthésy  
 Jeanne Louise Iréi

Signatures des témoins :

E. Favre à Nyon  
 E. Belet à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin \_\_\_\_\_



N° 3.

Robellaz-Romanens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Robellaz, Louis Alcide, surnuméraire postal

de Bulleth domicilié à Nyon

célibataire

né à Renay le dix sept décembre mil huit cent soixante quinze

fils de Louis Robellaz

et de Lydie née Juvet, domiciliée à Genève

2° Romanens, Elise, repassense

de Sorens (Fribourg) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Domcloye le douze février mil huit cent soixante quatorze

filles de Etienne Romanens

et de Lina née Vagnières, domiciliées à Nyon

Les publications ont eu lieu à Bulleth et Nyon le dix sept et Sorens le dix huit décembre de l'année écoulée

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bulleth, Nyon et Sorens.

Communiqué : à Bulleth & Sorens.

Signatures des époux :

L. Robellaz  
Elise Robellaz

Signatures des témoins :

E. Favre à Nyon  
J. Girardin à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

N° 4.

Séchaud-Cusenaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dis huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Séchaud, Clément Jules, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Ballaizon (2<sup>e</sup> Savoie)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Diullier* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Ballaizon le quatorze Octobre* mil huit cent *soixante un* \_\_\_\_\_

fils de *Joseph Gabriel Séchaud* \_\_\_\_\_

et de *Etiennette née Mugnier* \_\_\_\_\_

2° *Cusenaz, Jeanne-Françoise, vermicellière* \_\_\_\_\_

de *Draillan (2<sup>e</sup> Savoie)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nyon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Draillan le seize Mars* mil huit cent *septante quatre* \_\_\_\_\_

fille de *Joseph Cusenaz* \_\_\_\_\_ } *agriculteurs* \_\_\_\_\_

et de *Suzanne née Bellemain* \_\_\_\_\_ } *Draillan* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Ballaizon les vingt un et vingt huit no*  
*vembre, à Draillan les douze et dix neuf décembre, Diullier le onze*  
*et Nyon le douze du même mois de l'année écoulée* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation délivrée par l'offi*  
*cier de l'état civil de Gingins.*

Communiqué: *a Gingins &*

*a la chancellerie.*

Signatures des époux :

*Séchaud Jules*

*Séchaud Jeanne*

Signatures des témoins :

*F. Ansermin à Nyon*

*Alexis Lehender à Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Augustin*

N° 5

*Sümi-Langenstein*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sümi, Théophile, magasinier* \_\_\_\_\_  
de *Gessenay (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Gessenay le neuf avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante quatre*  
fils de *Jean Albert Sümi, décédé* \_\_\_\_\_  
et de *Anna Elisabeth née Reinhardt, savenue, à Nyon* \_\_\_\_\_  
2° *Langenstein, Susanne-Louise, vermicellière* \_\_\_\_\_  
de *Quittier* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Quittier* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Quittier le huit décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante neuf* \_\_\_\_\_  
fille de *Frédéric Langenstein, à Quittier* \_\_\_\_\_  
et de *Jenny Henriette née Gaudin, sa femme, décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Nyon le neuf, Gessenay le dix et Quittier le treize janvier de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Gessenay, Nyon et Quittier*

Communiqué : *à Gessenay 3*  
*Guigners.*

Signatures des époux :

*Théophile Sümi*  
*Suzanne Sümi*

Signatures des témoins :

*Henri Schinner Nyon*  
*J. Emile Tullietz Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Auf...*



N° 6

Moser - Caillet

Nom et profession de l'époux:

1° Moser, Ulrich Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Prangins domicilié à Prangins

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Prangins le vingt deux Août mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fil de Jean Isaac Moser } agriculteurs

domicile des parents:

et de Marie Henriette Bryand } à Prangins

Nom et profession de l'épouse:

2° Caillet, Sabine Augusta, couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de St Saphorin St Morges et Dailens domiciliée à Nyon

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Nyon le dix neuf février mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fil de Louis Caillet, domicilié à Nyon

domicile des parents:

et de Mme Susanne Salomon, sa femme, décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Prangins, Dailens et Nyon le vingt trois et St Saphorin le vingt quatre janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Prangins, Nyon, St Saphorin et Dailens.

Signatures des époux:

Ulrich Moser  
Augusta Moser

Signatures des témoins:

Jean Pali à Nyon  
Louise Tubi à Nyon

L'officier de l'état civil:

Augustinier

Communiqué: à Vallierens

et Dailens.

Visé à Nyon le 11.2.1878  
Le Greffier, Salomoni

N° 7  
Neuffer - Brède

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1. approuvé la rédaction  
2. de trois mots aux fins  
à deux lignes

*Aug. Brunier*

Aujourd'hui ~~dix huit~~ <sup>10</sup> dix dix huit février mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° ~~Neuffer~~ Neuffer, Gustave-Alfred, agriculteur  
de Montherod \_\_\_\_\_ domicilié à Arzier \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à La Césille rière Bassins le vingt quatre août mil huit cent soixante trois  
fils de Marc François Louis Neuffer \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise Françoise née Wolff, domiciliés à Arzier \_\_\_\_\_  
2° Brède, Julie, sans profession \_\_\_\_\_  
de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à Arzier \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Bex le six février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante un  
fille de David Brède \_\_\_\_\_  
et de Marie Susanne Claudine née Michaud, décédés \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Arzier le vingt huit janvier, à Cha-  
teau d'Oex le trente un janvier et à Montherod le premier  
février de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée  
par l'officier de l'état  
civil d'Arzier \_\_\_\_\_

Communiqué : a Gimel,  
Arzier & Château d'Oex \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Neuffer Gustave*  
*Julie Brède Neuffer*

Signatures des témoins :

*Marius Neuffer*  
*Alfred Guisac Bequins*  
*a Bassins*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Brunier*

N° 8.

Collet Prod'hom

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collet, Constant, agriculteur \_\_\_\_\_

de Suchy \_\_\_\_\_ domicilié à Prangins \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Suchy le treize Septembre mil huit cent septante deux

fils de Daniel Collet, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Elise née Wagnière, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° Prod'hom, Aline Julie \_\_\_\_\_

de Genollier \_\_\_\_\_ domiciliée à Prangins \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Prangins le six Janvier mil huit cent soixante neuf.

fille de Jean Elie Prod'hom, décédé \_\_\_\_\_

et de Louise Caroline Moser, sa veuve, à Prangins. —

Les publications ont eu lieu à Prangins le trente un Janvier,  
Genollier le premier et Suchy le trois février de l'an  
nui courant \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Suchy, Prangins et Ge-  
nollier

Communiqué : à Belmont &amp;

Genollier.

Signatures des époux :

Constant Collet  
Aline Julie Collet

Signatures des témoins :

H. Bozier  
J. Ansermier

L'officier de l'état civil :

Augustin



N<sup>o</sup> 9  
Moesching Pignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage a été dissous  
par le divorce suivant  
jugement rendu par  
le Tribunal civil du  
district de Nyon, le  
18 avril 1900.

Inscrit le 25 mai 1900  
L'officier de l'état civil:  
*Aug. Perrin*  
Communiqué au Département  
de Justice & Police.

Aujourd'hui dix huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Moesching, Théophile, employé de commerce

de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

veuf de Élise Florentine Wauthey dès le quatre et un  
mil huit cent quatre vingt quatorze \_\_\_\_\_

né à Elon le dix neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante un

fil de Christian Moesching \_\_\_\_\_

et de Anne Marie née Sulliger } à Nyon \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Pignet, Louise Julie \_\_\_\_\_

de Chenin \_\_\_\_\_ domiciliée à Bursins \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Bursins le trente Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

filles de Henri Pignet, vigneron \_\_\_\_\_

et de Louise Sophie née Rohrbach } à Bursins \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix, Bursins et le Sentier le  
onze, Brassus et Gessenay le douze décembre de l'année  
écoulée \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Gessenay, Nyon, Sentier  
Brassus et Bursins \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Th. Moesching*  
*Louise Pignet*

Signatures des témoins :

*Louis Patthey*  
*François Rosset*

Communiqué : à Gessenay &  
au Sentier et Gilly.

L'officier de l'état civil :

*Aug. Perrin*

N° 10.

*Tissot-Sentwylers.*

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui *vingt-neuf mars* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Tissot, Jules*, *boucheur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Saint-Cergues* domicilié à *Rolle*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Saint-Cergues*, le *dix septembre* mil huit cent *septante-trois*

Noms, profession et

filis de *Louis-Marc-Jean Tissot*

domicile des parents:

et de *Sophie Spengler*, domiciliés à *Nyon*.

Nom et profession de l'épouse:

2° *Sentwylers, Emma*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Wyl (Argovie)* domiciliée à *Nyon*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Nyon*, le *dix-sept Mai* mil huit cent *septante-six*

Noms, profession et

filie de *Siegfried Sentwylers*, *boucheur*

domicile des parents:

et de *Marie Isenschmid*, sa femme, domiciliés à *Nyon*.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Nyon*, le *vingt-trois*, à *Rolle* et *Saint-Cergues* le *vingt-cinq*, et à *Birwyl*, le *vingt-sept février* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation délivrée par l'officier de l'état-civil de Rolle.*

Communiqué: à *Saint-Cergues*  
*Rolle & Wyl*

Signatures des époux:

*Jules Tissot*  
*Emma Tissot*

Signatures des témoins:

*Alais Meylan Nyon*  
*Heure Spennard Nyon*

L'officier de l'état civil:

*Thomas*  
*emp.*

N° 11

Decarlini. Olgiatti

Aujourd'hui deux Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Decarlini, Joseph, menuisier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Inverio Inferiore (Novarre) domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Inverio Inferiore le onze Novembre mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Joseph Decarlini \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Thérèse Degiani, à Inverio Inferiore \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Olgiatti, Annette \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Viggià (Lombardie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Marsens (Tribourg) le neuf Octobre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Baptiste Olgiatti, tailleur de pierre \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Philomène née Frangier, à Bulle \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt six Janvier et à Inverio Inferiore les treize et vingt février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Nyon et autorisation du Département de Justice et Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Decarlini Joseph  
Decarlini Annette

Signatures des témoins :

Gonaita Carlo  
à Nyon

Cherula Virgile

à Nyon L'officier de l'état civil :

Augustin



N<sup>o</sup> 12

Gran Peter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gran, Robert, menuisier ébéniste \_\_\_\_\_

de Genève - ville \_\_\_\_\_ domicilié à Genève \_\_\_\_\_

veuf de Emma Trudens, décédée à Genève le vingt  
six Mars mil huit cent quatre vingt seize \_\_\_\_\_

né à Zeppensfeld le vingt huit août mil huit cent cinquante cinq

fils de Johann Wilhelm Gran, décédé \_\_\_\_\_

et de Christine Elisabeth Frico, sa veuve, à Zeppensfeld  
Westphalie \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Peter, Louisa, négociante \_\_\_\_\_

de Gossau (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon (Vaud),

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le trente Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre

fille de Rodolphe Peter, décédé \_\_\_\_\_

et de Fanny Sophie dite Susanne Desponds, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Genève le cinq, Gossau et Nyon  
le sept Mars de l'année courante \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
de l'état civil de GenèveCommuniqué : à Gossau &  
au Bureau Cantonal de  
Genève

Signatures des époux :

Robert Gran  
Louisa Gran

Signatures des témoins :

A. Chapuis Genève  
C. Peter Genève

L'officier de l'état civil :

Aug. Duméry

N° 13

*Furbacco-Maillet*

Aujourd'hui *six avril* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

*die huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Furbacco, Lorenzo-Pietro, ouvrier de fabrique*  
de *San Carlo di Cirié (Turin)* domicilié à *Nyon*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *San Carlo* le *huit décembre* mil huit cent *septante deux*

Noms, profession et

fil de *Furbacco, Bernardo*

domicile des parents :

et de *Maria Matilde Pelliti*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Maillet, Charlotte-Elisa*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Arzier et Givrins* domiciliée à *Nyon*

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à *Nyon* le *dix Mai* mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

fille de *Maillet Marc Louis Jules*

domicile des parents :

et de *Henriette Marianne Charlotte née Ravay, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Nyon et Arzier* le *trois Mars*,  
*Givrins* le *cinq Mars* et *San Carlo di Cirié* les  
*treize et vingt* du même mois de l'année *courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication*  
*à Nyon, Arzier, Givrins et*  
*autorisation délivrée par*  
*le Département de Justice*  
*et Police.*

Communiqué : à la *Chancellerie*

*Arzier et Givrins*

Signatures des époux :

*Furbacco Lorenzo Pietro*  
*Maillet Charlotte-Elisa*

Signatures des témoins :

*Louis Grattini Nyon*  
*John Tulliety Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Auspinier*

N° 14.

Vieux-Neuffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vieux, Jules Alfred, agriculteur \_\_\_\_\_

de Bassins \_\_\_\_\_ domicilié à Bassins \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bassins le onze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

fil de François Louis Henri Vieux, décédé \_\_\_\_\_

et de Louise Danielle née Berney, sa veuve, à Bassins \_\_\_\_\_

2° Neuffer, Céline Marie Louise, sans profession \_\_\_\_\_

de Montherod \_\_\_\_\_ domiciliée à Arzier le Muids \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Arzier le Muids le vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

fille de Marc François Louis Neuffer, tisserand \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Françoise née Wolf, à Arzier \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bassins le vingt trois, Arzier le  
vingt quatre et Montherod le vingt six Mars de  
l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier  
de l'état civil de Begnins

Communiqué : à Begnins

Arzier le premier

Signatures des époux :

Alfred Vieux  
Marie Vieux

Signatures des témoins :

Marius Waffer  
Louis Neuffer

L'officier de l'état civil :

Ausbrunn



N<sup>o</sup> 15.  
**Mischler. Chappuis**

Aujourd'hui trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Mischler, Edouard-Charles-Jaques, facteur postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Wahlern (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon le deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jean Mischler, décédé \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Henriette Rosset, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Chappuis, Louise, cuisinière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Jorel (Savane) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Jorel le seize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Rosette Chappuis \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le trente Mars, Wahlern, Sa-  
vigny et Jorel le premier Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Wahlern, Savigny et Jorel

Signatures des époux :

E. Mischler  
Louise Mischler

Signatures des témoins :

Duret Serge  
Ballif

Communiqué : Wahlern

Savigny et Jorel

L'officier de l'état civil :

Augustin

N° 16

Wagner Borgognon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wagner, Charles-Henri, jardinier \_\_\_\_\_

de Nyon \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le premier Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fils de Jean Christian Wagner \_\_\_\_\_

et de Georgette Reymond } à Nyon \_\_\_\_\_

2° Borgognon, Jeanne Adrienne Louisa \_\_\_\_\_

de Riez et de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le treize Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fille de Frédéric Borgognon, pêcheur \_\_\_\_\_

et de Antonie Ida Buvelot } à Prangins. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon et Lutry le deux et à Riez le  
cinq avril de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Nyon, Riez et Lutry. \_\_\_\_\_

Communiqué : à \_\_\_\_\_  
Lutry, Cully \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Wagner \_\_\_\_\_

Jeanne Wagner \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Eug. Chollet. à Nyon. \_\_\_\_\_

J. Blondel à Nyon \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Augustin \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 17.  
Badel-Gibaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Badel, Lucien Charles, — employé de bureau  
de Songirod \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Songirod, le dix huit juillet mil huit cent septante cinq  
fils de Jules Louis Badel, décédé \_\_\_\_\_  
et de Louise Caroline née Bovy, sa veuve, à Songirod \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Gibaud, Marie \_\_\_\_\_  
de Apples et Reverolles \_\_\_\_\_ domiciliée à Cologny (Genève),  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Apples, le quinze août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux  
fille de Marc François Gibaud, décédé \_\_\_\_\_  
et de Louise née Marnet, sa veuve, à Apples. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cologny, Apples et Reverolles, le  
dix-huit, Songirod, le dix neuf et Nyon, le vingt un  
avril mil huit cent quatre vingt dix huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Nyon, Songirod, Apples,  
Reverolles et Cologny. \_\_\_\_\_

Communiqué : à Songirod

Apples, Pullierens & au  
Bureau cantonal de Genève

Signatures des époux :

*Lucien Badel*  
*Marie Badel*

Signatures des témoins :

*M. arant Lucie Thonier*  
*J. Charpentier*  
Nyon.  
L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*  
*comp.*



N° 18.

*Mutrux Rucy.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mutrux, Jules Eugène, commerçant* \_\_\_\_\_de *St<sup>e</sup> Croix* \_\_\_\_\_ domicilié à *St<sup>e</sup> Croix* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *St<sup>e</sup> Croix* le dix huit Novembre mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_fils de *Jules Henri Mutrux* \_\_\_\_\_et de *Marie Julie née Cuendet, décédée* \_\_\_\_\_2° *Rucy, Alice Louise* \_\_\_\_\_de *Gland* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Trangins*. \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Trangins* le vingt Juillet mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_fille de *Armand Louis Jacques Rucy* \_\_\_\_\_et de *Louise Adèle née Pousaz, à Trangins* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Trangins et à Gland* le vingt quatre, *St<sup>e</sup> Croix et Granges de St<sup>e</sup> Croix* le vingt cinq Avril de l'an-  
née courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation délivrée par  
l'officier de l'état civil de  
St<sup>e</sup> Croix* \_\_\_\_\_

Communiqué : à *St<sup>e</sup> Louis* & à  
*Beignins*.

Signatures des époux :

*Eug<sup>e</sup> Mutrux*  
*Alice Mutrux*

Signatures des témoins :

*L. Rucy Sansonne*  
*P. Isaac Lyon*

L'officier de l'état civil :

*Aug<sup>e</sup> Premier*

N<sup>o</sup> 19  
 Rossier-Camer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rossier Jules, serurier \_\_\_\_\_

de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à Cuchy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Cudrefin le sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils de Henri Louis François Rossier \_\_\_\_\_

et de Marianne Susette née Rapin \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Camer, Joséphine Thérèse \_\_\_\_\_

de Sciez (Haute Savoie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le trente Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fille de Emile Joseph Camer \_\_\_\_\_

et de Susanne née Chevalier \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rougemont et Nyon le vingt huit  
 Avril, à Lausanne le trente Avril et à Sciez les premiers  
 et huit Mai de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

(Certificats de publication  
 à Rougemont, Nyon, Lau-  
 sanne et Sciez) \_\_\_\_\_

Autorisation de l'officier de  
 l'état civil de Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à Rougemont,  
 Lausanne et Chamellen  
 Etat. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Rossier  
 Thérèse Rossier

Signatures des témoins :

J. Haer à Cuchy  
 J. Rossier  
 Emile Camer

L'officier de l'état civil :

Augustin \_\_\_\_\_

N° 20.

George Guggisberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° George, Henri, infirmier \_\_\_\_\_

de Yuibroye \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Corcelles le Jorat le vingt trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fils de Daniel Frédéric George \_\_\_\_\_

et de Louise Françoise nie Penseyres } décedés \_\_\_\_\_

2° Guggisberg, Lina, infirmière \_\_\_\_\_

de Zimmerwald (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Guggisberg le dix neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fille de Samuel Guggisberg } agriculteurs à Derendingen \_\_\_\_\_

et de Anna Schwarz } (Solence) \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le trois, Yuibroye et Zimmerwald le quatre Mai de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Yuibroye, Nyon et ZimmerwaldCommuniqué : à Zimmerwald  
& Oron.

Signatures des époux :

Henri George  
Lina George

Signatures des témoins :

Elie Hermond Sausanne  
Charles Martin Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Buisson



N° 21.

Ducreeh. Gyger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ce mariage a été dissous par le divorce, aux torts de l'épouse, en vertu de l'article 46, lettre a, de la loi fédérale, - suivant jugement rendu par le Tribunal civil du district de Nyon, le onze Mai mil neuf cent six.

Inscrit le 3 Août 1906.

L'officier de l'Etat civil :

J. Thomas

Communiqué au Département de Justice et Police.

En date du 10 Juillet 1931, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que le prénom du père de l'épouse est "Benedicht" et non "Benedict".

Inscrit le 14 Juillet 1931.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Communiqué à St. Croix, à Saanen, à Gingins et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui huit Mai mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducreeh, Felix, représentant de commerce

de St. Croix domicilié à Nyon

veuf de Louise Alicia Chapuis dès le vingt huit Mai

mil huit cent quatre vingt dix sept

né à Peyres le vingt huit Avril mil huit cent soixante un

fil de Jean Henri Ducreeh

et de Jeanne Henriette née Lambert, décédée

2° Gyger, Roseline dite Rosina

de Saanen (Berne) domiciliée à Quittier

célibataire

née à Saanen le sept Novembre mil huit cent septante sept

fille de Benedicht Gyger

et de Sophie née Mullener, décédée

Les publications ont eu lieu à Nyon le douze, Granges de St. Croix  
le douze, St. Croix le treize, Gessenay le treize et Quittier le  
quatorze Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
St. Croix, Granges de St. Croix,  
Gessenay et Quittier

Communiqué : à St. Croix,  
Saanen, Gingins.

Signatures des époux :

Felix Ducreeh  
Rosina Gyger

Signatures des témoins :

Felix Vulliamy  
Emile Vulliamy

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 22

Perazzoli-Bertoncini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Perazzoli, Francesco Celeste dit Geronimo, menuisier

de Foresto Sesia (Novarre) Italie domicilié à Lyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Foresto Sesia le vingt quatre Novembre mil huit cent septante trois

fil de Salvatore Perazzoli, à Foresto Sesia \_\_\_\_\_

et de Marie Bertoncini, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Bertoncini, Eugénia Panacea Cesarina \_\_\_\_\_

de Foresto Sesia (Novarre) Italie domiciliée à Lyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Foresto Sesia le onze Novembre mil huit cent soixante neuf

fille de Daniel Bertoncini, maçon

et de Filomena Cometti, sa femme } à Foresto Sesia

Les publications ont eu lieu à Lyon le seize Avril et à Foresto Sesia  
les premiers et huit Mai mil huit cent quatre vingt dix  
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à la chancellerie.

Signatures des époux :

Perazzoli Francesco  
Bertoncini Eugénia

Signatures des témoins :

Jerome Bertoncini  
Joseph Bertoncini

L'officier de l'état civil :

Augustin

N° 23

Meystre Steffen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meystre Jules, agriculteur \_\_\_\_\_

de Correvon \_\_\_\_\_ domicilié à Crans \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Belmont sur Yverdon le treize décembre mil huit cent cinquante un

fils de Jean David Meystre \_\_\_\_\_

et de Rose Marie Girardin \_\_\_\_\_

2° Steffen née Barrat, Jeanne Marie, ménagère \_\_\_\_\_

de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

veuve de Bénédich Steffen dès le vingt cinq octobre mil  
huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_

née à Vich le cinq juin \_\_\_\_\_ mil huit cent trente huit \_\_\_\_\_

fille de Antoine Rodolphe Barrat } \_\_\_\_\_

et de Louise née Chambar } \_\_\_\_\_

décédés

Les publications ont eu lieu à Crans le dix neuf, Nyon et Correvon  
le vingt un et Gessenay le vingt deux Mai de l'année  
courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
de l'état civil de Crans.

Signatures des époux :

Jules Meystre  
Marie Meystre

Signatures des témoins :

Micéille Emmanuel  
Aug Buechet

Communiqué : à St. Biorges,  
Corans et Gessenay.

L'officier de l'état civil :

Aug Buechet



N<sup>o</sup> 24  
Berney. Zeberle

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 13 septembre 1916  
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud  
a ordonné la rectification de l'acte de  
mariage ci-contre, de Zeberle  
Ida Elisabetha en ce sens que  
le nom patronymique "Zeberle"  
soit orthographié "Zeberli"

Inscrit le 14 Septembre  
L'officier de l'état civil

A. Mi

Aujourd'hui seize Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Berney, Ami. Louis, agriculteur \_\_\_\_\_

de l'Abbaye \_\_\_\_\_ domicilié à Aubonne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à l'Abbaye le vingt huit décembre mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

fil de Louis François Berney \_\_\_\_\_

et de Louise Franquette née Berney \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Zeberle, Ida Elisabetha, cuisinière \_\_\_\_\_

de Meldsweil (Thurgovie) domiciliée au Sentier \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Corgemont (Berne) le vingt quatre d'octobre mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

filles de Johannes Zeberle, décédé \_\_\_\_\_

et de Rosina Scheidegger \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, au Sentier, Aubonne et  
le Brassus le six Mai et à Meldsweil le sept Mai de  
l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation délivrée par  
l'officier de l'état civil d'Au-  
bonne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Abbaye,  
Aubonne, Sentier, Schenkannen.

Signatures des époux:

Ami Berney  
Ida Berney

Signatures des témoins:

Ch. Fignon à Nyon  
Ch. Fignon à Nyon

L'officier de l'état civil:

A. Mi

N<sup>o</sup> 25  
Küenzi-Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Küenzi, Jean, cordonnier \_\_\_\_\_

de Zäzivyl (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lyss le neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf

fils de Friedrich Küenzi \_\_\_\_\_

et de Catherine Widmer, décédés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Steiner, Susanne Catherine, ouvrière de fabrique

de Saanen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Saanen le deux septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois

fille de Jean Steiner \_\_\_\_\_

et de Madeleine née Schläppi, décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon, Höchstetten et Gessenay le  
onze Mai de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Höchstetten, Gessenay et  
Nyon \_\_\_\_\_

Communiqué : à Großhöchstetten et  
Saanen \_\_\_\_\_

Johann Küenzi  
Katherine Küenzi  
Signatures des époux :

*[Signature]*  
*[Signature]*

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*  
Fritz Lingg à Nyon  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 26

Schneider - Grosjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneider, Friedrich, \_\_\_\_\_ jardinier \_\_\_\_\_

de Buchholterberg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Muri, le trois novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fils de Christian Schneider \_\_\_\_\_

et de Catherine Wodtli, sa femme, domiciliés à Muri \_\_\_\_\_

2° Grosjean, Louise Julie \_\_\_\_\_

de St. Oyens \_\_\_\_\_ domiciliée à Frangins \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Mont le Grand, le vingt quatre janvier mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_

fille de Théophile Grosjean, fermier \_\_\_\_\_

et de Julie Sophie Liardon, sa femme, domiciliés à Frangins \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Frangins le huit, Buchholterberg le dix,  
Lausanne et St. Oyens, le onze juin mil huit cent quatre vingt dix  
huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de  
l'Etat civil de Lausanne.

Signatures des époux :

Schneider Fritz

Louise Schneider

Signatures des témoins :

Henri Grosjean Frangins

Catharina Schneider Morge

Communiqué : à Lausanne le \_\_\_\_\_

à Buchholterberg \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
comp.



N° 27  
Brocher. Henri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brocher, Jules Etienne. Edouard, avocat \_\_\_\_\_  
de Carouge ( Genève ) \_\_\_\_\_ domicilié à Genève \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne le premier Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_  
fils de Jules Michel Brocher Henri Brocher, professeur \_\_\_\_\_  
et de Rosalie Julie Emma De la Flechère, sa femme, à Genève \_\_\_\_\_

2° Henri, Berthe, sans profession \_\_\_\_\_  
de Canstadt ( Wurtemberg ) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon ( Vaud ) \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le vingt Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix huit \_\_\_\_\_  
fille de Jacques David Henri, ancien pasteur \_\_\_\_\_  
et de Louise Viollier, sa femme, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Carouge le dix huit, Genève le vingt  
cinq, Nyon le vingt huit Mai et Canstadt du trente  
Mai au dix Juin de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par  
l'officier de l'état civil de  
Genève.

Communiqué : à la Chancellerie

par le Bureau Cantonal à Genève

Signatures des époux :

Jules Brocher

Berthe Brocher

Signatures des témoins :

Henri Brocher à Genève

Jacques Henri à Nyon

Charles Rivier L. Henri  
Viollier

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

N° 28

Robert Gauthier

Aujourd'hui, onze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Robert, Georges Emile, chapelier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Paris (4<sup>me</sup> arrondissement.) domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Paris le dix Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fils de Alexandre Auguste Robert, à Paris \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Léonie Félix, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Gauthier, Julia Louise, couturière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Vich \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Vich le treize Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix neuf.

Noms, profession et

fille de Marc Auguste Gauthier, charpentier \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Jeanne Henriette née Violon, sa femme, à Nyon \_\_\_\_\_

Date des publications:

~~Les publications ont eu lieu à~~ Ce mariage a été célébré pendant les publications avec la permission de l'autorité cantonale compétente, pour la cause prévue à l'article 37 § 2 de la loi

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation du Département de Justice et d'Police

Signatures des époux:

Robert Georges  
Louise Robert

Signatures des témoins: à Nyon

P. Blum  
F. Brunet à Nyon

Communiqué: à la Chancellerie

de Begnins

L'officier de l'état civil:

A. Perrin

N<sup>o</sup> 29.  
Guillely-Dauphin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juillet — mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Guillely, Emile Joseph, charpentier —

de Oulens (Lucens) — domicilié à Nyon —

célibataire —

né à Sciez le trois Septembre — mil huit cent soixante dix —

fils de Eugène Alfred Guillely — } agriculteurs —

et de Eugénie née Nally, sa femme } Nyon —

2<sup>o</sup> Dauphin, Marie-Elisa —

de Berolles — domiciliée à Nyon —

célibataire —

née à Morges le sept Octobre — mil huit cent soixante quinze —

fille de Isaac Bénédic Dauphin — } agriculteurs —

et de Marie Gouvero, sa femme } Bière —

Les publications ont eu lieu à Nyon le deux, Oulens et Berolles le  
quatre Juillet de l'année courante —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Oulens, Berolles et Nyon

Communiqué : à Lucens &

Bière

Signatures des époux :

Emile Guillely

Elisa Dauphin

Signatures des témoins :

L. Dumond à Nyon

L. Bovy à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin





N° 31  
Rivier Guisan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Aou<sup>t</sup> \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rivier, Philippe Pierre, docteur en médecine  
de Genève, Aubonne et Lausanne domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Annonay (Ardèche) le dix huit Juin mil huit cent soixante neuf  
fils de Charles Octave Rivier, pasteur \_\_\_\_\_  
et de Adrienne Sophie Viottier \_\_\_\_\_

2° Guisan, Berthe Elisa Pauline \_\_\_\_\_  
de Avenches \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Prilly le vingt neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre  
fille de François Louis Gabriel Henri Guisan \_\_\_\_\_  
et de Louise Sophie Susanne née de Félice \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Genève, Avenches et Nyon le vingt qua-  
tre Juin et à Aubonne et Lausanne le vingt cinq Juin de  
l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Genève, Aubonne, Lausanne et  
Avenches \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à Genève, Aubonne  
Lausanne et Avenches \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Philippe Rivier  
Berthe Rivier

Signatures des témoins :

Charles Rivier à Genève  
J. Guisan et Félix  
W. Viottier  
Louise Félice

Auguste Boissier (S et C)  
L'officier de l'état civil :

Auguste Boissier

N° 32

Batisse Berthet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Batisse, Auguste Pierre, serrurier \_\_\_\_\_

de Valence (Drôme) France \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Valence le dix huit Octobre mil huit cent soixante neuf

fils de Sulpice Batisse, fermier \_\_\_\_\_ à Chabeuil

et de Apollonie Françoise Crozat, sa femme } Drôme

2° Berthet, Marie, couturière \_\_\_\_\_

de Arbois (Jura) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

veuve de Léon, Louis Antoine Duley dès le cinq

Mai mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_

née à Nyon le huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante un \_\_\_\_\_

fille de Charles Marie Berthet, vigneron \_\_\_\_\_

et de Stéphanie Vuathoux, sa femme, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le trente Juin, à Valence et

à Arbois \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et Police

Communiqué : à la chancellerie

Signatures des époux :

Batisse Auguste

Marie Batisse

Signatures des témoins :

Ami Sigwart

H. Bruno

L'officier de l'état civil :

Aug. Brunier



N° 33.

Sandmeier-Gignoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sandmeier, Auguste, négociant \_\_\_\_\_

de Seengen \_\_\_\_\_ domicilié à Aarau \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Seengen le treize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq.

fils de Henri Sandmeier \_\_\_\_\_

et de Lisette née Urech \_\_\_\_\_

2° Gignoux, Fanny Eugénie Anna \_\_\_\_\_

de Nyon et Eysins \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Vevey le vingt trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq.

fille de Charles Marius Louis Gignoux \_\_\_\_\_

et de Anna née Richard \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Seengen et Nyon le dix huit, Aarau le dix neuf et Eysins le vingt deux Juillet de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Aarau.

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Seengen \_\_\_\_\_

Aarau & Gignins \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Aug. Sandmeier.

Fanny Sandmeier.

Signatures des témoins :

H. Gignoux

Berthold Henri d'Yvon

L'officier de l'état civil :

A. B. \_\_\_\_\_

N° 34.

Polencent Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Polencent, alexis. charles, employé J. S

de Commugny \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Vich le neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fils de Abram Louis Polencent, décédé \_\_\_\_\_

et de Susanne Irésine née Rosset, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

2° Jaquier, Aline Julie \_\_\_\_\_

de Denges \_\_\_\_\_ domiciliée à Allaman \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Denges le vingt sept Juin mil huit cent septante cinq

fille de Jules Louis Jaquier } agriculteurs à

et de Henriette née Monachon } allaman \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Commugny et à Nyon le douze, allaman le treize et Denges le seize Juillet de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Commugny, Denges et  
allaman

Communiqué : à Coppet,

Lonay &amp; Rolle

Signatures des époux :

Polencent-Alexis

Polencent Aline

Signatures des témoins :

D. H. H.

Basine Jaquier

L'officier de l'état civil :

N° 35  
Bohy-Mülhauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Aou<sup>t</sup> \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bohy, Jaques Henri, employé de commerce \_\_\_\_\_  
de Bogis \_\_\_\_\_ domicilié à Lyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Lyon le dix Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq.  
fils de Charles Henri Bohy, décédé \_\_\_\_\_  
et de Anna Suzanne née Ruffet, sa sœur \_\_\_\_\_

2° Mülhauser, Marie Marguerite, professeur de musique \_\_\_\_\_  
de Plainpalais (Genève) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Plainpalais le quinze Aou<sup>t</sup> \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf.  
fille de Henri Louis Jules Mülhauser, décédé \_\_\_\_\_  
et de Marguerite Viatch, à Lyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lyon le vingt, Plainpalais et Bogis  
Bossey le vingt un, Lyon les vingt quatre et trente un juillet  
de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Bogis, Lyon, Plainpalais  
et Lyon.

Communiqué : à Bogis &  
Plainpalais

Signatures des époux :

Jacq Bohy  
Marie Bohy

Signatures des témoins :

L. Gallot à Lyon  
L. Michaud à Lyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Dans sa séance du 9 septembre  
1891, le conseil d'état a ordonné la  
rectification de cet acte en ce sens  
qu'à la commune de Plainpalais,  
attribuée par erreur à l'épouse  
soit substituée celle de Genève  
Inséré le 15 septembre 1891.  
L'officier de l'état civil.  
Aug. Perrin  
communiqué au Bureau cantonal  
de Genève.



N° 36

Wurstey Bonnefoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Aout \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wurstey, Alexandre Alfred, horloger —

de Gessenay (Berne) — domicilié à Nyon —

célibataire

né à Nyon le trois décembre mil huit cent soixante huit

fils de Emile Alexandre Wurstey, domicilié à Nyon

et de Jeanne Rose Richard, sa femme, décédée

2° Bonnefoy. à l'Antoine, Marie Lydie, couturière

des Rousses (Jura) — domiciliée à Nyon —

célibataire

née aux Rousses le vingt deux Novembre mil huit cent soixante treize

fille de Jules Léon Bonnefoy. à l'Antoine, lunettier aux Rousses

et de Marie Fanny Monnier, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix neuf, à Gessenay le vingt  
et aux Rousses (Jura) les vingt quatre et trente un  
Juillet de l'année couranteAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Gessenay, Nyon et Les  
Rousses.

Communiqué : à Gessenay &amp; à

la chancellerie

Signatures des époux :

Wurstey Alfred  
Bonnefoy Lydie

Signatures des témoins :

Charles Messinod  
Barolet Frédéric

L'officier de l'état civil :

Auguste Pignier

N° 37.

Terry - Kocher.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Terry, Eugène-Henri, Employé de Commerce  
de Saint-Georges domicilié à Nyon  
célibataire

né à Nyon, le vingt-quatre avril mil huit cent septante-trois  
fils de Ami Terry, décédé  
et de Louise - Emma Deprez, sa veuve, à Nyon.

2° Kocher, Blanche-Marhilde, modiste  
de Büren (Berne) domiciliée à Nyon  
célibataire

née à Nyon, le vingt-six Avril mil huit cent septante-six  
fille de Frédéric Alexandre Kocher, décédé  
et de Anne née Marti, sa veuve, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon et à Büren, le dix et à St Georges,  
le onze Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Saint-Georges, Büren et Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Longirod & à  
Büren

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Eug. Terry  
M. Kocher

Signatures des témoins :

Jean Rocher à Nyon.  
Frédéric Kocher Nyon

L'officier de l'état civil :

Thomas  
\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 38

Zimmermann - Burnand

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Zimmermann, Louis Jean, employé de chemin de fer

de Wattenmühl (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à l'Isle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bière, le vingt quatre mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois

fils de Jean Charles Aimé Zimmermann \_\_\_\_\_

et de Jeanne Julie née Gros, sa femme } à Bière \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Burnand, Emma, couturière \_\_\_\_\_

de Eclagnens et Biolley-Magnoux domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Treyevagnes, le vingt sept août mil huit cent septante deux

fille de Daniel Vincent Samuel Burnand \_\_\_\_\_

et de Julie Jeannette née Dussin, sa femme } déçédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon, le vingt trois, à l'Isle, Eclagnens  
et Wattenmühl, le vingt quatre et à Biolley Magnoux, le vingt cinq  
août mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier  
de l'état civil de l'Isle.Communiqué: à Wattenmühl,  
l'Isle, Eclagnens & Donneloye

Signatures des époux:

Louis Zimmermann.

Emma Zimmermann

Signatures des témoins:

Elie Burnand à Treyevagnes

Léon Regamey Nyon

L'officier de l'état civil:

Auguste Puvion



N° 39

Canel - Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Canel, Emile, batelier \_\_\_\_\_

de Nyon et Frangins \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

~~célibataire~~ veuf de Marie Louise Seibel dès le dix-neuf  
juin mil huit cent quatre-vingt dix huit. \_\_\_\_\_

né à Nyon, le premier novembre mil huit cent cinquante un

fils de Louis Emile Canel, \_\_\_\_\_

et de Antoinette Marie née Buhri } décédés \_\_\_\_\_

2° Hofer née Champion, Susanne, vermicellière

de Walkringen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

divorcée de Jean Hofer dès le cinq juillet mil huit  
cent quatre-vingt neuf \_\_\_\_\_

née à Gimel, le huit août mil huit cent cinquante deux

fille de Adamir Champion \_\_\_\_\_

et de Jeanne Soude née Fillionnaz } décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon, le vingt cinq et à Frangins et  
Walkringen, le vingt six août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. Approuvé la radiation du mot célibataire

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Nyon, Frangins et  
Walkringen.

Communiqué : à Walkringen

Signatures des époux :

Emile Canel

Susanne Canel

Signatures des témoins :

Emile Belet

Berthold Henri de Nyon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 170  
Pichon - Rosset

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix septembre mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1<sup>o</sup> Pichon, Albert Marc François, jardinierde Longirod domicilié à Meinier (Genève)célibatairené à Longirod, le vingt quatre septembre mil huit cent septante unfils de Alain Pichon, décédéet de Emilie Susette Marie Emery2<sup>o</sup> Rosset, Jenny Caroline, femme de chambrede Signy domiciliée à Genèvecélibatairenée à Nyon, le cinq mars mil huit cent septantefille de Jean Louis Alexandre Rossetet de Jeannette Caroline Gorfaut } décédés

Les publications ont eu lieu à Longirod le vingt neuf, à Signy le  
vingt, à Meinier, le trente un juillet et à Genève le deux août  
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de  
l'état-civil de Meinier.

Communiqué: au Bureau Cantonal de  
Genève à Gingins et Longirod

Signatures des époux:

Albert PichonJenny Pichon

Signatures des témoins:

Jacques François  
Alex. Guisard François

L'officier de l'état civil:

A. Guisard

N° 41.

Champrenaud-Kunz

Aujourd'hui seize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Champrenaud, John-Henri-Rodolphe, employé de bureau,  
de Lutry et Cully \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon, le huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Théodore Champrenaud \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Julie-Octavie Deblüe, décédée. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Kunz, Catherine-Adrienne \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Erdisgen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon, le trente mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Louis-Charles-Adam Kunz \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Octavie-Louise Llojoux, sa femme, à Nyon. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon, le quinze ; Lutry, le dix-sept ;  
Kirchberg, le dix-huit ; et Cully, le dix-neuf août de l'année  
courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Lutry, Cully, Kirchberg et  
Nyon. \_\_\_\_\_

Communiqué : à Lutry, Cully &  
Kirchberg \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

H. Champrenaud  
A. Champrenaud.

Signatures des témoins :

Deusscher Nyon  
G. Challet

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
comp.



N° 42.

Bircher = Schopfer.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-sept septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bircher, Frédéric, \_\_\_\_\_ laitier \_\_\_\_\_

de Adelboden (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon, le quinze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept

fils de Christian Bircher \_\_\_\_\_

et de Anne Marie Schopfer, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

2° Schopfer, Louise, \_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_

de Saanen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Saanen, le dix-huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux \_\_\_\_\_

fille de Christian Barthélemy Schopfer \_\_\_\_\_

et de Marie Madeleine Znahlen, agriculteurs à Saanen. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Adelboden, le dix-neuf, à Genève, \_\_\_\_\_  
Gessenay et Nyon, le vingt-deux de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de  
l'état-civil de Genève.

Communiqué: à Genève, bureau  
cantonal, Adelboden et Saanen

Signatures des époux:

Frédéric Bircher

Louise Bircher

Signatures des témoins:

Arnold Mähler

D. Mottier Nyon

L'officier de l'état civil:

Thomas

N° 43

*Wuichet-Granjux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage Wuichet-Granjux, inscrit ci-dessus, a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu par le tribunal civil du District de Sausanne le 22 Octobre 1908, déclaré exécutoire le 31 Décembre 1908. Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'article 46 §/ de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inscrit le 19 Janvier 1909.

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui *dix sept septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*dix huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wuichet, Laurent Marins,* *ménisier*

de *Lachaux* domicilié à *Nyon*

*célibataire*

né à *Grens, le vingt trois mars* mil huit cent *septante quatre*

fils de *Marc Henri Samuel Wuichet, décédé*

et de *Fanny Louise Adèle née Lyon, sa veuve à Grens.*

2° *Granjux, Marie Louise,* *repassuse*

de *Neuvecelle (Haute Savoie),* domiciliée à *Nyon*

*célibataire*

née à *Neuvecelle, le dix sept février* mil huit cent *septante six*

fille de *Honoré Granjux* *cultivateurs à*

et de *Elisabeth Dubnuel, sa femme* *Neuvecelle.*

Les publications ont eu lieu à *Lachaux et à Nyon, le six et à*

*Evian les Bains, les quatorze et vingt-un août de l'année cou-*  
*rante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publications à*  
*Lachaux, Evian les Bains et*  
*Nyon.*

Communiqué : *à L'Evian & à*  
*la Chancellerie*

Signatures des époux :

*Wuichet Marins*

*Wuichet Louise*

Signatures des témoins :

*Bertholet Henri à Nyon*

*Samuel Suter Lyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*  
*comp.*

N° 44

de Cassino-Mérindol  
von der Ropp

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt un Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dix huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Comte de Cassino-Mérindol, Antonio Jean François Gaston, pianiste*  
de *origine française* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Wiesbaden le dix huit Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante huit*  
fils de *François Ferdinand comte de Cassino-Mérindol*  
et de *Laure Elisabeth née de Beise, sa femme, décédée*  
2° *Baronessse Von der Ropp, Martha-Mathilde-Edita*  
de *Birsen (Lithuanie)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Roth Tomusch le dix huit Septembre* mil huit cent *quatre vingt un*  
fille de *Baron Edouard von der Ropp, décédé* \_\_\_\_\_  
et de *Friederike, baronne von der Ropp, domiciliée à Lausanne*  
Les publications ont eu lieu à *Birsen du deux au seize Aout, à Lausanne*  
et à *Nyon le vingt trois Aout, à Bordeaux et à Montceau les*  
*Mines les vingt huit Aout et quatre Septembre de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation du Département  
de Justice et Police*

Communiqué: à *Lausanne et à*  
*la chancellerie*

Signatures des époux:

*A. Gaston de Mérindol*  
*Martha von der Ropp*  
*baronessse de Mérindol*  
Signatures des témoins:

*Baronne F. von der Ropp*  
*à Lausanne*  
*Baronessse Countine von der Ropp*  
*à Lausanne*  
*Berthold Henri v. d. S.*  
L'officier de l'état civil:

*Auf...*



N<sup>o</sup> 45  
Rüchti-Hüber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Septembre* — mil huit cent quatre-vingt-  
*dis huit* — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Rüchti, Alexandre Nicolas, charcutier*  
de *Moosaffoltern (Berne)* — domicilié à *Rapperswyl (Berne)*  
*célibataire*

né à *Rapperswyl le neuf décembre* mil huit cent *soixante neuf*  
fils de *Nicolas Rüchti*  
et de *Anna Maria née Roder*

2<sup>o</sup> *Hüber, Albertine Octavie Antonie, couturière*  
de *Windisch* — domiciliée à *Nyon*  
*célibataire*

née à *Nyon le vingt cinq Novembre* mil huit cent *septante cinq*  
fille de *François Albert Hüber, décédé*  
et de *Charlotte Fanny Antoinette née Lübbler, à Nyon*

Les publications ont eu lieu à *Rapperswyl et Windisch le onze et*  
*Nyon le douze Août de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier*  
*de l'état civil de Rappers-*  
*wyl.*

Communiqué : à *Rapperswyl* & à  
*Windisch*

Signatures des époux :

*Alexandre Rüchti*  
*Antoinette Hüber*

Signatures des témoins :

*Berthe Hüber à Nyon*  
*Albert Hüber Nyon*

L'officier de l'état civil :

*A. B. M. M. M.*

N<sup>o</sup> 46  
Zeender-Lavanchy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Zeender, Charles, ébéniste \_\_\_\_\_  
de Köniz (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le vingt cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois  
fils de Samuel Zeender \_\_\_\_\_  
et de Elisabeth Müller, sa femme } à Nyon  
2<sup>o</sup> Lavanchy, Adèle Louise \_\_\_\_\_  
de Forel et Savigny \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Savigny le seize Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux  
fille de Samuel Lavanchy \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Louise Chollet, sa femme } décédée

Les publications ont eu lieu à Köniz, Nyon et Forel le trois Sep-  
tembre et à Savigny le cinq Septembre courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Köniz, Nyon, Forel & La-  
vigny.

Communiqué: à Köniz,  
Forel & Savigny.

Signatures des époux:

C. Zeender  
Adèle Lavanchy

Signatures des témoins:

H. Boria

P. Balthaz  
S. Raymond

l'officier de l'état civil:

A. Perrin

N° 47.

**Charbon-Mari.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant prononcé du Département politique suisse, du 16 Mars 1916, Marie Charbon née Mari, veuve de Joseph-Marius Charbon, a été réintégrée dans le droit de cité du Canton de Berne et le droit de bourgeoisie de la Commune de Kandergrund.

Nyon, le 5 Avril 1916.  
L'Officier de l'Etat-civil:

*J. Thomaz*  
Communiqué à Kandergrund et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui vingt-huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charbon, Joseph-Marius, maçon \_\_\_\_\_

de Bailly (Haute-Savoie) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon, le neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre

\_\_\_\_\_ fils de Joseph-Marie Charbon \_\_\_\_\_

et de Jeanne-Marie née Baud, décédés. \_\_\_\_\_

2° Mari, Marie \_\_\_\_\_ lingère \_\_\_\_\_

de Kandergrund (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Chêne-Bougeries, le vingt-dix Septembre mil huit cent septante-huit

\_\_\_\_\_ fille de Christian Mari, infirmier \_\_\_\_\_

et de Marie-Rose Adler, à Nyon. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Kandergrund et Nyon, le trois, et à Bailly, les quatre et onze Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Kandergrund et Nyon, et autorisation du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chamelleni & à Kandergrund.

Signatures des époux :

*Marius Charbon*

*Marie Charbon*

Signatures des témoins :

*Pittet Emile Nyon*

*Mazure Alexandre Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomaz*  
rempl.



N<sup>o</sup> 48.

Anney Discrens

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Anney, Robert, télégraphiste

Lieu d'origine et de domicile:

de Laneney (Berne) domicilié à Nyon

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Bey le vingt quatre Mai mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de Jean Samuel Anney, décédé

domicile des parents:

et de Anna née J. Cutler, sa veuve, à Bey

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Discrens, Emma, couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de Savigny domiciliée à Nyon

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Nyon le dix huit Juin mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fille de Charles Discrens

domicile des parents:

et de Jeanne Henriette Zahler, sa femme, à Nyon

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Nyon et Savigny le trente un Août  
et Laneney le premier Septembre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Laneney, Savigny et Nyon

Communiqué: à Laneney &amp;

Savigny.

Signatures des époux:

R. Anney  
Emma Anney

Signatures des témoins:

H. Jorion  
F. Anney

L'officier de l'état civil:.

A. Anney

N<sup>o</sup> 49.  
Golay Bertholen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Golay, Octave - Charles - Louis, menuisier \_\_\_\_\_

de Chenin \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le dix décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept

fils de David - Frédéric Golay, charpentier \_\_\_\_\_

et de Emilie Aubert, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Bertholen, Marie Octavie \_\_\_\_\_

de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

née à Nyon le vingt sept février mil huit cent septante cinq

fille de François Henri Bertholen \_\_\_\_\_

et de Adèle Julie née Cornut, sa femme } à Nyon

Les publications ont eu lieu au Sentier et à Nyon le dix, au Bras  
sus le douze et à Rougemont le treize Septembre de  
cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
au Sentier, au Brassus, à  
Rougemont et à Nyon

Communiqué : au Sentier et à

Rougemont

Signatures des époux :

Octave Golay

Marie Golay

Signatures des témoins :

M. Alfred Isch.

Edouard Chamboude

L'officier de l'état civil :

A. B. M. M. M.

N<sup>o</sup> 50  
 Rossch Binggeli

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *doze* *Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dis* *huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Rossch, Ami. Albert, négociant* \_\_\_\_\_  
 de *Bougny-Villars* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Nyon* le *quinze* *décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante* *huit* \_\_\_\_\_  
 fils de *Isaac Rossch, jardinier* \_\_\_\_\_  
 et de *Julie Pauline Hugon, sa femme, décédée* \_\_\_\_\_  
 2<sup>o</sup> *Binggeli, Elise* \_\_\_\_\_  
 de *Cheseaux et Wahlern (Berne)* domiciliée à *Nyon* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Nyon* le *deux* *Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante* *deux* \_\_\_\_\_  
 fille de *Jean Charles Binggeli* \_\_\_\_\_  
 et de *Lina née Chappuis, sa femme* } *décédés* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Nyon et Cheseaux* le *trois* *Septembre*  
*Bougny-Villars* le *dix* *sept* et *Wahlern* le *vingt* *quatre*  
*Septembre* de l'année *courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication*  
*à Bougny-Villars, Nyon, Che-*  
*seaux et Wahlern*

Communiqué: à *Aubonne,*  
*Romand Wahlern.*

Signatures des époux:

*Ami Rossch*  
*Elise Rosset*

Signatures des témoins:

*Albert Glat*  
*Eug. Chollet*

L'officier de l'état civil:

*Aug. Buisson*



N° 51.

Mühlethaler-Frasch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mühlethaler, Gottlieb, fabricant \_\_\_\_\_

de Bollodingen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bollodingen le vingt six Mai mil huit cent septante quatre

fils de Jacob Mühlethaler \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

et de Maria Anna Grütter, sa femme } Bollodingen

2° Frasch, Julie Henriette \_\_\_\_\_

de Heppisau (Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux

fille de Jean Georges Frasch \_\_\_\_\_

et de Louise Henriette Bryand, sa femme } à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt, Hertzogenbuchsee  
le vingt un et Heppisau le vingt trois Octobre de l'année  
courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Bollodingen, Heppisau et  
Nyon

Communiqué : à Bollodingen  
& à la chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

*Gottlieb Mühlethaler*  
*Julia Mühlethaler*

Signatures des témoins :

*Ger. Frasch*  
*O. Balat*

L'officier de l'état civil :

*A. Bruni*

N° 52

Murzeler-Hédiguer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Murzeler, Frédéric-Otto, charpentier \_\_\_\_\_

de Uerkheim (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le vingt un Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit

fils de Samuel Frédéric Murzeler, charpentier \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Carnisch, sa femme, à Nyon \_\_\_\_\_

2° Hédiguer, Julie Louise \_\_\_\_\_

de Reinach (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le vingt trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit

fille de Jaques Hédiguer, plâtrier, à Nyon \_\_\_\_\_

et de Jenny Charlotte née Lavanchy, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze, Uerkheim le seize  
et Reinach le dix sept Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Uerkheim, Reinach et NyonCommuniqué : à Uerkheim et à  
Reinach.

Signatures des époux :

Murzeler Otto  
Julie Hediger Murzeler

Signatures des témoins :

H. Borin  
E. Bachelard

L'officier de l'état civil :

Auguste Bachelard

N<sup>o</sup> 53  
Kastner-Bleuer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Kastner, Joseph, tailleur \_\_\_\_\_  
de S<sup>t</sup> Thomas, district Berg (Autriche) domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Saxen le vingt un février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre  
fils de Francois Kastner, décédé \_\_\_\_\_  
et de Maria Walter, sa veuve, à Saxen \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Bleuer, Anna-Elisabeth, tailleuse \_\_\_\_\_  
de Lyss (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Lyss le vingt sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq.  
fille de Jean Bleuer, agriculteur à Haudem \_\_\_\_\_  
et de Elisabeth Bolliger, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze Septembre, à Lyss le  
dix sept du même mois et à S<sup>t</sup> Thomas du deux au douze  
Octobre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et Police

\_\_\_\_\_

Communiqué : à la chancellerie  
& à Lyss.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Kastner Joseph  
Anna Elis<sup>e</sup> Kastner

Signatures des témoins :

Bleuer  
Jacob Boierlein

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_



N° 54  
Reichenbach-Labille

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Reichenbach, Jean Charles, menuisier \_\_\_\_\_  
de Chatelet (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Aclens le deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatorze  
fils de Charles Louis Henri Reichenbach \_\_\_\_\_  
et de Louise Elisa née Chapuisat, agriculteurs, à Morges  
2° Labille, Louise, cuisinière \_\_\_\_\_  
de Echevronnes (Côte d'Or) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Echevronnes le cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante onze  
fille de Louis Labille, maréchal ferrant, à Jussey. \_\_\_\_\_  
et de Félicité Trouhet, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt neuf, à Gsteig le vingt  
Septembre et à Echevronnes le deux Octobre de l'année  
courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à  
Nyon, Gsteig et Echevronnes.

Communiqué: à Gsteig et à la  
chambellerie

Signatures des époux:

Reichenbach J<sup>es</sup>  
Reichenbach Labille Louise

Signatures des témoins:

J. Prosser  
L. Bovy à Nyon

L'officier de l'état civil:

A. B. [Signature]

N° 55

Litta Visconti Arèse Scaife

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Cinq Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*dix huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Litta Visconti Arèse, Pompée Antoine Eugène Camille, docteur en droit*

de *Paris* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon, précéd<sup>t</sup> à Bassens (Savoie)*

*divorcé de Rose Tarois dès le neuf avril mil huit cent quatre*  
*vingt dix huit* \_\_\_\_\_

né à *Paris le trois juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante six*

fils de *Jules Litta Visconti Arèse, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Eugénie Bolognini Attendolo, sa veuve, à Milan* \_\_\_\_\_

2° *Scaife née Perry, Jane Johnston* \_\_\_\_\_

de *Marrogate (Yorkshire) Angleterre* domiciliée à *Nyon* \_\_\_\_\_

*veuve de Henry Ernest Scaife dès le trois juin mil huit cent*  
*quatre vingt neuf.* \_\_\_\_\_

née à *Charleston, Caroline du Sud, le quatre septembre* mil huit cent *soixante trois*

fille de *Archibald Simpson Johnston Perry, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Martha Henrietta Lamb, à Charleston* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Bassens et à Paris les neuf et seize Oc*  
*tobre et à Nyon le cinq Octobre de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation du Départe-*  
*ment de Justice et Police*

Communiqué : à la *Chancellerie*

Signatures des époux :

*Pompée Litta Visconti Arèse*  
*Mlle Litta Visconti Arèse*

Signatures des témoins :

*J. Ferrand*  
*Rauert*  
*Ed. Châtelan*

L'officier de l'état civil :

*Auguste Buisson*

N<sup>o</sup> 56

Amich Moser

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Amich, Gouffried, confiseur pâtissier \_\_\_\_\_  
de Sangendorf (Solence) domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Solence le huit Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six

fils de Joseph Amich \_\_\_\_\_  
et de Elise née Schwaller \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Moser, Marguerite, femme de chambre \_\_\_\_\_  
de Zäzinyl (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Ins le vingt trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un

fille de Jean Georges Moser, décédé \_\_\_\_\_  
et de Caroline Ryniker, à Ins \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon et Höchstetten le vingt neuf  
Septembre et Oberdorf le trente du même mois de cette  
année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Nyon, Höchstetten et Ober-  
dorf

Communiqué: à Oberhof. & à  
Grosshöchstetten.

Signatures des époux:

Gouffried Amich  
Marg. Moser

Signatures des témoins:

F. Stampfli  
Alfred Borer

L'officier de l'état civil:

A. B. ...



N<sup>o</sup> 57  
 Délessert Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève, du 13 mai 1913, déclaré exécutoire le 1<sup>er</sup> Septembre suivant, le mariage Délessert Mayor, désigné ci. contre, a été dissous par le divorce. Il a été interdit à Dame Délessert de se remarier avant un an.

Nyon, le 2 Septembre 1913.  
 L'Officier de l'état-civil :

*J. Thomaz*

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Délessert, Alexis, cocher \_\_\_\_\_

de Savigny et de Villette \_\_\_\_\_ domicilié à Bursinel \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Savigny le premier Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq

fil de Jean Louis Délessert, à Savigny. \_\_\_\_\_

et de Susanne Mariamne née Croh, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Mayor, Bertha-Marguerite, cuisinière \_\_\_\_\_

de Echallens \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Echallens le quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix neuf.

fille de Louis Auguste Mayor, décédé \_\_\_\_\_

et de Augustine Emma née Keusen, sa femme, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatorze, à Echallens, Villette, Savigny et Bursinel le quinze Octobre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
 à Nyon, Echallens, Villette  
 Savigny et Bursinel

Communiqué : à Savigny, Gully,  
 Gilly et Echallens.

Signatures des époux :

*Alexis Délessert*

*Marguerite Délessert*

Signatures des témoins :

*Alexis Bolomey à Bursinel*

*Louisa Bolomey à Bursinel*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Prunier*

N<sup>o</sup> 58

Bellay-Debouillanne

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Bellay, Ami Auguste, employé de fabrique

de Gland et Dully \_\_\_\_\_ domicilié à Gland \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Gland le neuf janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fils de François Elie Bellay, décédé \_\_\_\_\_

et de Anne née Chateclain, sa veuve, à Gland \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Debouillanne, Louise Jenny Henriette, vermicellière

de Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à Prangins. \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Céligny le deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fille de Louis François Etienne Debouillanne, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie Jenny née Denogent \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Prangins le quinze, Genève et Dully  
le seize et Gland le dix sept septembre de l'année cour-  
rante \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier  
de l'état civil de Prangins.Communiqué: à Prangins, Gilly  
et au Bureau cantonal de Genève.

Signatures des époux:

Ami Aug. Bellay.  
Henriette Bellay.

Signatures des témoins:

Charles Wagnon à Lyon  
Cesar Regamey à Gland

L'officier de l'état civil:

Aug. Buisson

N<sup>o</sup> 59  
 Sigwart-Dessous l'Eglise

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Sigwart, Jules Albert, agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Nyon \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Cormondreche le douze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_  
 fils de Constant Emile Sigwart, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Bernette Isabelle Jacqueline née Durant, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Dessous l'Eglise, Denise \_\_\_\_\_  
 de Prangins \_\_\_\_\_ domiciliée à Prangins \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Prangins le quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante douze \_\_\_\_\_  
 fille de Isaac Frédéric Dessous l'Eglise, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Isaline Dutruil, sa veuve, à Prangins \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon et à Prangins le vingt  
 neuf Novembre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
 à Nyon et Prangins.

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules Sigwart  
 Denise Sigwart

Signatures des témoins :

Alexis Authier Prangins  
 Emile Brasche Nyon.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
 emp.



N<sup>o</sup> 60  
Godi. Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Godi, Primo Giulio Angelo, maçon \_\_\_\_\_  
de Bolzano (Novare) Italie domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Bolzano le quatorze Novembre mil huit cent septante cinq  
fils de Giulio Godi \_\_\_\_\_  
et de Christina Parachini, sa femme } décédés

2<sup>o</sup> Zbinden, Henriette \_\_\_\_\_  
de Guggisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le treize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux  
fille de Julie Marie Zbinden, à Nyon \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bolzano les six et treize Novembre  
à Nyon le vingt-neuf Octobre et à Guggisberg le trente  
un du même mois \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie et  
Guggisberg (Berne) \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Godi Angelo  
Henriette Godi

Signatures des témoins :

Mora Joseph à Nyon  
St Charles

L'officier de l'état civil :

Augustin

N° 61.

*Perrotet - Guillod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept* Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dix huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perrotet, Félix dit Alexandre, instituteur*  
de *Nant (Bas Vully) (Fribourg)* domicilié à *Nyon*  
*célibataire*

né à *Villeneuve* le *vingt un* décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante deux*  
fils de *David Samuel Perrotet, décédé*  
et de *Rosine née Joseph, sa femme*

2° *Guillod, Henriette Constance*  
de *Bas Vully (Fribourg)* domiciliée à *Nant*  
*célibataire*

née à *Paris* le *vingt six* Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante neuf*  
fille de *David Guillod, décédé*  
et de *Catherine Ludi, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Nyon* le *seize*, à *Nant - Bas Vully*  
le *dix sept* Novembre de l'année *concurrente*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication*  
*à Nant, Bas Vully et Nyon*

Communiqué : *à Vully-le-bas*

Signatures des époux :

*Perrotet*  
*Henriette Perrotet*

Signatures des témoins :

*J. Messing Nyon*  
*Ch. Gaudy, à Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Thomas*  
*sub.*

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_

domicilié à \_\_\_\_\_

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_

mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_

mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

filles de \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil ;

*Clément  
Le numéro 61, au folio 81, est celui de la dernière  
inscriptions faits pour l'année 1898. Les deux  
doubles de la registre sont conservés. Ce que nous  
certifions. A Lyon le 31 décembre 1898  
L'officier de l'état civil. Aug. Dumont.  
Le double a été remis le 10 janvier 1899  
à l'autorité cantonale, en vertu de l'ar-  
ticle 2 de la loi. L'officier de l'état civil  
Aug. Dumont*



N° 1.

Richoz - Demierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richoz, Joseph-Théodore, agriculteur de Tanderens (Fribourg) domicilié à Nyon célibataire

né à Tanderens, le quatre octobre mil huit cent soixante six fils de Nicolas - Biat Richoz et de Marie - Madeleine - Marguerite née Gacher à Villars s/ Glâne

2° Demierre, Féronique - Céline de Montet (Glâne) domiciliée à Founex célibataire

née à Blessens, le sept Juillet mil huit cent septante-trois fille de Emmanuel - Simon Demierre, décédé et de Françoise - Germaine née Monney, sa veuve, à Founex.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le vingt-quatre, Tanderens le vingt-cinq, Montet le vingt-cinq, et à Founex, le vingt-dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Tanderens, Montet, Founex et Nyon.

Communiqué : à l'appel, Ursy.

Signatures des époux :

Richoz Joseph  
Céline Richoz

Signatures des témoins :

Auguste Clageloz Nyon  
Madeleine Monney Founex

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
comp.

Visé à Nyon le 10.2.1905 de l'officier J. Fialomina

N° 2

Raimondi-Cavalieri

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Raimondi, Antoine-Emile Louis Charles Marie, maçon

de Mantoue (Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Mantoue le trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante neuf.

fils de Joseph Raimondi \_\_\_\_\_

et de Louise Goffini, sa femme } décedés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Cavalieri, Ginevra Marie Josephine Marcelline, commerçante

de Rovereto (Vente) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

veuve de Bracchetti, Pierre, décedé le dix janvier mil huit cent  
quatre vingt dix huit \_\_\_\_\_

née à Rovereto le vingt six Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante huit

fille de Benjamin Cavalieri \_\_\_\_\_

et de Brigitte Agostini, sa femme } décedés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt cinq Novembre,  
Mantoue les onze et dix huit décembre et Rovereto le vingt  
sept novembre de l'année dernière \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation du Département  
de Justice et Police \_\_\_\_\_

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux:

Raimondi: Antoine Louis  
Cavalieri: Ginevra

Signatures des témoins:

H. Jorieu  
L. Pory

L'officier de l'état civil:

Auguste Pory

N<sup>o</sup> 3  
Grandjean - Nörr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un février mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Grandjean, Jules-Maurice, coiffeur  
de Buttes et de la Côte aux Fées domicilié à Nyon  
célibataire

né à Orbe le vingt sept Novembre mil huit cent septante quatre  
fils de Louis Félix Grandjean, cafetier  
et de Henriette Louise Grivat, sa femme

2<sup>o</sup> Nörr, Pauline-Méline  
de Gochsen (Wurtemberg) domiciliée à Nyon  
célibataire

née à Döttingen (Wurtemberg) <sup>31 ans.</sup> mil huit cent soixante huit  
fille de Louis Nörr, tanneur  
et de Pauline née Haag } à Gochsen

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix sept, Buttes et La Côte  
aux Fées le vingt et Gochsen le vingt un Janvier de  
l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Buttes, La Côte aux Fées  
Gochsen et Nyon.

Communiqué : à Buttes à la

Côte aux Fées et à la Chancellerie,

Signatures des époux :

Jules Grandjean  
Pauline Grandjean

Signatures des témoins :

Celestin Deponnaz  
Ed. Burgognon

L'officier de l'état civil :

A. B...



N<sup>o</sup> 4

Barras. Bläsi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Barras, Arnold - Emile, menuisier \_\_\_\_\_

de Villarod (Griboung) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Orbe le huit juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit

fils de Jean Julien Barras, charretier, décédé \_\_\_\_\_

et de Bertha Kristen, sa femme \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Bläsi, Jeanne \_\_\_\_\_

de Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Genève le vingt un avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux

fille de Gottlieb Bläsi, relieur, à Genève \_\_\_\_\_

et de Henriette Dorothee Dirrier, sa femme \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon et Genève-ville le premier  
et Villarod le deux Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Villarod, Genève et Nyon

Signatures des époux :

A Barras

J. Barras

Signatures des témoins :

J. B. Bläsi  
P. Bläsi

Communiqué : à L'Avoyer le

Griboung et au Bureau Can-  
tonal à Genève.

L'officier de l'état civil :

Aug. B. Bläsi

N° 5.

Morier, Eschler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morier, Emile-Louis, serblantier \_\_\_\_\_

de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon, le sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre

fils de Antoine Morier, serblantier \_\_\_\_\_

et de Catherine-Eucie Morier, sa femme } à Nyon.

2° Eschler, Sophie-Denise, couturière \_\_\_\_\_

de Oberwyl (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Basins, le trente mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept

fille de David Eschler \_\_\_\_\_

et de Madeleine de Käenel, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le huit, à Genève le dix et à Oberwyl aussi le dix Mars de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Genève, Oberwyl et Nyon

Communiqué : au Bureau Cantonal à Genève et à Oberwyl.

Signatures des époux :

Louis Morier

Sophie Morier

Signatures des témoins :

J. Ausermin à Nyon

E. Champion Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 6.  
Bassin Vuaille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bassin, Gabriel Antoine, charretier \_\_\_\_\_  
de Marchissy \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Marchissy le premier Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante huit  
fils de Louis (de Jean Gidion) Bassin, décédé \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise née Wolf \_\_\_\_\_

2° Vuaille, Cumbeline Domitile, cuisinière \_\_\_\_\_  
de Monthey (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Monthey le vingt trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six  
fille de Louis Vuaille \_\_\_\_\_  
et de Alexandrine née Brunel } décédés

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt huit février, Marchis-  
sy le deux Mars et Monthey le quatre du même mois de  
l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Marchissy, Nyon et Monthey

Communiqué : à Langinod et à  
Monthey.

Signatures des époux :

G. Bassin

C. Vuaille

L'épouse ne sachant écrire a apposé sa  
marque habituelle X

Signatures des témoins :

M. Robert Nyon

E. Champion Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
comp.



N<sup>o</sup> 7  
 Gillieron Benoit

Aujourd'hui sept Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Gillieron, Emile, décolleteur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Mézières le vingt quatre Maimil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de Louis Gillieron, charpentier \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de J. Henriette née Nicolas, sa femme, à Mézières

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Benoit, Ellen Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

du Chenin \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née aux Bionx le sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Charles Auguste Benoit, boiselier \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise Julie née Meylan, au Chenin \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le treize, au Brassus et à Servion le quinze et au Sentier le seize Mars de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. /

Pièces déposées :

Certificats de publication  
 à Nyon, Brassus, Sentier  
 et Servion. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Gillieron  
 Ellen Gillieron

Signatures des témoins :

Théophile Henqu a Lyon  
 Muller à Nyon

Communiqué : à Cron et au

Sentier \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Aufmann

N° 8.

Cottaz. Platel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cottaz, Jean-Claude, treillager \_\_\_\_\_

de La Tour du Pin (Isère) domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à La Tour du Pin le neuf avril mil huit cent soixante cinq

fils de Jean Claude Cottaz, treillager à la Tour du Pin

et de Marie Claudine née Verger \_\_\_\_\_

2° Platel, Jeanne Louise, couturière \_\_\_\_\_

de Senarclens et Rougemont domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sausanne le dix trois Novembre mil huit cent septante six

fille de Alexis Platel \_\_\_\_\_

et de Marie Joséphine née Parisod } à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le deux, Senarclens et Rougemont le quatre et La Tour du Pin les cinq et douze Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et Police \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Cottaz  
Jeanne Cottaz

Signatures des témoins :

Eugène Gagnier à Nyon  
Ch. Lorrain à Nyon

Communiqué : à la Chancellerie

à Rougemont et à Corsonay

L'officier de l'état civil :

Aug. Brunier

N° 9  
Crottaz - Böhy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crottaz, Lucien - Charles - François \_\_\_\_\_  
de St Barthelemy \_\_\_\_\_ domicilié à Renens \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Dailens le sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux  
fils de François Louis Crottaz \_\_\_\_\_  
et de Charlotte Jenny Louise née Trollien, sa femme \_\_\_\_\_  
2° Böhy, Sophie - Julie \_\_\_\_\_  
de Bogis \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le quinze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six  
fille de Charles Henri Böhy, décédé \_\_\_\_\_  
et de Anna Susanne Ruffer \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Saint Barthelemy le vingt huit février  
Nyon le vingt sept du même mois, Renens et Bogis le  
premier Mars de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier  
de l'état civil de Romanel

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Romanel  
Schallens et Crans. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

L. Crottaz  
S. Crottaz Böhy

Signatures des témoins :

Dupuy à Nyon  
L. Borel à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Borel



N° 10.

Duvoisin-Bornand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duvoisin, Charles Alphonse, charcutier \_\_\_\_\_

de Fontanezier \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Yverdon le quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fils de Marc François Charles Duvoisin \_\_\_\_\_

et de Jenny Françoise née Jirsh, sa femme \_\_\_\_\_

2° Bornand née Junod, Céline Elise \_\_\_\_\_

de Sainte Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

divorcée de Jules Gustave Bornand dès le vingt avril  
mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

née à Sainte Croix le dix huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_

fille de Jules (Ulysse) Junod \_\_\_\_\_

et de Louise (Marie Louise Delphine) née Rollat, à Greus

Les publications ont eu lieu à Nyon le onze, Fontanezier et Granges  
de St. Croix le douze et St. Croix le treize avril de l'année  
courante \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Fontanezier, St. Croix et Nyon  
et Granges de St. Croix \_\_\_\_\_

Communiqué : à Bonwillaret

à St. Croix.

Signatures des époux :

Charles Duvoisin

Céline Duvoisin

Signatures des témoins :

Jules Grandjean à Nyon

Charles Rossier à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Bernier

N° 11

Peter Läser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*deux neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Peter, Charles, relieur* \_\_\_\_\_

de *Gossau (Zurich)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Singen (G. duché de Bade)*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Nyon le douze Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante* \_\_\_\_\_

fils de *Rodolphe Peter, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Fanny Sophie dite Susanne Desponds, sa veuve, à Nyon* \_\_\_\_\_

2° *Läser, Jeanne Alice, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Gontenschwyl (Argovie)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nyon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Nyon le dix sept Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante huit* \_\_\_\_\_

fille de *Samuel Läser* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Louise Matthey* } à *Nyon.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Nyon le onze, Gossau et Gontenschwyl*  
*le douze et Singen le treize Mars de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication*  
*à Gossau, Gontenschwyl,*  
*Singen et Nyon.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à *Jourdain Gen.*

*Gontenschwyl et* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Peter,* \_\_\_\_\_

*Alice Peter* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Hri Geering à Nyon* \_\_\_\_\_

*Lo Brank* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Aug. Brumier* \_\_\_\_\_

N° 12

Nogariède Nogariède

Aujourd'hui dix sept Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Nogariède, Jean Félix, serrurier

Lieu d'origine et de domicile:

de Sainte Croix domicilié à Nyon

Etat civil:

divorcé de Wilhelmine Wagner dès le dix huit Juillet

Lieu et date de la naissance:

mil huit cent quatre vingt dix sept

né à Nyon le vingt sept février mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fil de Marc Louis François Henri Salomon Nogariède, décédé

domicile des parents:

et de Jeanne née Girod, sa veuve, à Nyon

Nom et profession de l'épouse:

2° Nogariède née Wagner, Wilhelmine

Lieu d'origine et de domicile:

de St<sup>e</sup> Croix domiciliée à Nyon

Etat civil:

divorcée de Jean Félix Nogariède dès le dix huit Juillet

Lieu et date de la naissance:

mil huit cent quatre vingt dix sept

née à Nieder-Egggenen (Bade) le sept août mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fille de Wilhelm Wagner

domicile des parents:

et de Caroline née Strohmeier, les deux décédés

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt un et St<sup>e</sup> Croix le vingt trois février et aux Granges de St<sup>e</sup> Croix le vingt cinq Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à St<sup>e</sup> Croix, Granges de St<sup>e</sup> Croix et Nyon.

Signatures des époux:

Nogariède Jean  
Mina Nogariède

Signatures des témoins:

Bertholet Henri et Doyon  
Ballif à Nyon

Communiqué: à St<sup>e</sup> Croix.

L'officier de l'état civil:

Audrenier



N° 13

Nidecker-Moinat

Aujourd'hui deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Nidecker, Louis, charbon \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Buchillon \_\_\_\_\_ domicilié à Etoy \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Etoy le treize Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatorze

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Henri Nidecker, à Etoy \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Jenny Emma née Freymond, décédée \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Moinat, Lia Bertha, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Lavigny \_\_\_\_\_ domiciliée au Truel (Nyon) \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Vullierens le trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Friedrich Henri Moinat \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Georgine Marie Louise née Henry, sa femme, à Nyon \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Etoy et Buchillon le dix huit, Lavigny et Nyon le dix neuf Mai de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par  
l'officier de l'état civil de  
St-Pierre. \_\_\_\_\_

Communiqué : à St-Pierre et à

Villar sous Yverne. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Nidecker \_\_\_\_\_

Lia Nidecker \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Hélène Moinat à Nyon \_\_\_\_\_

Joseph Serret à Nyon \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Augustin \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 14.  
Gacher-Zueloz

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Aujourd'hui neuf juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1<sup>o</sup> Gacher, Pierre-Emile, employé postal \_\_\_\_\_  
de Gruyère (Fribourg) domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à Rue le huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un  
fils de Jean Joseph Auguste Gacher \_\_\_\_\_  
et de Catherine Françoise née Pithon } à Sauvigny

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2<sup>o</sup> Zueloz, Léa, sommelière \_\_\_\_\_  
de St Brais (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à Sonceboz le dix neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq  
fille de François Zueloz \_\_\_\_\_  
et de Adeline née Froidevaux, sa femme } décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Nyon le treize, Gruyères le quinze  
et St Brais le seize Mai de l'année courante \_\_\_\_\_

Par jugement du 20 avril 1900,  
le Tribunal civil a déclaré  
a raison par le divorce le  
mariage Gacher Zueloz.  
Enoncé le 6 août 1900.

L'officier de l'état civil  
*Aug. Bunnier*  
Communiqué au Département  
de Justice et Police.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Gruyère, Nyon et St Brais

Signatures des époux:

*P. Gacher*  
*L. Zueloz*

Signatures des témoins:

*John Kulliste a Nyon*  
*V. P. Foubert a Nyon*

L'officier de l'état civil:

*Aug. Bunnier*

Communiqué: à Gruyères et à  
St Brais

N° 15.

Jossieron - Deluz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jossieron, Louis-Alois, Employé J.G. \_\_\_\_\_

de Montherod \_\_\_\_\_ domicilié à Lerroy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Rolle, le dix-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_

fils de Georges-Constant Jossieron, vigneron \_\_\_\_\_

et de Louisa-Jenny-Alexandrine née Grosjean, sa femme, à Morges. \_\_\_\_\_

2° Deluz, Emilie-Louise, repasseuse \_\_\_\_\_

de Jonatens-Mézery \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt-quatre septembre mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_

fille de Jean-Samuel Deluz \_\_\_\_\_

et de Julie-Georgine-Louise née Marguerat, sa femme, à Nyon. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le seize, à Lerroy et à Jonatens-Mézery  
le dix-neuf, et à Montherod, le vingt mai de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation délivrée par l'officier  
de l'Etat-Civil de Rolle. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Rolle, Guinel  
et Romanet. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jossieron Alois \_\_\_\_\_

Emilie Jossieron \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Jules Delaporte Nyon \_\_\_\_\_

Jonsson Jules J.S. Bussin \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Thomas \_\_\_\_\_



N° 16

Gibello-Saule-Vercellotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gibello-Saule, Flaminio-Giovanni-Francesco, entrepreneur

de Callabiana (Novarre) Italie \_\_\_\_\_ domicilié aux Eaux Vives \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Callabiana le vingtsept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fils de Antonio Gibello-Saule, fabricant \_\_\_\_\_

et de Francesca Corte, décédé \_\_\_\_\_

2° Vercellotti, Valentine-Angélique, sans profession

de Callabiana (Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le onze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fille de Jean Baptiste Vercellotti, décédé \_\_\_\_\_

et de Angèle Caroline née Gibelsacco, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon du 29 Mars au 9 avril, aux Eaux Vives du 30 Mars au 10 avril et à Callabiana les 16 et 23 avril 1899.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat civil des Eaux Vives.

Communiqué : à la Chan-

cellerie et au Bureau Cantonal.

Signatures des époux :

Flaminio Gibello

Valentine Gibello

Signatures des témoins :

D. Benito Vercellotti à Nyon

Charles-Poëpique Gibello Genève

L'officier de l'état civil :

A. P. P. P.

N° 17  
Simon. Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Et.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dis neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Simon, Henri Charles, négociant* \_\_\_\_\_

de *Vich et Mauborget* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_

*veuf de Louise Janny Jazan dès le premier Aouit mil*  
*huit cent quatre vingt cinq* \_\_\_\_\_

né à *Vich le vingt cinq Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quarante deux*

filz de *Jean Pierre Henri Simon, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Antoinette Charlotte Ester Chambardon, décédé* \_\_\_\_\_

2° *Favre née Gaidon, Marie Magdeleine* \_\_\_\_\_

de *Villars sous Yens* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Prangins* \_\_\_\_\_

*veuve de Henri Louis Favre dès le neuf Juillet mil*  
*huit cent quatre vingt quinze* \_\_\_\_\_

née à *Morzine le onze Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quarante neuf*

fille de *Joseph Gaidon, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Claudine Marullaz, sa femme, décédé* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Nyon le neuf, à Prangins le neuf, à*  
*Villars sous Yens le dix et à Mauborget le dix juin de*  
*l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication*  
*à Mauborget, Villars sous*  
*Yens, Vich, Prangins et Nyon*

Communiqué : *à Begnins*

*Fiez et Villars-sous-Yens.*

Signatures des époux :

*Ch. Simon*  
*Marie Simon*

Signatures des témoins :

*Ch. H. Mauborget*  
*J. Joly*

L'officier de l'état civil :

*A. B. B. B.*

N<sup>o</sup> 18  
 Burri Bellay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Burri, Camille. Ami. vernicellier \_\_\_\_\_

de la Lenth (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le quinze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept

fils de Ami Burri, décédé \_\_\_\_\_

et de Julie Marie Françoise née Denogem, à Nyon \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Bellay, Eugénie. Augusta, sans profession \_\_\_\_\_

de Gland et de Dullin \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Promenthoux sous Langins le dix décembre mil huit cent septante sept

fille de François Elie Bellay, décédé \_\_\_\_\_

et de Anne née Chatelain, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le seize, Dullin et la Lenth le dix-huit et Gland le dix-neuf Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
 la Lenth, Nyon, Gland et Dullin

Communiqué : à Lenth, Beguin et  
 Gilly.

Signatures des époux :

Camille Burri

Eugénie Burri

Signatures des témoins :

Alie Burri, à Nyon

Johr Kuller, Nyon

L'officier de l'état civil :

Aufmeyer



N° 19  
Blanc-Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Emile Pierre, jardinier \_\_\_\_\_

de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Mont-sur-Lausanne le douze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six

fils de François Louis Blanc, décédé \_\_\_\_\_

et de Jenny Susanne Basset, veuve, à Onex \_\_\_\_\_

2° Rossier, Elisa Henriette, lingère \_\_\_\_\_

de Vevey et Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Morges le dix-neuf septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf

fille de Louis Emile Rossier, marbrier \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Borel, sa femme, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix-sept, Rougemont le dix-huit, Lausanne et Vevey le vingt Mai de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Lausanne, Nyon, Vevey  
et Rougemont \_\_\_\_\_

Communiqué : à Lausanne, Vevey et  
Rougemont. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Blanc \_\_\_\_\_

Henriette Rossier Blanc \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

P. Girod Nyon \_\_\_\_\_

Charles Sinigant \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Aud. Sinigant \_\_\_\_\_

N° 20

Kopp Nikles

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kopp, Johann Josk, cordonnier \_\_\_\_\_  
de Mitzkirch (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à Prangins \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Mitzkirch le quatre Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf.

fil de Johann Kopp, domicilié à Mitzkirch \_\_\_\_\_

et de Josephine née Klundig, décédée \_\_\_\_\_

2° Nikles, Emma, tailleuse \_\_\_\_\_

de Sutz Sattrigen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Talleyres sous Montagny le onze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit

fille de Gottfried Nikles, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie née Schwab, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt trois, Prangins et Nidau  
le vingt quatre et Mitzkirch le vingt neuf Juin de l'année  
courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Mitzkirch, Nidau et Nyon

Communiqué: à Mitzkirch et à Nidau

Signatures des époux:

Jean Kopp  
Emma Kopp - Nikles

Signatures des témoins:

J.D. Bender - Verrellotti à Nyon  
Otto Meier à Nyon

L'officier de l'état civil:

A. B. B. B. B.

N° 21.

**Currian. Maurer.**

Aujourd'hui douze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Currian, Jules. Félix, couvreur

Etat civil :

de Chavannes de Bogis et Château d'Oex domicilié à Nyon

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon, le vingt-cinq Février mil huit cent cinquante-sept

Noms, profession et

fils de Claudine-Françoise Caroline Currian, décédée.

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Maurer née Michaud, Augusta-Merelina-Julia,

Lieu d'origine et de domicile :

de Wylersoltigen (Berne) domiciliée à Nyon

Etat civil :

veuve de Christian Maurer dèd le vingt-deux Février mil huit cent quatre-vingt-  
-dix

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon, le vingt-un Février mil huit cent Septante

Noms, profession et

fille de Henni Michaud

domicile des parents :

et de Louise-Suzanne née Kobel, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon, le dix-neuf; Château-d'Oex le  
vingt; Chavannes-de-Bogis et Wylersoltigen le vingt-un, et à  
l'Etivaz, le vingt-deux Juillet de l'Année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Chavannes de Bogis, Château  
d'Oex, l'Etivaz, Wylersoltigen  
et Nyon.

Signatures des époux :

Jules Currian  
Julia Currian

Signatures des témoins :

Emile Belet Nyon  
Jules Golay Nyon

Communiqué : à Crans, Cha-

teau d'Oex, Wylersoltigen.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N<sup>o</sup> 22

Mégevand-Champin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mégevand, Pierre, valet de chambre \_\_\_\_\_

de Bardonnex \_\_\_\_\_ domicilié à La Croix de Roson (Bardonnex)

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bardonnex le huit Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fils de François Mégevand \_\_\_\_\_

et de Caroline Girard \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Champin, Rosa Anna, sans profession \_\_\_\_\_

de Echalas (Rhône - France) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon (Vaud)

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le vingt trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fille de François Champin \_\_\_\_\_

et de Madeleine Ischy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bardonnex le quinze (et à Bardonnex  
le) à Nyon le dix sept Juin \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Pierre Mégevand

Rosa Mégevand

autorisation de l'officier de  
l'état civil de Bardonnex

Communiqué : au Bureau

Cantonal et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Pierre Mégevand

Rosa Mégevand

Signatures des témoins :

Louis Perpetua Nyon

Rigouit Dullent Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Prunier

N° 23

Ramel. Cupelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ramel, Louis Henri Emile, agriculteur  
de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
divorcé de Nancy Amélie Getaz dès le onze Mars mil huit cent nonante un \_\_\_\_\_  
né à Nyon le vingt quatre Septembre mil huit cent quarante un  
fils de Louis David Ramel \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Henriette Vulliard, sa femme } <sup>décédé</sup>  
2° Cupelin née Novel, Virginie, ménagère  
de Jongny \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
divorcé de François Louis Cupelin dès le quinze Juillet  
mil huit cent nonante huit \_\_\_\_\_  
née à Yvoire (Haute Savoie) le six Janvier mil huit cent soixante deux  
fille de Jean Novel, <sup>décédé</sup> \_\_\_\_\_  
et de Angélique née Barathay, <sup>décédée</sup> \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le neuf, Jongny & l'Étiar le dix août et Château d'Oex le onze, même mois, de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Château d'Oex, l'Étiar,  
Jongny et Nyon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Château d'Oex et à

Cornier. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Henri Emile Ramel  
Virginie Ramel

Signatures des témoins :

F. Ansermier à Nyon  
Jules Favog à Nyon

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 24.  
Longchamp-Isaac

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Longchamp, Auguste Rodolphe, employé de commerce  
de Lannoy et d'Essertines sur Rode domicilié au Locle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Lannoy le deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils de feu Jean Jules Longchamp \_\_\_\_\_

et de Elisa Jeanne Françoise née Gillieron, à Nyon \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Isaac Emilie Nancy \_\_\_\_\_

de Genève (ville) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Genève (ville) le dix Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fille de Paul Emile Isaac \_\_\_\_\_

et de Améline Nancy née Roguier, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu au Locle, Nyon et Genève le trente août  
à Essertines le trente un août et à Coppet (Lannoy) le  
premier Septembre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par  
l'officier de l'état civil du  
Locle. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Coppet, Gilly  
le Locle. Bureau Cantonal.

Signatures des époux :

A Longchamp  
& Isaac Longchamp.

Signatures des témoins :

A Meylan à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Auffray



N° 25

Chapuis-Huber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Septembre — mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapuis, Albert, jardinier —  
de Romanel et des Ponts de Martel Neuchâtel domicilié à Aigle —  
célibataire

né aux Ponts le deux Août — mil huit cent septante deux —  
fils de Chapuis Charles Louis, pharmacien —  
et de Caroline née Monard, domiciliés aux Ponts —

2° Huber, Antonie Bertha, couturière —  
de Windisch (Argovie) — domiciliée à Nyon —  
célibataire

née à Nyon le trois décembre — mil huit cent soixante huit —  
fille de Huber, François Albert, décédé —  
et de Charlotte Fanny Antoinette née Zurblier, sœur, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le neuf, à Romanel, à Windisch et à Aigle le dix et aux Ponts de Martel le onze Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Aigle —

~~\_\_\_\_\_~~

Communiqué : à Romanel, aux Ponts  
Aigle et Windisch.

Signatures des époux :

Albert Chapuis  
Bertha Chapuis Huber

Signatures des témoins :

Huber Nyon  
Huber Nyon

L'officier de l'état civil :

A. Bernier

N<sup>o</sup> 26

Martinetti-Berdoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingh sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Martinetti Dominique Ferdinand, entrepreneur

de Bieno (Novarre-Italie) domicilié à Moudon \_\_\_\_\_

veuf en 2<sup>des</sup> noces de Jeannette Dubrin née Cavin des le sept

Novembre mil huit cent quatre vingh dix sept \_\_\_\_\_

né à Bieno (Italie) le sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante un \_\_\_\_\_

fils de Camille Martinetti \_\_\_\_\_

et de Lucie née Cusani \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Berdoz Mariamne née Vuagniaux, ménagère

de Rossinière \_\_\_\_\_ domiciliée à Moudon \_\_\_\_\_

veuve en 1<sup>er</sup> noces de Jean David Berdoz des le dix sept

Septembre mil huit cent quatre vingh neuf. \_\_\_\_\_

née à Buchaux le vingh huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent trente six \_\_\_\_\_

fille de Jean Pierre Vuagniaux \_\_\_\_\_

et de Susanne Marguerite Gavillet, décedés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bieno les seize et vingh trois Juillet, à Moudon le vingh sept Juin et à Rossinière le vingh neuf Juin de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par l'of.  
ficier de l'état civil de Moudon

Communiqué : à la Chancellerie

à Moudon et à Rossinière

Signatures des époux :

D. M. Martinetti

Mariamne Martinetti

Signatures des témoins :

J. Bolduc à Moudon

L. Philippe à Moudon

L'officier de l'état civil :

Auguste Buisson

N<sup>o</sup> 27.  
Platel - Rozat.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trente Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Platel, Alexis-Louis \_\_\_\_\_ maçon \_\_\_\_\_  
de Senarclens et de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Prangins, le dix Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Alexis Platel \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie-Joséphine Parisod, sa femme, } domiciliés à Nyon \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Rozat, Elila, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à La Brévine, le dix-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Elise-Elvina Rozat, domiciliée à St. Imier. \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon, le dix, à Rougemont le sept, à Senarclens, à Château-d'Oex et à l'Etivaz, le huit septembre de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Senarclens, Rougemont,  
Château-d'Oex, l'Etivaz et  
Nyon. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*A. Platel*

*Elila Platel*

Signatures des témoins :

*J. Assurini de Nyon*

*Jean Cottier Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*  
compt.

Communiqué : à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ gement et à l'Etivaz \_\_\_\_\_



N° 28.

*Merbecks-Longchamp*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 31 Octobre 1923, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration gratuite de Merbecks née Longchamp, Françoise-Louise, veuve de Charles-Guillaume Ernest, désignée ci-contre, dans le droit de cité du Canton de Faud et des Communes de Lannay et Essertines sur Rolle.

Inscrit le 8 Novembre 1923.  
L'Officier de l'Etat-Civil:

*J. Thomaz*

Communiqué à Coppet, Gilly et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Merbecks, Charles-Guillaume Ernest, tailleur d'habits*  
de *origine française* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Berfeld (Allemagne) le vingt six Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante cinq*  
fils de *Charles Merbecks* \_\_\_\_\_

et de *Gertrude Angersbach, sa femme* } *décédés*

2° *Longchamp, Françoise Louise, couturière* \_\_\_\_\_  
de *Lannay et Essertines sur Rolle* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nyon* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Lannay le deux Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante six*

filles de *Jean Jules Longchamp, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Elisa Jeanne Françoise née Gillieron, sa veuve, à Nyon*

Les publications ont eu lieu à *Dijon les dix et dix sept Septembre, à Nyon*  
*le vingt août, à Essertines le vingt un août et à Lannay le*  
*premier Septembre de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation du Département de Justice et Police*

Communiqué: à la chancellerie

*à Coppet et à Gilly*

Signatures des époux:

*Merbecks*

*Louise Merbeck Longchamp*

Signatures des témoins:

*J. Kohler Geneve*

*Jean Isaac à Nyon*

L'officier de l'état civil:

*Aud. Pinner*

N° 29

*Ammann Basset*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 7 juin 1847 le  
Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la recti-  
fication de l'acte de mariage  
ci-coté de Ammann Jean Rodolphe  
en ce sens qu'à la Commune de  
Lippersweil seule indiquée comme  
lieu d'origine des membres de la  
famille Ammann, doit être ajoutée celle  
de Souberswil omise par erreur...

Inscrit le 28 juin 1847  
L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Aujourd'hui quatre Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ammann, Jean Rodolphe, mécanicien \_\_\_\_\_  
de Lippersweil (Thurgovie) domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Coppet le seize juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept  
fils de Jean Ammann, charron \_\_\_\_\_  
et de Anna Elisabeth Siegenthaler } à Nyon \_\_\_\_\_

2° Basset Florence Lucie, femme de chambre  
de Goumoens la ville \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à St Sulpice le deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq  
fille de Ami Henri Basset, journalier } \_\_\_\_\_  
et de Anna Marie née Wuthrich } à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix huit, Goumoens la ville  
le dix neuf et Lippersweil le vingt un Octobre de  
l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Lippersweil, Goumoens  
la ville et Nyon. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Rodolphe Ammann*  
*Florence Ammann*

Signatures des témoins :

*Basset Emile Lausanne*  
*Giraud Yvonne Vevey*

Communiqué : à Waldi et  
à Echallens \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 30

Laffely Jaquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu :

1° Laffely, François Emile, dessinateur \_\_\_\_\_

de Ballaignes \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Morges le quatorze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fils de Henri Louis Laffely, décédé \_\_\_\_\_

et de Rosine née Merminod, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

2° Jaquillard, Emma Jenny, cuisinière \_\_\_\_\_

de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Gland \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Gland le vingt sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit

fille de Marc François Jaquillard \_\_\_\_\_

et de Louise Frédérique née Merminod } à Gland

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix huit, Gland et Rougemont  
le dix huit et Ballaignes le vingt Octobre de l'année  
courante \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Ballaignes, Nyon, Rouge-  
mont et Gland \_\_\_\_\_Communiqué : à Ballaignes  
et à Rougemont \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Laffely  
Jenny Laffely

Signatures des témoins :

J. Heisermann Gré Laconnex  
Bertholet Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin



N<sup>o</sup> 31

Chollet Noblet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Chollet, Gaspard Louis Gustave, employé de banque

de Maracon \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sandanne le vingt huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf

fils de Jean Charles Louis Gaspard Chollet \_\_\_\_\_

et de Susette Marie Meniond, sa femme } à Nyon

2<sup>o</sup> Noblet, Marie Louise \_\_\_\_\_

de Marchissy \_\_\_\_\_ domiciliée à Duillier \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Duillier le quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois

fille de Louis Albert Noblet, décédé \_\_\_\_\_

et de Jeanne Pauline Ducimetière, savenne, à Duillier

Les publications ont eu lieu le quatorze Octobre à Maracon, Nyon, Marchissy et Duillier \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Maracon, Nyon, Marchissy et Duillier \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

G. Chollet  
M. Noblet

Signatures des témoins :

J. Blondel  
A. Guet

Communiqué : à Palézieuse

et à Longevod \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Aud. Prouvier

N° 32

Chollet - Rossier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chollet Charles François Eugène, coiffeur \_\_\_\_\_

de Maraicon \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le vingt cinq Avril mil huit cent septante trois

fils de Jean Charles Louis Gaspard Chollet \_\_\_\_\_

et de Susanne Marie Henrioud, sa femme } à Nyon

2° Rossier Louise Pauline \_\_\_\_\_

de Bougy Villars \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le vingt deux Août mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fille de Isaac Rossier, domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

et de Julie Pauline née Hugon, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu le quatorze Octobre à Maraicon,  
Nyon et Bougy Villars. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Maraicon, Nyon et Bougy  
Villars \_\_\_\_\_

Communiqué: à Salézienne  
et à Aubonne \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Eug. Chollet

Louise Chollet

Signatures des témoins:

J. Blondel Nyon  
A. Hugon " "

L'officier de l'état civil:

A. Prunier

N<sup>o</sup> 33.  
Cottier-Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cottier, Julien-François, pâtissier \_\_\_\_\_  
de Gland \_\_\_\_\_ domicilié à Gland \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Commugny le deux février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois  
fils de défunts Pierre François Cottier \_\_\_\_\_  
et de Rosalie née Perroud \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Pittet, Alice Françoise, femme de chambre  
de Sciez (Haute Savoie) domiciliée à Gland \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Sciez le vingt neuf Septembre mil huit cent septante cinq  
fille de Marie-Joseph Pittet, vigneron à Gland \_\_\_\_\_  
et de Marie née Conty \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gland le treize Octobre et à Sciez  
les quinze et vingt deux Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation délivrée par  
l'officier de l'état civil de  
Begnins. \_\_\_\_\_

Communiqué : à Begnins et à  
la Chancellerie.

Signatures des époux :

Julien Cottier  
Alice Pittet

Signatures des témoins :

J. Tappay à Lyon  
Marcelle Alexandre à Lyon

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 34.  
Gingins-Mischler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Gingins, Richard John, facteur postal  
de La Sarraz \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf.  
fils de Louis Henri Gingins, décédé \_\_\_\_\_  
et de Marguerite Boru, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Mischler, Louise, couturière \_\_\_\_\_  
de Wählern (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le quatre Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux  
fille de Jean Mischler, décédé \_\_\_\_\_  
et de Henriette née Rosset, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix huit, La Sarraz et  
Schwarzenbourg le dix neuf Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Nyon, La Sarraz et Sch.  
warzenbourg. \_\_\_\_\_

Communiqué: à la Sarraz et à  
Schwarzenbourg

Signatures des époux:

Gingins John  
Louise Gingins

Signatures des témoins:

Borjovon Henri  
J. Anserin à Nyon

L'officier de l'état civil:

Aug. Bunnig

N<sup>o</sup> 35  
Treyer-Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Treyer, Charles-Jules-Albert, employé de commerce

de Nyon \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le vingt six Juillet mil huit cent septante six

fils de Auguste Aimable Treyer, décédé \_\_\_\_\_

et de Léa née Augsburgers, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Saugy, Julie-Henriette, couturière \_\_\_\_\_

de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Gingins le vingt sept Janvier mil huit cent septante quatre

fille de Antoine Saugy \_\_\_\_\_

et de Louise Caroline Chouet, sa femme, } à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre et Rougemont

le six Novembre écoulé \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Nyon et Rougemont

Signatures des époux :

Albert Treyer  
Julie Saugy-Treyer

Signatures des témoins :

Emile Bellet  
Antoine Saugy

Communiqué : à Rougemont-

L'officier de l'état civil :

Auguste P...  
[Signature]

N<sup>o</sup> 36  
Tiercy-Bachelard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Tiercy Paul-Jules Samuel, voiturier \_\_\_\_\_  
de Saint Cergues \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à l'Aspresur Nyon le dix Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf.  
fils de Tiercy, Charles Louis, à St Cergues \_\_\_\_\_  
et de Jenny Adèle née Tisson, décédée \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Bachelard Marie-Ida, couturière \_\_\_\_\_  
de Nyon et Pampigny \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit  
fille de Alfred Bachelard, décédé \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise Pilet, sa veuve, à Nyon \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Nyon le seize, St Cergues et Pampigny  
le dix sept Novembre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à St. Cergues, Nyon et Pam-  
pigny. \_\_\_\_\_

Communiqué : à St Cergues et à  
Pampigny \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Paul Tiercy  
Marie Tiercy

Signatures des témoins :

Hemi Dagon à Nyon  
E Champion Nyon

L'officier de l'état civil :

Auf Pampigny



N° 37.  
Fournier-Brosi

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Fournier, Louis-Adolphe, jardinier \_\_\_\_\_  
de Cercier (Haute-Savoie) domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Céligny (Genève) le onze décembre mil huit cent soixante neuf  
fils de François Fournier, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Adélaïde née Juliard \_\_\_\_\_ } à Céligny.

2° Brosi, caroline, repasseuse \_\_\_\_\_  
de Bâle-ville et de Egerkingen (Soleure) domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Bâle le vingt huit Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq  
fille de Jacob Brosi, à Bâle \_\_\_\_\_  
et de Anna Maria née Sandmeier, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix sept, Egerkingen le dix huit,  
et Bâle le vingt Octobre et à Cercier les vingt six Novem-  
bre et trois décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation du Départe-  
ment de Justice et Police

\_\_\_\_\_

Communiqué: à la Chancellerie,  
à Bâle et à Egerkingen

Signatures des époux:

L. Fournier  
L. Fournier.

Signatures des témoins:

Mogot Mon Guillier  
Olivier Roux Nyon.

L'officier de l'état civil:

A. Fournier

N<sup>o</sup> 38.

Franceleh Kurzeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Franceleh, Charles-Alfred, cocher \_\_\_\_\_

de Genollier \_\_\_\_\_ domicilié à Lyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Genollier le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq.

fils de Charles Louis Daniel Franceleh \_\_\_\_\_

et de Louise Charlotte Adèle Baud } décédés2<sup>o</sup> Kurzeler, Albertine, couturière \_\_\_\_\_

de Wertheim (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Schwarzenbourg le onze février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept

fille de Samuel Frédéric Kurzeler \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Heinrichs \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lyon le treize, Wertheim le quinze  
et Genollier le seize Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Genollier, Lyon et  
Wertheim \_\_\_\_\_

Communiqué : à Beguins et à

Wertheim.

Signatures des époux :

Alfred Francelet  
Albertine Francelet

Signatures des témoins :

E. Mischler Lyon  
H. Bougebaux  
Lyon

L'officier de l'état civil :

A. P. M. M. M.

N° 39

Quaysin-Waridel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 11 Avril 1905, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de cet acte dans ce sens que le nom de famille de l'épouse, écrit par erreur Quaysin, sera écrit Quaysin.

Inscrit le treize avril mil neuf cent-cinq. L'officier de l'état civil :

J. Thomat

Communiqué à Gingins et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui vingt deux décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Quaysin, Felix Henri, cordonnier

de Trélex domicilié à Nyon

célibataire

né à Echandens le dix neuf août mil huit cent septante quatre

fils de Henri Frédéric Quaysin, agriculteur, à Crans

et de Augusta Marie née Delapierre, décédée

2° Waridel, Rosine, blanchisseuse

de Pralins et Chanéaz domiciliée à Nyon

célibataire

née à Chesalles le dix juillet mil huit cent soixante sept

fille de Frédéric Samuel Waridel

et de Jeanne Marie Mayor, sa femme, } décédés

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt sept, Trélex le vingt neuf et Pralins le trente Novembre de l'année courante, à Chanéaz le deux décembre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Trélex, Nyon, Pralins et Chanéaz.

Signatures des époux :

Felix Quaysin  
Rosine Quaysin

Signatures des témoins :

Paul Piercy à Nyon  
Charles Fontallier à Nyon

Communiqué : à Gingins et à Donneloye.

L'officier de l'état civil :

Augustin



N° 40

Monnairon-Burnet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt neuf Décembre — mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Monnairon, Alfred Constant, agriculteur

de Fichy — domicilié à Nyon —

célibataire —

né à Bière le premier février — mil huit cent septante trois

fils de Louis Monnairon —

et de Henriette Jenny née Pignet, } à Trélex

2° Burnet, Françoise Joséphine, ménagère —

de Féternes (Haute Savoie) domiciliée à Nyon —

célibataire —

née à Féternes le vingt huit janvier mil huit cent quatre vingt un

filles de Etienne Burnet, agriculteur, à Nyon —

et de Augustine Dutruel, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Nyon le treize, Fichy le quinze et Féternes les dix neuf et vingt six Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Fichy, Féternes et Nyon

Signatures des époux:

Monnairon Alfred  
Monnairon Françoise

Signatures des témoins:

Monnairon Louis  
Burnet

Communiqué: à Aubonne et à la

Chancellerie

L'officier de l'état civil:

Aug. Burnier

à lecture. Le numéro 40 au folio 122 est celui de la dernière inscription fait dans l'année 1899. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions à Nyon le 31 Décembre 1899.

L'officier de l'état civil.  
Aug. Burnier

Annuaire du double. Un double a été remis le 10 janvier 1900 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi.

L'officier de l'état civil.

Aug. Burnier

N° 1.  
*Duret. Gazel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
 neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Duret, Jean Alfred, agriculteur* \_\_\_\_\_  
 de *Jussy (Haute Savoie)* domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Jussy le onze Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre  
 fils de *Michel Duret, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Marie Joséphine Neuwecelle, sa femme, à Jussy* \_\_\_\_\_

2° *Gazel, Mélanie Marie* \_\_\_\_\_

de *Lully (Haute Savoie)* domiciliée à *Nyon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Gland (la Bergerie) le vingt un Février* mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

filles de *François Joseph Gazel, vigneron* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Marie née Dubouloz, sa femme, à Nyon* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Nyon le treize, à Jussy et Lully*  
*les dix sept et vingt quatre décembre de l'année écoulée*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation du Département*  
*de Justice et Police*

Signatures des époux :

*Duret Jean Alfred*  
*Mélanie Duret*

Signatures des témoins :

*D. Binda Verzilotti à Nyon*  
*Bidal Carrier*

Communiqué : *à la Chancellerie*

L'officier de l'état civil :

*Auf. Dumont*

Visé par le 20.1.1900 à la suite de l'acte de mariage

N° 2.

Zeender, Jakob.

Nom et profession de l'époux:

1° Zeender, Emile Samuel, Coiffeur

Lieu d'origine et de domicile:

de Köniz (Berne) domicilié à Genève

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Croy (Vaud), le dix-neuf Novembre mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fils de Samuel Zeender, décédé

domicile des parents:

et de Elisabeth Muller, sa veuve, domiciliée à Nyon

Nom et profession de l'épouse:

2° Jakob, Maria-Magdalena, Modiste

Lieu d'origine et de domicile:

de Trub (Berne) domiciliée à Genève

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Matteln, le trente novembre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Adolf Jakob

domicile des parents:

et de Magdalena Häster, sa femme, décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Genève le cinq, à Köniz et à Trub, le huit janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation délivrée par  
l'officier de l'Etat-civil de  
Genève.

Communiqué: à Köniz et à Trub

et à Berne

Signatures des époux:

Emile Zeender

Marie Zeender,

Signatures des témoins:

Bouquet Frédéric Hou  
Pallonghi Arturo Nyon

L'officier de l'état civil:

J. Thomas  
comp



N° 3.

Rosset-Algaier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Rosset, Jules Félix, jardinier  
de Bonny Villars domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon le hente Mai mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de Isaac Rosset, jardinier à Nyon

domicile des parents :

et de Julie Pauline née Hugon, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Algaier, Wilhelmine Frédérique

Lieu d'origine et de domicile :

de Bietigheim (Wurttemberg) domiciliée à Genève

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bietigheim le neuf avril mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fille de Guillaume Frédéric Algaier, décédé

domicile des parents :

et de Wilhelmine Pauline née Maier, sa sœur, à Bietigheim

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le cinq, Bonny le six, Genève le huit et Bietigheim les treize et vingt quatre janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Nyon, Bonny, Genève et  
Bietigheim

Signatures des époux :

Jules Rosset  
Mina Rosset

Signatures des témoins :

Ch. J. et Nyon  
Eug. Challet, Nyon.

Communiqué : à Aubonne et à la

Chancellerie

L'officier de l'état civil :

Auguste Bunnier

N<sup>o</sup> 4

Marthe Chautems

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Marthe, Joseph Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberried (Fribourg) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ursy Mollens le six janvier mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Pierre Marthe, à Fribourg

domicile des parents :

et de Marie Louise née Sottas, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Chautems, Elise Amélie

Lieu d'origine et de domicile :

de Môtiers (Fribourg) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Môtiers le trente janvier mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Jean Louis Chautems, à Nyon

domicile des parents :

et de Amélie Sophie Blanc, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le neuf, Môtiers le dix et Oberried le douze janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Nyon, Môtiers et Oberried

Communiqué : à Oberried et à Môtiers

Signatures des époux :

Marthe Alfred  
Amélie Marthe

Signatures des témoins :

J. Anserin brig.  
Nyon  
Louis Chautems

L'officier de l'état civil :

Aug. Buisson

17 février

N° 5

Gillieron Gonthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept février ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron Paul, voyageur de commerce

de Ferlens et Mézières domicilié à Rolle

célibataire

né à Boudry le quatre janvier mil huit cent septante huit

fils de Samuel Gillieron

et de Sidie Marion, à Ferlens

2° Gonthier, Louise Céline, négociante

de St<sup>e</sup> Croix domiciliée à Nyon

célibataire

née aux Bionx le vingt sept décembre mil huit cent septante sept

fille de Jules Gonthier

et de Rosine Richard, domiciliés à Nyon

Les publications ont eu lieu à Mézières, Ferlens, Rolle et St<sup>e</sup> Croix le premier février et à Nyon le trente un janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par l'officier de l'état civil de Rolle

Signatures des époux :

Paul Gillieron

Louise Céline Gillieron

Signatures des témoins :

L. Piller Rolle

Suzanne Michel Nyon

Communiqué : à Oron la Ville, à

Mézières, à Rolle et à St<sup>e</sup> Croix.

L'officier de l'état civil :

Luc Dumont



N<sup>o</sup> 6

Gaudin Savanchy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix sept février mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Gaudin, Charles, vermicellier

de Chevilly domicilié à Nyon

célibataire

né à Champvenin le six Novembre mil huit cent septante huit

fils de Charles Gaudin, décédé

et de Marianne née Cornu, à Orbe

2<sup>o</sup> Savanchy, Marie. Henriette, vermicellière

de Lully et Riez domiciliée à Nyon

célibataire

née à Stampalais le vingt huit Septembre mil huit cent septante neuf

fille de Emma Savanchy.

et de

Les publications ont eu lieu à Nyon et Lully le vingt un Janvier  
Chevilly et Riez le premier février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Chevilly, Lully, Riez et  
NyonCommuniqué: à La Sarraz, à Lully  
et à Cully.

Signatures des époux:

Gaudin Charles  
Savanchy Marie

Signatures des témoins:

Livet Frédéric à Nyon  
Ferry Boyard à Nyon

L'officier de l'état civil:

Audouin

N° 7

Rouge - Claudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de première instance du Canton de Genève, du 21 Décembre 1912, déclaré exécutoire ensuite de certificat de non appel du 6 mars 1913, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce.

Nyon, le 10 Mars 1913.

L'Officier de l'état-civil :

J. Thomas

Communiqué au Département de Justice et Police.

Suivant prononcé du Département politique Suisse, du 11 Octobre 1915, Eugénie, divorcée Claudet, divorcée Rouge, mentionnée ci-contre, a été réintégrée gratuitement dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Coirinsins.

Nyon, le 29 Octobre 1915.

L'Officier de l'Etat-civil :

J. Thomas

Communiqué à Begnins et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui vingt trois mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge, Louis Alfred maçon

de Taminges (Haute Savoie) domicilié à Nyon

célibataire

né à Taminges, le vingt deux septembre mil huit cent septante deux

fils de Jean Rouge

et de Jeanne Michallat } décédés

2° Claudet née Besson, Eugénie, ménagère

de Coirinsins domiciliée à Nyon

divorcée de Marc Auguste François Claudet, dès le treize mai mil huit cent quatre vingt seize

née à Gimel, le sept avril mil huit cent soixante trois

fille de Antoine Louis Besson

et de Marianne Elise Meylan

Les publications ont eu lieu à Nyon, le trente janvier, à Coirinsins le deux février et à Taminges les quatre et onze février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police.

[Redacted area]

Communiqué : à la Chancellerie

et à Begnins

Signatures des époux :

Rouge et Alfred Eugénie Rouge

Signatures des témoins :

J. Ansermin brig à Nyon  
P. Lutz capt. police Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 8.

Beaud. Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Beaud, François-Jules, terrassier \_\_\_\_\_

de Douvaine (D. C. Savoie) domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Douvaine le vingt huit juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fils de Jules Beaud, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie Aline née Jacquier, veuve, à Nyon \_\_\_\_\_

2° Richard, Joséphine, ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_

de Chens Eusy (D. C. Savoie) domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le dix huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fille de Marie Alphonse Richard \_\_\_\_\_

et de Lucie née Depollier \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Douvaine et à Chens les quatre et  
onze Mars et à Nyon le vingt six février de l'année  
couranteAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Départe-  
ment de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

François-Jules Beaud  
Joséphine Beaud

Signatures des témoins :

Dedomo G. Jahn  
Baudet Adolphe

L'officier de l'état civil :

Auguste Bernier



N° 9  
Richli. Bidal

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze Avril mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Richli, Jean Laurent, tailleur  
de Ruswil (Lucerne) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lucerne le vingt quatre Janvier mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de Laurent Richli, tailleur, à Nyon

domicile des parents :

et de Madelaine née Koch, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Bidal, Louise Alice, professeur de musique

Lieu d'origine et de domicile :

de Vailly (Haute Savoie) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le quatre Janvier mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de Joseph Bidal, entrepreneur à Nyon

domicile des parents :

et de Marie Louise Lizon au Cire

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le treize, Ruswil le quinze et Vailly  
les dix huit et vingt cinq Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Nyon, Ruswil et Vailly

Signatures des époux :

J. Richli

L. Bidal Richli

Signatures des témoins :

V. Gamboni Nyon

Louis Gamboni Nyon

Communiqué : à Ruswil et à  
la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

N° 10.

Francina Matthey Doret.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Placé les mots en  
à Varzo.

Aug. Pommier

Aujourd'hui vingt sept Avril mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Francina, Anselme, négociant

de Varzo (Novare) Italie domicilié à Nyon

célibataire

né à Varzo le vingt cinq Mars mil huit cent soixante cinq

fils de Céleste Francina

et de Maria Bozzo, sa femme } décédés

2° Matthey Doret, Clémentine, couturière

de la Brévine et du Locle (Neuchâtel) domiciliée à Nyon

célibataire

née à la Brévine le trente un Janvier mil huit cent septante sept

fille de Henri Guillaume Matthey Doret, décédé

et de Cécile Léa née Gretillat, sa veuve, à Montroux

Les publications ont eu lieu à Nyon le six, la Brévine et le Locle le

sept et à Varzo Mars de l'année courante et à Varzo les  
vingt un décembre de l'année dernière et premier Janvier de cette  
annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation du Département  
de Justice et Police

Signatures des époux:

Francina Anselme

Clémentine Francina

Signatures des témoins:

Caroline Francina

Ant. Winkler

Communiqué: à la Chancellerie  
à la Brévine et du Locle.

L'officier de l'état civil:

Aug. Pommier

N° 11

*Carmine - Mazza*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit avril mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-*

*par-devant* l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Carmine, Gilles Michel Victor, peintre en bâtiments*

de *Ste Agata, Novarre, Italie* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Ste Agata, le vingt huit octobre mil huit cent septante quatre*

fil de *Lantino Carmine, cultivateur*

et de *Caroline Campucci, domiciliés à Ste Agata*

2° *Mazza, Delphine Concette, ménagère*

de *Vignone, Novarre, Italie* domiciliée à *Nyon*

*célibataire*

née à *Vignone, le huit décembre mil huit cent septante un*

fille de *feu Louis Mazza*

et de *feu Marguerite Besia*

Les publications ont eu lieu à *Nyon et Lausanne, le sept février*  
*et à Ste Agata et Vignone, le dix huit février mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Lausanne*

Signatures des époux :

*Carmine Gilles*  
*Carmine Delphine*

Signatures des témoins :

*H. Lappaz*  
*H. Rilli*

Communiqué : *à la Chancellerie et à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Brunier*



N° 12

Pavillard - Picoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pavillard, Henri Samuel, agriculteur

de Orny domicilié à Saint-Pres

veuf de Marie Aline née Bugnon, dès le huit décembre  
mil huit cent quatre vingt dix huit

né à Orny, le deux septembre mil huit cent cinquante-quatre

fils de François Henri Pavillard, cultivateur, à Orny

et de Susette Sophie née Pavillard, décédée

2° Picoud, Marie Louise

de Le Vaud domiciliée à Saint-Pres

célibataire

née à Le Vaud, le huit septembre mil huit cent cinquante sept

fille de Jean Marc Louis Picoud

et de Rosalie Sophie née Genevay, au Vaud

Les publications ont eu lieu à St. Pres et Orny, le vingt huit et à Le Vaud  
le vingt neuf mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de St. Pres

Communiqué : à La Sarraz et à

Begnins et St. Pres

Signatures des époux :

Henri Samuel Pavillard

Marie Louise Pavillard

Signatures des témoins :

P. Matthey

Henri Genevay

L'officier de l'état civil :

Auguste...

N° 13

Davaine - Gonch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Davaine, Joas. Elisée, employé de banque

de Vich domicilié à Nyon

célibataire

né à Mouchin (Nord) France, le cinq Avril mil huit cent soixante trois

fils de Jean Baptiste Davaine

et de Julie Florine née Macquier

2° Gonch, Marie-Sophie-Hélène

de Vuarrens domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le seize Septembre mil huit cent septante un

fille de Louis Abram Gonch, Banquier } à Nyon

et de Fanny née Gonin

Les publications ont eu lieu à Nyon le cinq, à Vuarrens le sept et à Vich le dix sept Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Vich, Nyon et Vuarrens

Communiqué : à Vuarrens et à Beguins

Signatures des époux :

Elisée Davaine

Sophie Davaine Gonch

Signatures des témoins :

Gonch  
J. Davaine  
Privat

L'officier de l'état civil :

Augustin

N° 14

*Birrer-Schubiger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Birrer, Henri Alfred, tonnein*de *Degerfelden (Argovie)* domicilié à *Nyon**célibataire*né à *Rapperswil* le *seize Janvier* mil huit cent *septante*fils de *Samuel Birrer*et de *Anna née Saamli*2° *Schubiger, Jeanne Louisa, couturière*de *Uznach (S<sup>t</sup> Gall)* domiciliée à *Montreux**divorcée de Georges Friess dès le six Juin mil huit cent quatre vingt quatorze*née à *Oberegg (Molten) S<sup>t</sup> Gall* le *dix sept* mil huit cent *Mars mil huit cent soixante huit*fille de *Gustave Schubiger, décédé*et de *Bertha née Hug, à Uznach*Les publications ont eu lieu à *Nyon* le *cinq*, *Degerfelden et Uznach* le *six* et *Montreux les Planches* le *dix neuf* *Avril* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Degerfelden, Nyon, Uznach et Montreux*Communiqué : à *Degerfelden* et à*Uznach et Montreux*

Signatures des époux :

*Alfred Birrer**Louise Birrer*

Signatures des témoins :

*J. d. Binda Vercellotti à Nyon*  
*B. Giavina à Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Bünzli*



N° 15

Borios. Kluser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borios, Alphonse Emile, maître d'hôtel

de Sabastide-Rouairoux (Tarn) domicilié à Nyon

célibataire

né à Sabastide-Rouairoux le vingt six août mil huit cent septante quatre

fils de Alphonse Borios, décédé

et de Marie Escourrou, sa veuve, à Nyon

2° Kluser, Mathilde, sans profession

de Ried-Brigue (Valais) domiciliée à Ried-Brigue

célibataire

née à Ried-Brigue le dix huit Novembre mil huit cent soixante quinze

fille de Joseph Kluser, décédé

et de Sophie née J. Ceinzen, à Ried

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix, Ried-Brigue le treize et Sabastide-Rouairoux les quinze et vingt deux avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation du Département de Justice et Police

Communiqué : à la chancellerie et à Brigue

Signatures des époux :

Alphonse Borios

Mathilde Borios

Signatures des témoins :

J. Dudas Nyon

Borios Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

N° 16

Geisseler - Simi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Geisseler, Henri-Franz, serrurier

de Villisau-Sand (Lucerne) domicilié à Nyon

célibataire

né à Châtelvère Essertines le neuf Septembre mil huit cent septante huit

fils de Jean Jacques Geisseler, décédé

et de Henriette Marie Durand, sa veuve, à Genève

2° Simi, Alice, repasseuse

de Gessenay domiciliée à Nyon

célibataire

née à Château d'Oex le vingt trois Juin mil huit cent septante cinq

fille de Jean Albert Simi, décédé

et de Anna Elisabeth née Reinhardt, sa veuve, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le cinq, Villisau-Sand le  
doux et Gessenay le sept avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Villisau-Sand, Gessenay  
et Nyon.

Communiqué: Villisau-Sand

Gessenay r. Saanen (Berne)

Signatures des époux :

Henri Geisseler  
Alice Geisseler

Signatures des témoins :

Emile Faubani à Nyon  
Hermann Frake à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

N° 17.

*Guillety - Burri*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guillety, John Louis, chapelier*

de *Dulens* domicilié à *Nyon*

*célibataire*

né à *Nyon le neuf Mai* mil huit cent *septante six*

fils de *Eugène Alfred Guillety*

et de *Jenny née Nally, les deux à Nyon*

2° *Burri, Alice Pauline, chapelière.*

de *la Senth (Berne)* domiciliée à *Nyon*

*célibataire*

née à *Nyon le premier Mai* mil huit cent *septante six*

fille de *Ami Burri, décédé*

et de *Julie Marie Françoise née Denogent, à Nyon*

Les publications ont eu lieu à *Nyon le dix huit, Dulens le dix neuf, et à la Senth le vingt avril de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Nyon, Dulens et la Senth*

Communiqué : à *Lechaleux*

*et à Senth*

Signatures des époux :

*John Guillety*

*Alice Guillety*

Signatures des témoins :

*Laurant à Nyon*

*Alph Bavelot à Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Perrin*



N° 18.

Aujourd'hui vingt-deux Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Rœmer-Müller  
née Kindler.

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Rœmer, Alfred-Félix, \_\_\_\_\_ Vannier

Lieu d'origine et de domicile:

de Recherwil (Soleure) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Kaulruz, le dix-huit Juillet mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Robert Rœmer \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Marie-Catherine née Weingaertner } à Rich.

Nom et profession de l'épouse:

2° Müller née Kindler, Anna-Marie, herbiciote

Lieu d'origine et de domicile:

de Stüsslingen (Soleure) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil:

divorcée de Ours-Rodolphe Müller dès le neuf novembre mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Piotta, commune de Quinto (Tessin) ~~mil huit cent~~ le deux Mars mil huit cent quarante-six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Jean Kindler } \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Louise Gergner } décédés \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Nyon, le trente avril, à Kriegstetten le deux, et à Stüsslingen le quatre Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à  
Kriegstetten, Stüsslingen et  
Nyon

Communiqué: Kriegstetten  
et Stüsslingen

Signatures des époux:

Alfred Félix Rœmer

+

Signatures des témoins:

Guillaume D'Amat à Nyon  
Leon Geaff Genève

L'officier de l'état civil:

J. Thomae  
comp.

N<sup>o</sup> 19  
Griessen, Dutruin

Aujourd'hui dix-neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Griessen, Charles Alfred, commis

Lieu d'origine et de domicile :

de Lenk (Berne) et du Petit Saconnex (Genève) domicilié au Petit Saconnex

Etat civil :

veuf de Anna Henriette Sellaz, décédée à Genève le seize

Lieu et date de la naissance :

Octobre mil huit cent quatre-vingt dix huit

Noms, profession et

né au Grand Saconnex le quinze Mars mil huit cent septante quatre

domicile des parents :

fils de Alfred Griessen, cafetier

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Dutruin, Louise Lydie Emilie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Suins et Begnins (Vaud) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le quatre décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf.

Noms, profession et

fille de Emile Etienne Dutruin, décédé

domicile des parents :

et de Isaline Françoise Gouvero, sa veuve, domiciliée à Nyon

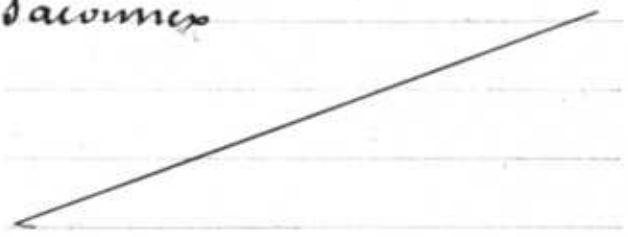
Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lenk le vingt-neuf, Pt Saconnex le vingt-huit, Suins le trente avril, Nyon le premier et Begnins le trois Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil du Petit Saconnex



Communiqué : à Begnins Gollig Lenk et au Petit Saconnex

Signatures des époux :

Griessen

Emile Griessen

Signatures des témoins :

Blanche Dutruin

P. H. Constantin

L'officier de l'état civil :

A. J. B. B. B.

N° 20

Grandvoinet-Mussch

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui, deux Juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Grandvoinet, Louis, Saïenier  
de Verrières de Joux (Jura) France domicilié à Nyon  
célibataire

né à Bursinel le deux Mai mil huit cent septante cinq  
fils de Charles-Henri Daniel Grandvoinet, décédé  
et de Louise Charlotte née Burnier, à Nyon

2° Mussch, Elise-Joséphine, sans profession  
de Carouge (Genève) domiciliée à Nyon  
célibataire

née à Nyon le dix sept Mai mil huit cent septante quatre  
fille de Etienne Joseph Mussch, tanneur à Nyon  
et de Marie née Lin, décédée

Les publications ont eu lieu à à Nyon le douze, à Carouge le treize  
et aux Verrières de Joux les quinze et vingt deux avril  
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation du Départe-  
ment de Justice et Police

Signatures des époux:

L<sup>s</sup> Grandvoinet  
Elise Grandvoinet

Signatures des témoins:

Jean Boehler  
Marie Boehler

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat  
et au bureau cantonal de Genève

L'officier de l'état civil:

Aug. Burnier



N° 21

Petermann-Langenstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Petermann, Constant, vermicellier

de Algier domicilié à Nyon

veuf de Marie Pauline née Schmidt dès le dix sept Septembre mil huit cent quatre vingt dix neuf

né à Algier le trente un Janvier mil huit cent soixante six

fils de Samuel Emmanuel Petermann

et de Jeannette née Gauthey, sa femme, à Nyon

2° Langenstein, Marie Eugénie, cuisinière

de Quillier domiciliée à Nyon

célibataire

née à Quillier le dix Août mil huit cent septante cinq

fille de Frédéric Langenstein, à Nyon

et de Jenny Henriette Gaudin, décédés

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix neuf, Algier le vingt un et Quillier le vingt trois Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Algier, Quillier et Nyon

Signatures des époux :

Constant Petermann

Marie Petermann

Signatures des témoins :

Albert Soumi

Fraçois Livet

Communiqué : à Anne et à Guignès

L'officier de l'état civil :

Augustin

Le mariage Petermann-Langenstein, inscrit ci contre, a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu par le Tribunal civil du District de Nyon le six Juin mil neuf cent onze, déclaré exécutoire le trente du même mois. Le divorce a été prononcé contre l'époux, en vertu de l'article 146 b de la loi fédérale de 1874. Inscrit le onze Juillet mil neuf cent onze.

L'officier de l'état-civil :

J. Thomat

Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 22.

Galay Brechbühl

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

En date du 16 Août 1921,  
Galay, Gustave, désigné ci-  
contre, a été reçu citoyen genevois,  
résidant à la Commune de  
Plainpalais.

Décret le 2 Décembre 1921  
L'Officier de l'état-civil:

J. Thomas  
Communique au Département  
de Justice et Police, à Tuffens  
le château et à Lauperswil.

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Galay, Gustave, scieur

de Chigny

domicilié à Nyon

célibataire

né à Tercier, le dix-huit septembre mil huit cent soixante-seize

fils de Jean-Marc-François Galay

et de Henriette-Amélie née Gasser } agriculteurs à Blonay.

2° Brechbühl, Clara, couturière

de Lauperswil (Berne)

domiciliée à Nyon

célibataire

née à Rolle, le trois mai mil huit cent soixante-quinze

fille de Ulrich Brechbühl

et de Susanne Corboz, sa femme } à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le dix-neuf, à Chigny et à  
Lauperswil, le vingt-un Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à  
Chigny, Lauperswil et Nyon.

Communiqué à Tuffens le château  
et Lauperswil

Signatures des époux:

Gustave Galay  
Clara Galay

Signatures des témoins:

François Morier Nyon  
A. Schwab Nyon

L'officier de l'état civil:

J. Thomas  
comp.

N° 23

Kaltenrieder - Jausssi

Aujourd'hui Vingt sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Kaltenrieder, Jean, cafetier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chiètres (Fribourg) domicilié à Coppet

Etat civil :

divorcé d'avec Julie Marie née Billard dès le trois Mars mil huit cent quatre vingt dix neuf

Lieu et date de la naissance :

né à Chiètres le vingt Juillet mil huit cent soixante un

Noms, profession et

fil de Jean Kaltenrieder

domicile des parents :

et de Madeleine née Fursch, les deux décedés

Nom et profession de l'épouse :

2° Jausssi, Caroline, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Wattenwyl (Berne) domiciliée à Coppet

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Berne le douze Juillet mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Nicolas Jausssi, à Berne

domicile des parents :

et de Caroline Götschmann, décedée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Coppet le cinq et à Chiètres et Wattenwyl le six Juillet de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par l'officier de l'état civil de Coppet

Communiqué : à Keryer et

Wattenwyl

Signatures des époux :

Jean Kaltenrieder  
Caroline Kaltenrieder

Signatures des témoins :

Auguste Nogard  
Félicie Decret

L'officier de l'état civil :

Aug. Bernier



N° 24.

Wagner, Gallay

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wagner, Antoine Samuel Auguste, Commis

de Genève (Ville), et Nyon (Vaud) domicilié à Genève \_\_\_\_\_

veuf de Marie Henriette dite Marguerite Studel, décédée à Commugny  
le vingt-neuf Juillet mil huit cent nonante-huit. \_\_\_\_\_

né à Nyon, le dix Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq.

fils de Elie Auguste Wagner \_\_\_\_\_

et de Jenny Andrienne Aubert, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

2° Gallay, Elisa Antoinette, modiste \_\_\_\_\_

de Mont et d'Eddertines sur Rolle \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Brangins, le quatorze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux

fille de Elie Gallay, régisseur, à Nyon \_\_\_\_\_

et de Adaline Antoinette Aubert, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Genève le douze, à Nyon le dix-sept,  
à Eddertines sur Rolle le seize, et à Mont le dix-huit Juillet  
de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation délivrée par  
l'officier de l'Etat - Civil de  
Genève.

Communiqué: au bureau can-  
tonal à Genève, à Gilly &  
à Rolle

Signatures des époux:

Ant. Wagner E

Elisa Wagner

Signatures des témoins:

Aug. Gaillard - Lausanne

Kugler Genève

L'officier de l'état civil:

Thomas  
cent.

N<sup>o</sup> 25  
 Klein Dreifuss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Août mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Klein, Ernest, négociant

de Compo, Canton de Santa Barbara (Californie) domicilié à Compo

célibataire

né à Mommenheim (Alsace) le deux Octobre mil huit cent soixante quatre

fils de Samuel Klein, négociant } à Mommenheim

et de Pauline née Weil

2<sup>o</sup> Dreifuss, Hedwig, sans profession

de Carburg (Argovie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Carburg le dix neuf Janvier mil huit cent septante neuf

fille de Abraham Dreifuss, décédé

et de Marie née Bloch, sa veuve, domiciliée à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le trois et à Carburg le quatre Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Communiqué : à la chancellerie

l'état et Carburg

Signatures des époux :

Ernest Klein

Hedwig Klein

Signatures des témoins :

Arthur Big Nyon

Justine Bernand Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

N<sup>o</sup> 26  
Moser-Böller

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui, vingt quatre Aout

mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Moser, Charles-Louis, régisseur  
de Frangins domicilié à Frangins  
célibataire

né à Frangins le huit Juin mil huit cent septante trois  
fils de Jean Isaac Moser } agriculteurs  
et de Marie Thérèse née Bryand } à Frangins  
2<sup>o</sup> Böller, Lionie-Marie, sans profession  
de Oberhof (Argovie) domiciliée à Nyon  
célibataire

née à Rolle le trente Octobre mil huit cent septante sept  
fille de Léo Böller, brasseur  
et de Marie née Böttiger, sa femme } à Nyon

Les publications ont eu lieu à Frangins et Nyon le quatorze et  
Oberhof le quinze Aout de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication  
à Frangins, Oberhof et Nyon

Communiqué: à Oberhof.

Signatures des époux:

*Charles-Louis Moser*  
*Lionie Moser*

Signatures des témoins:

*Paul Cierly à Nyon*  
*James Perlet à Nyon*

L'officier de l'état civil:

*Augustin*



N° 27  
 Buvelon Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre* *clou* mil huit cent quatre-vingt-  
*mil neuf cent* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Buvelon, Arthur, menuisier*  
 de *Nyon* domicilié à *Nyon*  
*célibataire*

né à *Yens le vingt trois septembre* mil huit cent quatre-vingt-un  
 fils de *Marc Adolphe Buvelon, menuisier*  
 et de *Anna Maria Caroline Réber, sa femme, à Nyon*

2° *Michel, Ida Susanne, couturière*  
 de *Coppet* domiciliée à *Nyon*  
*célibataire*

née à *Nyon le dix sept Octobre* mil huit cent *septante neuf*  
 fille de *Jules Marc Michel, relieur à Bex*  
 et de *Méline Susanne Georgine Prod'hom, sa femme, à Nyon*

Les publications ont eu lieu à *Nyon le deux* et à *Coppet le trois clou*  
 de l'année *courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à*  
*Coppet et à Nyon*

*/*

Communiqué : *à Coppet*

Signatures des époux :

*Arthur Buvelot*  
*Suzanne Buvelot*

Signatures des témoins :

*Alphonse Buvelot à Nyon*  
*Rosa Nock à Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Augustin*

N° 28.

Tasche, Olivet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tasche, Emile, boulanger  
 de Devion domicilié à la Croix sur Lutry  
célibataire

né à Tucherens, le deux Janvier mil huit cent septante-deux  
 fils de Daniel Tasche, décédé  
 et de Julie née Tragniaux, sa veuve, à Tucherens.

2° Olivet, Alphondine-Augusta-Mariette, couturière  
 de Jussy (Genève) domiciliée à Nyon  
célibataire

née à Nyon, le douze Juin mil huit cent septante-cinq  
 fille de Jaques-Louis-Emile Olivet, décédé  
 et de Victorine née Quiblier, sa veuve, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Lutry le huit, à Devion le neuf, à Nyon  
le neuf et à Jussy le dix août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par  
l'officier de l'Etat-civil de  
Lutry.

Communiqué : à Lutry, à l'union  
de ville et au bureau cantonal  
à Jussy

Signatures des époux :

Emile Tasche

Alphondine Tasche

Signatures des témoins :

Alphonse Olivet Nyon

Henri Tasche Tucherens.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
comp.

N<sup>o</sup> 29.  
Favrod Straubhaar

Aujourd'hui quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1<sup>o</sup> Favrod, Alois Jules, maréchal \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine et de domicile : de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Château d'Oex \_\_\_\_\_  
 Etat civil : célibataire \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance : né à Château d'Oex le vingt cinq Juin mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
 Noms, profession et domicile des parents : fils de Favrod, Lucien Alphonse, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Marie Louise née Morier, à Château d'Oex \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse : 2<sup>o</sup> Straubhaar, Louise Augustine, sans profession \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine et de domicile : de Chardonnay \_\_\_\_\_ domiciliée à Trangins \_\_\_\_\_  
 Etat civil : célibataire \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance : née à Trangins le premier Janvier mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_  
 Noms, profession et domicile des parents : fille de Nicolas Straubhaar, vigneron à Trangins \_\_\_\_\_  
 et de Françoise née Perrière, sa femme \_\_\_\_\_

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Château d'Oex le treize, à Nyon le quatorze, à Chardonnay le quinze et à l'Évaz le quinze Aou<sup>t</sup> mil neuf cent \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'officier de l'état civil de Château d'Oex \_\_\_\_\_

Communiqué : à Château d'Oex \_\_\_\_\_  
 et Villars-sous-Yens \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
 Alois Favrod  
 Louise Favrod

Signatures des témoins :  
 Alfred Colat, à Nyon  
 Alphonse Clivet, à Nyon  
 Henri Pasche, à Tranches  
 Emile Dumathoy, à Nyon

L'officier de l'état civil :  
 Eug. Bunnier



N<sup>o</sup> 30.

Bachelard-Buch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre

~~mil huit cent quatre vingt-~~

mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bachelard, Henri-Jules, décolleteur

de Nyon et Pampigny domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le vingt deux Juillet mil huit cent septante huit

fils de Henri Jules Bachelard, à Nyon

et de Susanne Henriette Vedel, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> Buch, Lina, ouvrière de fabrique (allumettes)

de Ohnden (Wurtemberg) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Flevier le vingt six décembre mil huit cent septante trois

fille de Jean Buch

et de Marie Louise née Lädermann

Les publications ont eu lieu à Pampigny et Ohnden le vingt trois et Nyon le vingt quatre août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Nyon, Pampigny et  
OhndenCommuniqué à Pampigny  
à la chancellerie

Signatures des époux :

Bachelard Henri  
Lina Bachelard

Signatures des témoins :

Charles Barbey  
Maurice Juber

L'officier de l'état civil :

Auguste Prunier

N° 31  
Gallay-Delcroix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*mil neuf cent* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° *Gallay, Emile-Antoine-Marins, fabricant*  
 de *Mont en Essertines sur Rolle* domicilié à *Lyon* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 né à *Montherod le vingt huit Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante six*  
 fils de *Marc Gallay, maître à Rolle* \_\_\_\_\_  
 et de *Marguerite Françoise née Chevallar, décédée* \_\_\_\_\_  
 2° *Delcroix, Louise, sans profession* \_\_\_\_\_  
 de *Paris (8<sup>me</sup> arrondiss<sup>t</sup>)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lyon* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 née à *Paris le cinq Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante neuf*  
 fille de *Alfred Jean Baptiste Delcroix, décédé* \_\_\_\_\_  
 et de *Marie Louise Pauline Janal, à Lyon* \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à *Lyon le vingt sept, Mont en Essertines*  
*le trente Août, à Paris et à Lyon les deux et neuf Septembre*  
*de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication*  
*à Mont, Essertines, Paris*  
*et Lyon.*

Signatures des époux :

*E. Gallay*  
*L. Gallay*

Signatures des témoins :

*Joseph Bonel Lyon*

Communiqué : *à la chancellerie*  
*àilly & à Rolle*

*L. Brank*

L'officier de l'état civil :

*Augustin*

N° 32

Canel. Ducrech

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Septembre

mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Canel, Fernand - Ami, Païencier

de Gland domicilié à Prangins

célibataire

né à Prangins le six Mai mil huit cent septante huit

fils de Emile Canel, décédé

et de Marie Estevenon, sa veuve, à Prangins

2° Ducrech, Sophie - Caroline, couturière

de Chardonne domiciliée à Prangins

célibataire

née à Allaman le Vingt huit Novembre mil huit cent septante six

fille de Pierre Henri Ducrech

et de Elisabeth née Waffler, sa femme, à Prangins

Les publications ont eu lieu à Prangins le vingt trois, Chardonne et Gland le vingt quatre août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Gland, Prangins et Chardonne

Communiqué : à Cotsuet, Prangins 4

Signatures des époux :

Ami Canel

Sophie Canel

Signatures des témoins :

Alfred Colatz, C<sup>te</sup> de police

F. Ansemin à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Sumiez



N° 33

*Taton - Schödler*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt neuf Septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~  
*mil neuf cent* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Taton, Louis, jardinier*  
 de *Peney le Joran* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Nyon le quatorze juillet* mil huit cent *soixante sept*

Noms, profession et

fils de *Charles Jules Taton*

domicile des parents :

et de *Louise Matthey*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Schödler, Lina*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villigen (Argovie)* domiciliée à *Nyon*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Villigen le douze Octobre* mil huit cent *septante quatre*

Noms, profession et

fille de *Jean Jacob Schödler*

domicile des parents :

et de *Elisabeth née Urech*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Villigen le vingt sept, Nyon le vingt cinq, Peney le Joran et Lausanne le vingt huit Août de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Villigen, Peney le Joran Nyon et Lausanne*

Communiqué : à *Villigen, Corcelles & Lausanne*

Signatures des époux :

*Louis Taton*  
*Lina Taton*

Signatures des témoins :

*Albert Gingin Nyon*  
*Jacques Dumur Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Perrin*

N° 34

Kobel. Suter

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six Octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kobel, Elie Louis, commis

de Rüderswyl (Bâle)

domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le dix neuf Juin mil huit cent septante six

fils de Louis Frédéric Kobel

et de Fanchette nie Deluche

} à Nyon

2° Suter, Caroline, lingère

de Suhr (Argovie)

domiciliée à Nyon

célibataire

née à Genève le vingt cinq Septembre mil huit cent septante quatre

fille de Jean Suter, à Zurich

et de Rosine Widmer, sa femme

} à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix neuf et à Rüderswyl et Suhr le vingt Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Rüderswyl, Suhr et Nyon

Communiqué: à Suhr &amp; Rüderswyl

Signatures des époux:

Louis Kobel

Caroline Kobel

Signatures des témoins:

Paul Morin à Nyon

C. Michels à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Auguste Prévost

N° 35.

*Brélaux, Treboux*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *seize Octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~  
*mil neuf cent* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° *Brélaux ; David - Louis, Instituteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry* domicilié à *Nyon*

Etat civil :

*veuf de Marie - Emilie née Genot dès le vingt - cinq mars mil huit cent quatre vingt - onze*

Lieu et date de la naissance :

né à *Tully*, le *douze* *Septembre* mil huit cent *soixante - cinq*

Noms, profession et

filz de *David - Louis Brélaux*

domicile des parents :

et de *Marie - Françoise née Moënoz*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Treboux, Olive - Caroline - Julie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Saint - Cergues* domiciliée à *Saint - Cergues*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Saint - Cergues*, le *dix neuf Juillet* mil huit cent *quatre vingt : un*

Noms, profession et

fille de *Octave - Samuel Treboux, buraliste postal*

domicile des parents :

et de *Augusta - Susanne née Delaigne, à St. Cergues*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lutry, le vingt - six ; à Saint - Cergues et à Nyon, le vingt - sept* *Septembre* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Lutry, St. Cergues et Nyon.*

Signatures des époux :

*Brélaux*  
*Olive Brélaux*

Signatures des témoins :

*Ch. Prante à Nyon*

*S. Kibinanzis*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*  
*remp.*

Communiqué : à *Lutry* & à *St. Cergues*



N° 36

Gaillard - Caph

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gaillard, Emile Moïse, chef de cuisine

de Genthod (Genève) domicilié à Saint Cergues

célibataire

né à Jernex (Ain) le six Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

fils de Louis Gabriel Gaillard, boulanger

et de Henriette Elisabeth née Bosson, sa femme } à Genthod

2° Caph, Julie Constance, sans profession

de Chenin (Vallée de Joux) domiciliée à Saint Cergues

célibataire

née à Saint Cergues le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

fille de Caph, François Louis Marc Samuel, décédé

et de Susanne Caroline née Delaigue, sa sœur, à St Cergues

Les publications ont eu lieu à St Cergues le vingt huit, au Brassus  
le trente, à Genthod et à Jernex le trente Septembre de  
l'année courante \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation délivrée par  
l'officier de l'état civil de  
St CerguesCommuniqué: à Genthod, St Cergues  
et au Brassus

Signatures des époux:

Emile Gaillard

Julie Constance Gaillard

Signatures des témoins:

Mlle Caroline Caph

M. Currien Jean Gaillard

L'officier de l'état civil:

Auguste Pinner

N<sup>o</sup> 37  
Bardet Hédiguer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bardet, Maurice alexis, vermicellier \_\_\_\_\_

de Serraval (Savoie) \_\_\_\_\_ domicilié à Prangins \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Prangins le huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fils de Maurice Bardet, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Bryan, s'aveuve, à Prangins \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Hédiguer, Jenny-Julie, femme de chambre \_\_\_\_\_

de Reinach (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fille de Jacques Hédiguer, gypcier, à Nyon \_\_\_\_\_

et de Jenny Charlotte-née Lavanchy, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon et Prangins le vingt deux, à Reinach le vingt quatre septembre et à Bouches les sept et quatorze Octobre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Reinach et à la chancellerie d'Etat. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Bardet Maurice \_\_\_\_\_

Jenny Hédiguer Bardet \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Léon Emile à Nyon \_\_\_\_\_

Henri Hédiguer à " \_\_\_\_\_

Charles Bardet à Prangins \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Auguste \_\_\_\_\_

N° 38.

Dubois-Laparra

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubois dit Bonclaudé, Charles Léon, comptable  
de Locle et de la Chaux de Fonds domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à La Chaux de Fonds le premier Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit

fils de Gustave Léon Dubois dit Bonclaudé \_\_\_\_\_

et de Louise Elisa née Leschan \_\_\_\_\_

2° Laparra, Alice Julia, couturière \_\_\_\_\_

de Paris (VIII arrondiss<sup>ts</sup>) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Collonge Bellerive le vingt un février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six

fille de Jean Laparra, à Paris \_\_\_\_\_

et de Marie Quiblier, sa femme, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix, au Locle et à La Chaux  
de Fonds le onze Octobre et à Paris les quatorze et vingt un  
du même mois de l'année courante \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
au Locle, La Chaux de Fonds  
Paris et NyonCommuniqué : au Locle, à la Chaux  
de Fonds et à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Dubois  
Alice Dubois

Signatures des témoins :

H. Menu à Nyon  
Ch. Durand à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Prunier



N° 39

Canel-Guigneh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Canel, Elie-François, vermicellier,

de Gland domicilié à Prangins

célibataire

né à Congénies (Gard) le trente Octobre mil huit cent septante quatre

fil de Emile Canel, décédé

et de Marie Estevenson, sa veuve, à Prangins

2° Guigneh, Hélène, sans profession

de St. Livres domiciliée à Nyon

célibataire

née à Lausanne le seize Avril mil huit cent septante neuf

filles de Jacques Guigneh, à Nyon

et de Rosalie Juliette née Humbert-Droz, sa femme, à St Livres

Les publications ont eu lieu à Nyon et à Prangins le dix neuf, à St Livres le vingt et Gland le vingt un septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Gland, Prangins, St Livres et Nyon

Signatures des époux :

Elie Canel

Hélène Canel

Signatures des témoins :

Alfred Gobat, C<sup>te</sup> de Police

F. Ansermin à Nyon

Communiqué : à Begnins et à

Subourg

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 40

Ruey. Charpentier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui des Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ruey, Daniel, négociant \_\_\_\_\_

de Gland \_\_\_\_\_

domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Frangins le vingt Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf

fils de Armand Louis Jacques Ruey, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Louise Edile née Poudaz \_\_\_\_\_

2° Charpentier, Marguerite Marie Louise, sans profession \_\_\_\_\_

de Gex (ain) France \_\_\_\_\_

domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le vingt sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

fille de Charpentier Louis Jules, cafetier \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Eugénie Molsière \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix huit, Gland le vingt un  
et à Gex les vingt trois et trente Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à  
Gland, Nyon et GexCommuniqué: à Begnins & à la  
Chancellerie d'Etat

Signatures des époux:

D. Ruey.  
Marg. Ruey-Charpentier

Signatures des témoins:

Albert Ruey  
Pauline Rouey

L'officier de l'état civil:

Auguste P...  
P...

N<sup>o</sup> 41  
Ruey. Deblue

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ruey, Albert. Louis, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Gland \_\_\_\_\_ domicilié à Frangins \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Frangins le seize janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un  
fils de Armand Louis Jaques Ruey, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Louise Adèle née Pousaz \_\_\_\_\_ } à Frangins

2<sup>o</sup> Deblue, Louise Pauline, sans profession \_\_\_\_\_  
de Founex \_\_\_\_\_ domiciliée à Founex \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Gachen sur Founex le trente un décembre mil huit cent septante sept  
fille de John Pierre Deblue, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Julie Delphine née Magnin \_\_\_\_\_ } à Founex

Les publications ont eu lieu à Frangins le quinze, Founex le dix sept  
à Gland le dix neuf Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Gland, Frangins et Founex

Communiqué : à Beguin & Coiffet

Signatures des époux :

Albert Ruey  
Pauline Ruey

Signatures des témoins :

J. Jure  
M<sup>re</sup> Ruey - Charpentier

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin



N<sup>o</sup> 42

Genevay-Messeiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Genevay, Henri-Amédée, *summuieraire postal*

de Bassins et Gimel \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bassins le deux Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fils de Elie Lucien Genevay, *décédé* \_\_\_\_\_

et de Marie Henriette Neuschwander \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Messeiller, Marthe-Emma-Julie, *domestique*

de Orny \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Pully le huit décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq

fille de Frédéric Messeiller, *maréchal* \_\_\_\_\_et de Elisabeth Bischofberger, *sa femme*, à Denens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Bassins, Nyon et Gimel le six et  
à Orny le sept Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Bassins, Gimel, Orny  
Nyon.

Communiqué : à Bequins, Gimel  
& La Sarraz

Signatures des époux :

Henri Genevay  
Marthe Genevay

Signatures des témoins :

Abb. Lob  
L'Écon. } à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

N° 43

Denogem Bossus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Denogem, Jules, Greffier

de Prangins domicilié à Prangins

célibataire

né à Prangins le trois Octobre mil huit cent septante un

fils de Julie Denogem, décédée

et de

2° Bossus, Joséphine, sans profession

de Cervens (Hte Savoie) domiciliée à Prangins

célibataire

née à Cervens le vingt décembre mil huit cent septante trois

fille de Joseph Bossus, agriculteur à Cervens

et de Victorine née Ducrot, décédée

Les publications ont eu lieu à Prangins le onze Octobre et à Cervens les vingt un et vingt huit Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Prangins et Cervens et consentement du père de l'Épouse

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat.

Signatures des époux :

J Denogem  
J Bossus

Signatures des témoins :

A Roux  
J Denogem

L'officier de l'état civil :

Augustin

N<sup>o</sup> 44.

Crétenet-Pourchet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Crétenet, Emile Ernest, assistant de pharmacie  
des Verrières et de la Côte aux Fées domicilié à Fleurier (Neuchâtel)  
célibataire

né à la Côte aux Fées le cinq décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six

fil de Crétenet, Ulysse, aux Verrières  
et de Marie Cidalise née Coste, décédée

2<sup>o</sup> Pourchet née Bouchet, Louise Victoire  
des Gras (Doubs) France domiciliée à Nyon  
veuve de Pourchet, François Edouard, décédé le seize Juillet mil huit  
cent quatre vingt quinze

née à Carouge (Genève) le deux Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux

fille de Bouchet, Henri, décédé  
et de Adèle née Dunand, à Nyon

Les publications ont eu lieu à à Nyon le seize, Fleurier, Verrières et Côte aux  
Fées le dix sept et aux Gras les vingt un et vingt huit Octobre de  
l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation délivrée par l'offi-  
cier de l'état civil de Fleurier

Communiqué: aux Verrières, à la  
Côte aux Fées et à Fleurier.

Signatures des époux:

E Crétenet

L<sup>e</sup> P<sup>o</sup> Pourchet

Signatures des témoins:

J. Wyp, b, rue Bantle, Genève

F. Post, Nyon

L'officier de l'état civil:

J. Thomas  
comp.



N° 45

Thiébus - Gazel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District de Nyon, du 28 Mars 1914, déclaré définitif et exécutoire le 21 Avril 1914, le mariage Thiébus - Gazel, désigné ci-contre, a été dissous par le divorce, les deux époux désignés coupables.

Nyon le 6 Mai 1914.

L'Officier de l'état-civil :

J. Thomat

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thiébus, Frédéric Paul, charretier

de Chevrenay (H<sup>te</sup> Savoie) domicilié à Nyon

célibataire

né à Genève le sept Juin mil huit cent septante trois

fils de François Thiébus, décédé

et de Maxime Mouchet, sa veuve, à Gilly

2° Gazel Emma Jeanne

de Lully (H<sup>te</sup> Savoie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le sept Août mil huit cent quatre vingt

fille de François Joseph Gazel, vigneron

et de Jeanne Marie Dubouloz, sa femme } à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre Octobre, à Chevrenay et à Lully les sept et quatorze Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation du Département de Justice et Police

Communiqué : à la chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Thiébus Frédéric

Emma Thiébus

Signatures des témoins :

Eugénie Mouchet

Mouchet Maurice à Lully

L'officier de l'état civil :

Jug. Prunier

N° 46

Besson-Brechbuhl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson, François, ouvrier de fabrique

de Tullens ( Haute Savoie ) domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire

né à Avully le onze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fils de Pierre Besson \_\_\_\_\_

et de Françoise née Gentch, sa femme } décédée

2° Brechbuhl, Bertha, cuisinière \_\_\_\_\_

de Saupersvyl ( Berne ) domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire

née à Rolle le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit

fille de Ulrich Brechbuhl \_\_\_\_\_

et de Susanne née Corboz, sa femme, à Nyon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt, Saupersvyl le  
vingt-deux Octobre et à Tullens les vingt-huit Octo-  
bre et quatre Novembre mil neuf cent \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Départe-  
ment de Justice et Police

Signatures des époux :

Besson François

Besson Bertha

Signatures des témoins :

Bozon Joseph

Samuel Lute

Communiqué : à la chancellerie

d'état, à Saupersvyl

L'officier de l'état civil :

Auguste Besson

N<sup>o</sup> 47.  
*Livet - Bovay.*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Livet, Henri John Frédéric, vermicellier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Craspier* domicilié à *Nyon*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Nyon, le dix-sept avril* mil huit cent *septante-cinq*

Noms, profession et

fils de *Paul Livet, jardinier*

domicile des parents :

et de *Julie-Elise née Mathey, sa femme, à Nyon*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Bovay, Jenny, vermicellière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rougemont* domiciliée à *Nyon*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Bière, le vingt octobre* mil huit cent *septante-sept*

Noms, profession et

fille de *Louis Bovay, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Henriette-Jeanne-Louise née Mange* à *Bière*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Nyon le sept, à Craspier et à Rougemont*  
*le huit novembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication*  
*à Craspier, Rougemont et*  
*Nyon.*

Signatures des époux :

*Livet Frédéric*  
*Livet Jenny*

Signatures des témoins :

*Constant P. Ponsard Nyon*  
*Gardin Charles Nyon*

Communiqué : à *Singins & à*

*Rougemont.*

L'officier de l'état civil :

*Thomas*  
*comp.*



N<sup>o</sup> 48

Dessous l'Eglise Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dessous l'Eglise, Edmond Marc, agriculteur  
de Prangins \_\_\_\_\_ domicilié à Prangins \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Prangins le trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf.  
fils de Jacques Louis Dessous l'Eglise \_\_\_\_\_  
et de Lucie Sophie Ganty, sa femme, } à Prangins \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Bernard, Felicie Jeanne Adèle, couturière  
de l'Isle \_\_\_\_\_ domiciliée à Prangins \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Prangins le vingt trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
fille de Louis Henri Fréderich Bernard \_\_\_\_\_  
et de Sophie Felicie Denogent, sa femme, à Prangins \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Prangins et l'Isle le trois Novembre  
courant \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Prangins et l'Isle

Signatures des époux :

Edmond Dessous l'Eglise  
Adèle Dessous l'Eglise

Signatures des témoins :

E. Dumartrey  
Frédéric Milleu

Communiqué : à l'Isle.

L'officier de l'état civil :

Augustin

N<sup>o</sup> 49  
Tisson - Janin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Tisson, Albert, charcutier  
de Saint Cergues domicilié à Nyon  
célibataire

né à Nyon le dix huit août mil huit cent septante sept  
fils de Louis Marc Jean Tisson  
et de Sophie née Spengler } à Nyon

2<sup>o</sup> Janin, Aline Augustine, ménagère  
de Morrens domiciliée à Morrens  
célibataire

née à Morrens le six Mars mil huit cent septante huit  
fille de Jean Louis Janin  
et de Jenny Louise née Herminjard } décedés

Les publications ont eu lieu à Nyon le douze, St Cergues le treize  
et Morrens le quatorze Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Nyon, St Cergues et  
Morrens

Communiqué : à St Cergues  
et Poliz le Grand.

Signatures des époux :

Albert Tisson  
Aline Tissot

Signatures des témoins :

Justin Bessauzel  
Charles Wagnon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

N<sup>o</sup> 50.

Bader. Eggs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bader, Urs Joseph, décolleteur \_\_\_\_\_  
de Holderbank \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Holderbank le dix huit Aout mil huit cent septante

fil de Bernhard Bader, à Nyon \_\_\_\_\_

et de Anna née Buttler, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Eggs, Maria, cuisinière \_\_\_\_\_

de Bellwald (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Bellwald le premier Mai mil huit cent quatre vingt un

fille de Jean Eggs, décédé \_\_\_\_\_

et de Cresenzia née Colzer, sa veuve, à Bellwald \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Holderbank le vingt deux, Nyon  
le vingt et Bellwald le vingt deux Octobre de l'année  
courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Holderbank, Nyon  
et Bellwald

Communiqué : à Holderbank  
et à Bellwald.

Signatures des époux :

Urs Joseph Bader  
Maria Bader

Signatures des témoins :

François Blanchard à Signy  
Elioe Blanchard à Signy

L'officier de l'état civil :

Augustin



N° 51.  
**Buvelot-Burri**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buvelot, Ernest-Alphonse, \_\_\_\_\_ poëlier \_\_\_\_\_  
 de Nyon \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le douze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_  
 fils de Auguste-Henri Buvelot } \_\_\_\_\_  
 et de Jeannette-Louise Zbinden } à Nyon. \_\_\_\_\_

2° Burri, Adèle-Julie-Charlotte, \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_  
 de la Lenk (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le vingt-sept Septembre mil huit cent septante-neuf.  
 fille de Ami Burri, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Julie-Marie-Françoise Denogent, sa veuve, à Nyon. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le douze, et à Lenk le quatorze  
Novembre de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Lenk et à Nyon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à Lenk. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alphonse Buvelot  
Charlotte Burri

Signatures des témoins :

Charlotte Buvelot  
S. Fuchs Nyon  
J. Vallot Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
comp.

N<sup>o</sup> 52.**Liquet - Moll.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Liquet, Lucien - Emile \_\_\_\_\_ agriculteur  
de Chenit \_\_\_\_\_ domicilié à Bursins \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né au Muids le vingt-huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_  
fils de Henri Liquet, agriculteur à Bursins \_\_\_\_\_  
et de Souise - Sophie née Rohrbach, sa femme \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Moll, Alice - Marie - Louise, couturière \_\_\_\_\_  
de Ringgenberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Kinzel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Kinzel le cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_  
fille de Christ Moll, agriculteur, à Kinzel \_\_\_\_\_  
et de Sophie - Susanne Lydie née Morier, sa femme \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bursins, Kinzel et Le Brassus, le vingt-  
neuf, et à Ringgenberg, le trente Novembre de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par  
l'officier de l'état civil de Gilly.

Communiqué : aubertier, à Gilly  
à Ringgenberg.

Signatures des époux :

Lucien Liquet  
Alice Liquet

Signatures des témoins :

Christ Moll Kinzel  
Sophie Moll Kinzel

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
remb.

N° 53.

**Pillet-Beupoil.**

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Pillet, Albert-Joseph Employé de commerce

Etat civil :

de Nyon domicilié aux Eaux-Vives (Genève)

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon, le vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Noms, profession et

fil de Jules Pillet

domicile des parents :

et de Marie-Mélanie Froment, décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Beupoil, Marie-Augustine sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Fronard (Meurthe et Moselle) France domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fronard le treize Juin mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fille de Jacques-Théophile Beupoil, décédé

domicile des parents :

et de Victorine née Jacques, à Lyon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-deux, Eaux-Vives le vingt-trois novembre, et à Fronard, les vingt-cinq novembre et deux Décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par  
l'officier de l'état-civil des Eaux-  
Vives.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : au Bureau fant.  
de Genève & à la Chancellerie.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Albert Pillet  
Marie Pillet

Signatures des témoins :

J. Tulliotz Nyon  
J. C. de Genève

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
comp.



N° 54.

**Daguin Dessoulles**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

29 mars 1899.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ce mariage a été dissous par le divorce, par jugement du Tribunal de première instance de Genève du 22 décembre 1905, confirmé par arrêt de la Cour civile de Justice de Genève le 17 février 1906. Le divorce a été prononcé contre l'époux, en application des art. 46 lettres A/ et B de la loi fédérale de 1874 et 230-231 du Code civil français, Annoté le 17 mars 1906.

L'Officier de l'Etat-civil :

J. Thomas

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui dix-huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Daguin, Antoine \_\_\_\_\_ fermier \_\_\_\_\_

de Cours les Barres (Dép<sup>t</sup> du Cher) \_\_\_\_\_ domicilié à St Georges (Lancy) Genève

veuf de Eulalie Cornette, décédée le dix neuf Juillet mil huit cent quatre vingt dix sept, à St Georges \_\_\_\_\_

né à Cours les Barres, le dix huit \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-trois

\_\_\_\_\_ fils des défunts Benoit Daguin \_\_\_\_\_

et de Anne Carion, daveuve \_\_\_\_\_

2° Dessoulles, Marie-Marthe-Augustine, sans profession

de Villeneuve (Tand) \_\_\_\_\_ domiciliée à St Georges (Lancy).

divorcée d'avec Charles-François Louis Gapey dès le vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix-neuf.

née au Harre (France), le quinze Janvier mil huit cent soixante-deux.

\_\_\_\_\_ fille des défunts Pierre-Michel Dessoulles \_\_\_\_\_

et de Pauline Barchelmi, sa sœur \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lancy le quatorze à Villeneuve le quinze, et à Cours les Barres, les dix-huit et vingt-cinq novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par l'officier de l'Etat-civil de Lancy.

Communiqué : au Bureau ant-défunts à Villeneuve

Signatures des époux :

Daguin  
M. Daguin

Signatures des témoins :

Arthur et Henri à Lyon  
Samuel Luder à Lyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
comp.

N° 55

Mamboury, Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mamboury, Charles Emmanuel, instituteur \_\_\_\_\_  
de Signy sur Nyon \_\_\_\_\_ domicilié à Pompaples \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Signy le huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre  
fils de Ami Octave Mamboury, à Signy \_\_\_\_\_  
et de Louise Lanac \_\_\_\_\_

2° Guignard, Camille Eugénie, pieriste \_\_\_\_\_  
de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à Vaulion \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Vaulion le vingt six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit  
fille de Georges Auguste Guignard, à Vaulion \_\_\_\_\_  
et de Elise Eugénie née Magnenat \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à à Pompaples le douze, Signy le  
treize et Vaulion le quatorze décembre de l'année  
courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier  
de l'état civil de basarnaz

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Guignard,  
basarnaz & Vaulion

Signatures des époux :

Charles Mamboury  
Camille Mamboury

Signatures des témoins :

M. Mamboury Signy  
Fr. Toussaint Eysins

L'officier de l'état civil :

Aug. Dumont

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: \_\_\_\_\_

1° \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile: \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_

domicilié à \_\_\_\_\_

Etat civil: \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance: \_\_\_\_\_

né à \_\_\_\_\_

mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et \_\_\_\_\_

fils de \_\_\_\_\_

domicile des parents: \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse: \_\_\_\_\_

2° \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile: \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

Etat civil: \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance: \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_

mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_

domicile des parents: \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Date des publications: \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Cloture

*Le numéro 55 au folio 177 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1900. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions à Lyon, le 30 décembre 1900.*

L'officier de l'état-civil:

*Aud. Perrin*

Remise du double.

*Un double a été remis à l'autorité cantonale, le 10 janvier 1901, en exécution de l'article 2 de la loi.*

L'officier de l'état-civil:

*Aud. Perrin*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées: \_\_\_\_\_

Signatures des époux: \_\_\_\_\_

Signatures des témoins: \_\_\_\_\_

Communiqué: \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil: \_\_\_\_\_

*Vis. à Lyon le 29.1.1901 Le Greffier S. Falcomier*



N° 1

Rémund Chollen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rémund, James J. Cerri, postillon

de Mühleberg (Berne) domicilié à Nyon

célibataire

né à Crassier le onze Octobre mil huit cent soixante neuf

fils de Etienne Frédéric Rémund

et de Julie Fanny Dandier } à La Rippe

2° Chollen, Emma, couturière

de Maraçon domiciliée à Nyon

célibataire

née aux Thioleyres le vingt décembre mil huit cent septante cinq

fille de Jean François Chollen

et de Julie née Dicosterd } à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix neuf, Mühleberg et Maraçon le vingt un Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Mühleberg, Maraçon et  
Nyon

Communiqué : à Mühleberg et  
à Palézieux

Signatures des époux :

James Rémund  
Emma Rémund

Signatures des témoins :

Louis Thomas  
Ernest Cholley

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 2

Courtiès-Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Courtiès, Auguste Marie Paul, représentant de commerce*

de *Paris* domicilié à *Paris*

*célibataire*

né à *Aix (Bouches du Rhône) le douze Mai* mil huit cent *septante six*

fil de *Henri-Joseph Courtiès, négociant*

et de *Aimée Paule Marie Coulon, son épouse* } à *Paris*

2° *Blanc, Marie-Joséphine, couturière*

de *Féterne (Haute Savoie)* domiciliée à *Nyon*

*célibataire*

née à *Pully le vingt trois Septembre* mil huit cent *septante quatre*

filles de *Antoine Blanc, agriculteur*

et de *Marie Josephite née Burnier*

Les publications ont eu lieu à *Paris les vingt et vingt sept Janvier et à Féterne les trois et dix février et à Nyon le un février de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation du Département de Justice et Police*

Signatures des époux:

*Paul Courtiès*

*Marie Courtiès*

Signatures des témoins:

*Genway B.*

*A. Blanc*

L'officier de l'état civil:

*Aug. Burnier*

Communiqué: à la chancellerie

de *Paris*

*Le volume se termine par le N° 2. des inscriptions de l'année 1901. La suite se trouve dans le volume commençant par le N° 3.*

*Lequel nous certifions. L'officier de l'état civil de Nyon (11 mars 1901)*

*Aug. Burnier*

*Visé par un v. 25.3.1902 de l'off. J. d'Etat civil de Nyon*

Auberson	8	Freymond	11.
Aulier	8	Dlevoisin	21.
Annen	5	Diserens	68.
Amiet	,	Moser	76.
Ammann	,	Basset	111.
Allquier	,	Rosset	125.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



N° 2

Courtiès-Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Courtiès, Auguste Marie Paul, représentant de commerce

de Paris domicilié à Paris

célibataire

né à Aix (Bouches du Rhône) le douze Mai mil huit cent septante six

fil de Henri-Joseph Courtiès, négociant

et de Aimée Paule Marie Coulon, son épouse } à Paris

2° Blanc, Marie-Joséphine, couturière

de Féterne (Haute Savoie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Pully le vingt trois Septembre mil huit cent septante quatre

filles de Antoine Blanc, agriculteur

et de Marie Josephite née Burnier

Les publications ont eu lieu à Paris les vingt et vingt sept Janvier et  
à Féterne les trois et dix février et à Nyon le un février de  
l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation du Département de Justice et Police

Communiqué: à la chancellerie

de Paris

Signatures des époux:

Paul Courtiès

Marie Courtiès

Signatures des témoins:

Genway B.

A. Blanc

L'officier de l'état civil:

Aug. Burnier

Le volume se termine par le N° 2. des inscriptions de l'année 1901. La suite se trouve dans le volume commençant par le N° 3.

Lesquelles certifiées. L'officier de l'état civil de Nyon (11 mars 1901)

Aug. Burnier

Nyon le 25 Mars 1902

Auberson	8	Freymond	11.
Aulier	8	Dlevoisin	21.
Annen	5	Diserens	68.
Amiet	,	Moser	76.
Ammann	,	Basset	111.
Allquier	,	Rosset	125.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

be vol  
des in  
suite  
mery  
be q  
l'hab

V. 102 My un le 25. 1. 1902  
J. Schumier



Bringold	Deluz	1.
Bachelard	Storno	2
Burnet	Ramus	4.
Bratschi	Schopfer	6.
Bourgeois	Pelluz	8
Boskus	Denogent	18.
Brède	Neuffer	24.
Borgognon	Wagner	36.
Baddel	Gibaud	37.
Bertonami	Perazzoli	42.
Berney	Zeberle	44
Brocher	Ehni	47.
Batissè	Berthet	52
Berthet	Batissè	52.
Bohy	Mulhäuser	55
Bonnepy	Wursten	56.
Burnand	Zimmermann	58.
Bircher	Schopfer	62
Bertholet	Golay	69
Binggeli	Rosset	70
Pleuer	Kastner	73.
Bellay	Debaillanne	78.
Barras	Bläsi	86
Bassin	Vnaittal	88
Benoit	Gillieion	89.
Bohy	Crottoz	91
Bernand	Duroisim	92
Burri	Bellay	100
Bellay	Burri	100
Blanc	Rossier	100
Berdoz	Martinetti	108
Basset	Ammann	111
Bachelard	Kiercy	118.
Brosi	Fauprier	119.
Beaud	Fichard	130
Biver	Schubiger	136
Brios	Kluser	137
Ridal	Richli	131
Burri	Vuilleby	139
Brechbühl	Jalay	144
Böller	Moser	148
Buvelot	Michel	149
Bachelard	Buch	152
Brelaz	Enborn	157
Bardet	Heidiger	159
Bossus	Denogent	165.
Besson	Brechbühl	168
Brechbühl	Besson	168

Bernand	Dessoud Eglis	170
Bader	Eggs	172
Buvelot	Purn	173
Burri	Buvelot	173
Beaupoil	Pittet	175
Boray	Livet	169
Blanc	Comtes	180

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

be vol  
des vi  
suite  
men  
beq  
l'hal  
e

Violet My un la 25.1.1902  
Sichonimion

Cothicy	et	Frei nei Prakin	22
Cusevaz	et	Seichaud	24.
Caillet	et	Moser	26.
Collet	et	Prodhon	28
Chappuis	,	Mischler	35
Camer	,	Rossier	39
Charbonnet	,	Ramuz	50
Canel	,	Moser	59
Canel	,	Champion	59
Champion	,	Canel	59
Champrenaud	,	Kunz	60.
Charbon	,	Hari	67.
Cavaliéri	,	Raimondi	84.
Cottaz	et	Platel	90
Crottoz	,	Bohy	91
Champion	,	Liezwand	104
Cupelin	,	Ramel	105.
Chapuis	,	Huber	107
Chollet	,	Follet	113.
Chollet	,	Rosset	114
Cottier	,	Pittet	115.
Carmin	,	Marza	133
Chautems	,	Marthe	126
Claudet	,	Rouge	129
Canel	,	Dieret	154
Capt	,	Gaillard	158.
Canel	,	Guignet	161
Charpentier	,	Ruey	162
Crévenet	,	Purchet	166
Chollet	,	Remond	179
Courtes	,	Blam	180

C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Deluz	8	Bringold	1.
Dumont	8	Fontolliet	12.
Dessus l'Eglise	8	Steffen	14
Desgras	8	Sumi	15
Delogent	8	Possus	18
Duvoisin	8	Autier	21.
Decarlini	8	Algiatti	31.
Duret	8	Gyger	41
Dauphin	8	Vuillety	49.
de Cassino Herinod	8	Von der Rapp	64.
Diserens	8	Aunen	68
Delessert	8	Mayor	77.
Deboullanne	8	Bellay	78.
Demierre	8	Richoz	83
Duroisin	8	Bonnard	90
Deluz	8	Jasseron	97.
Duret	8	Gazel	123
Davaine	8	Lynet	135
Dutuik	8	Freissen	141
Dreifuss	8	Klein	147
Delcroix	8	Gallay	153.
Ducrot	8	Canet	154
Dubois	8	Laparra	160
Deblue	8	Ruey	163
Deugent	8	Botus	165
Dessus l'Eglise	8	Bernard	170
Daguin	8	Dessoubes	176
Dessoubes	8	Daguin	176

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

be re-  
des u  
suite  
men  
be q  
l'hal

V. 102 My un la 29. 1. 1902  
S. J. Schmitt



Ehni	d	Brocher	47.
Eschler	.	Morier	87
Eggs	.	Paider	172.

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

V. 102 My 6 25. 11. 1902  
L. 102 My 6 25. 11. 1902

be so  
des u  
suite  
merie  
be q  
L. 102  
e

Favre	g	Longchamp.	9.
Freymond	g	Huberson	11
Fontollet	g	Dumont	12.
Favre	g	Nicolier	17.
Freymond	g	Locatelli	20
Frei	g	Cothensy	22
Furbacco	g	Maillet	33.
Frasch	g	Mühlethaler	70
Favre ni gaidar	g	Simon	99.
Faurier	.	Brosi	119.
Francelet	.	Hurzeler	120
Francina	.	Matthey-Doret	132
Fichard	.	Beaud	130
Favroz	.	Straubhaar	151

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



be va  
des u  
suite  
men  
be  
l'hat

Vols 2 My 6. 25. 1. 1902  
de l'Ép. Fichon

11  
12  
13  
14  
15

Gouvy	et	Maire	5
Goy	8	Merruinos	16
Grau	3	Peter	32
Gibaud	3	Badel	37
George	3	Guggisberg	40
Guggisberg	3	George	40
Gyger	3	Ducret	41
Grosjean	3	Schneider	46
Gauthier	3	Robert	48
Guisan	3	Rivier	51
Gignoux	3	Sandmeier	53
Granjux	3	Wuichet	63
Golay	3	Pertholet	69
Grandjean	.	Nörr	85
Gillieron	.	Benoit	89
Gachet	.	Lucloz	96
Gibello-Saule	.	Vercellotti	98
Gingins	.	Mischler	116
Gazel	.	Duser	123
Gellieron	"	Gonthier	127
Gaudin	"	Savanchy	128
Gusteler	;	Sümi	138
Grisson	.	Dutruit	141
Grandvoinet	"	Musset	142
Galay	"	Brechbühl	144
Gonthier	.	Gillieron	127
Gonet	"	Lavaine	135
Gallay	.	Delcroix	153
Gaillard	.	Capit	158
Guignret	.	Canel	161
Gerway	.	Messeiller	164
Gazel	.	Phibus	167
Guignard	.	Mamboury	177

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

be ro  
des u  
suite  
men  
be  
Ala

Vid. My un 29.1.1902  
de m. p. 5. Schimmi



Hediger	et	Rose	3.
Hofer	,	Canal	59
Huber	,	Rucht	65
Hari	,	Charbon	67.
Hurzeler	,	Hediger	72
Hediger	,	Hurzeler	72
Huber	,	Chapuis	107.
Hurzeler	,	Francolet	120.
Hediger	,	Pardet	159

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Vols 2 My Own 29.1.1902  
Lentils, Fichonia

be ro  
des u  
sute  
men  
be  
lla  
e

Jaquemond-Pratschi	et Schopfer	6.
Josseron	Deluz	97
Jaquillard	Laffely	112.
Jacob.	Zechdor	124.
Jaton	Schödler	125.
Jamin	Rissot	171.

Isaac	et Longchamp	106
Taussi	et Kältenrieder	145

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



bevo  
des u  
sunt  
men  
be  
Ala  
e

Vista My Un 25.1.1902  
Lunig. Schimmin

Kienzi	et	Steiner	45.
Kocher	,	Verry	57.
Kunz	,	Champrenaud	61.
Kastner	,	Pleuer	73.
Kopp	,	Nikles	102
Kallenwieder	,	Taussi	145
Kluser	"	Boris	137
Klein	,	Dreyfuss	147
Kobel	,	Luter	156.

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Longchamp	8	Faves	9
Locatelli	8	Freymond	20
Langenstein	8	Silmi	25
Leulwyler	8	Cissot	30
Lavanchy	8	Zander	66
Labille	8	Reichenbach	74
Litta Vicenti Arise	8	Scapè nei Perry	75
Läser	8	Peter	93
Longchamp	8	Isaac	106
Longchamp	8	Mieberts	110
Laffely	8	Jaquillard	112
Lavanchy	8	Jaudin	128
Langenstein	8	Petermann	143
Laparra	8	Dubois	160
Livet	8	Poray	169

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

V. 102 My. U. 25. 1. 1902  
L. 1012. 1. 1902



Maire	et	Gouy	5.
Mader	et	Walther	7.
Mégard	-	Rochat	10.
Mermion	-	Goy	16.
Mornat	,	Renaud	19.
Moser	,	Gailler	26.
Moesching	,	Piquet	29.
Maillet	,	Furbacco	33.
Mischler	,	Chappuis	35.
Mutrux	,	Ruey	38.
Meystre	,	Steffen	43.
Magnenat	,	Ramuz	50.
Milhauser	,	Pohy	55.
Muklethaler	,	Frasch	71.
Moser	,	Aniet	76.
Mayor	,	Delesert	77.
Morier	,	Eschler	87.
Mornat	,	Viduker	95.
Mauer	,	Currian	103.
Megerand	,	Champin	104.
Martinette	,	Pardoz	108.
Morbeck	,	Longchamp	110.
Mischler	,	Guignin	116.
Mormann	,	Bulmet	122.
Marthe	,	Chautems	126.
Martin-Dore	,	Francina	132.
Mazza	"	Carminé	133.
Müller mit Fündler	,	Kömer	140.
Musset	"	Fraudroinet	142.
Moser	,	Böller	148.
Michel	,	Buvelot	149.
Messeiller	,	Genéray	164.
Marnbourg	,	Guignard	177.

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



be so  
des u  
sult  
men  
bee  
fla

V. 102 My U. 25. 3. 1902  
L. 102 My U. 25. 3. 1902

Nicolier	g	Fame	16.
Neuffer	g	Prede	27.
Neuffer	g	Vieux	34.
Nörr	.	Grandjean	85
Nogariéde	.	Nogariéde	94
Nidecker	.	Moinat	95
Nikles	.	Kopp	102
Tablet	.	Chollet	113.
Noll	.	Piquet	174.

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Vitola My U 25.1.1502  
L. J. Schmitt





Olgiatti et Decarlini 21.  
Oliver et Pasche 150

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

bevo  
des u  
sunt  
men  
be  
lla

V. 102 My 10 25. 1. 1502  
L. 102 My 10 25. 1. 1502

Pellus	8	Bourgeois	8.
Prablin	8	Corthisy	22.
Prothom	8	Collet	28.
Piquet	8	Wesching	29
Peter	8	Grau	33.
Perazzoli	,	Bertoncini	42
Polencent	,	Paquier	54
Paquier	,	Polencent	54.
Pichon	,	Rosset	60
Perry	.	Littia Visconti-Ares	75
Platel	.	Cottaz	90
Peter	.	Laser	93
Platel	.	Rozat	109.
Pitel	.	Cottier	115.
Tavillard	"	Téoud	134
Petermann	"	Langenstein	143
Téoud	"	Tavillard	134
Pische	.	Olivet	150
Pourbet	.	Cretenet	166.
Phebus	.	Gazel	167
Piquet	.	Roll	174.
Pittet	.	Beaupvil	175

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



be ro  
des c  
sunt  
men  
be  
flla

Volo a My U. U. 25. 1. 1902  
de 18. 1. 1902

Queloz et Gachet  
Quaysin. Waidel

96.  
121.

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1302 My univ. 25.1.1902  
L. 10/12. Fichini



ber  
des  
suis  
men  
be  
Ala  
e



Rosé	et	Hédiguer	3.
Ramus	et	Burhet	4.
Rochet	et	Meyard	10
Renaud	et	Moinat	19.
Robellay	et	Romanens	23
Romanens	et	Robellay	23.
Ruey	,	Mutrux	38
Rossier	,	Camer	39.
Robert	,	Gauthier	48.
Ramus	,	Charbonnet	50
Rivier	,	Guisan	51.
Rosset	,	Pichon	60.
Ruchti	,	Huber	65
Rosset	,	Binggeli	70
Reichenbach	,	Labille	74.
Richoz	.	Demierrre	83.
Raimondi	.	Cavalieri	84.
Rossier	.	Blanc	100.
Ramel	.	Cupelin	105.
Rozat	.	Flatel	109.
Rosset	.	Chollet	114.
Rosset	"	Allgauer	125
Rouge	"	Alaudet	129
Rüchli	"	Bidal	131
Rimer	.	Müller <sup>ni Kiniker</sup>	140
Ruey	,	Charpentier	162
Ruey	,	Seblue	163.
Rerrund	.	Chollet	179

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Vol. 2 My un. 25. 1. 1902  
L. J. F. Fickelmann

un.  
be.  
the



Storno	4	Bachelard	2
Schopfer	3	Jaquenoud-Bratschi	6.
Schweizer	8	Vallon	13.
Steffen	"	Demus l'Eglise	14
Sumi	4	Besgraz	15.
Sichaud	3	Cusenaz	24.
Sumi	3	Langenstein	25
Steffen	"	Meystrig	43.
Steiner	"	Kaenzi	45
Schneider	"	Grosjean.	46.
Sandmeier	"	Gignoux	53.
Schopfer	"	Bircher	62.
Scäpf né Perry	"	Litta Visconti Orise	75
Sidman	"	Favre né Gaidon	99.
Saugy	"	Kreyer	117.
Schubiger	"	Birrer	136.
Sumi	"	Geisseler	138
Straubharr	"	Favrot	151
Schödtler	"	Jaton	155
Puter	"	Kobel	156.
Sigwart	"	Dessous l'Eglise	19

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



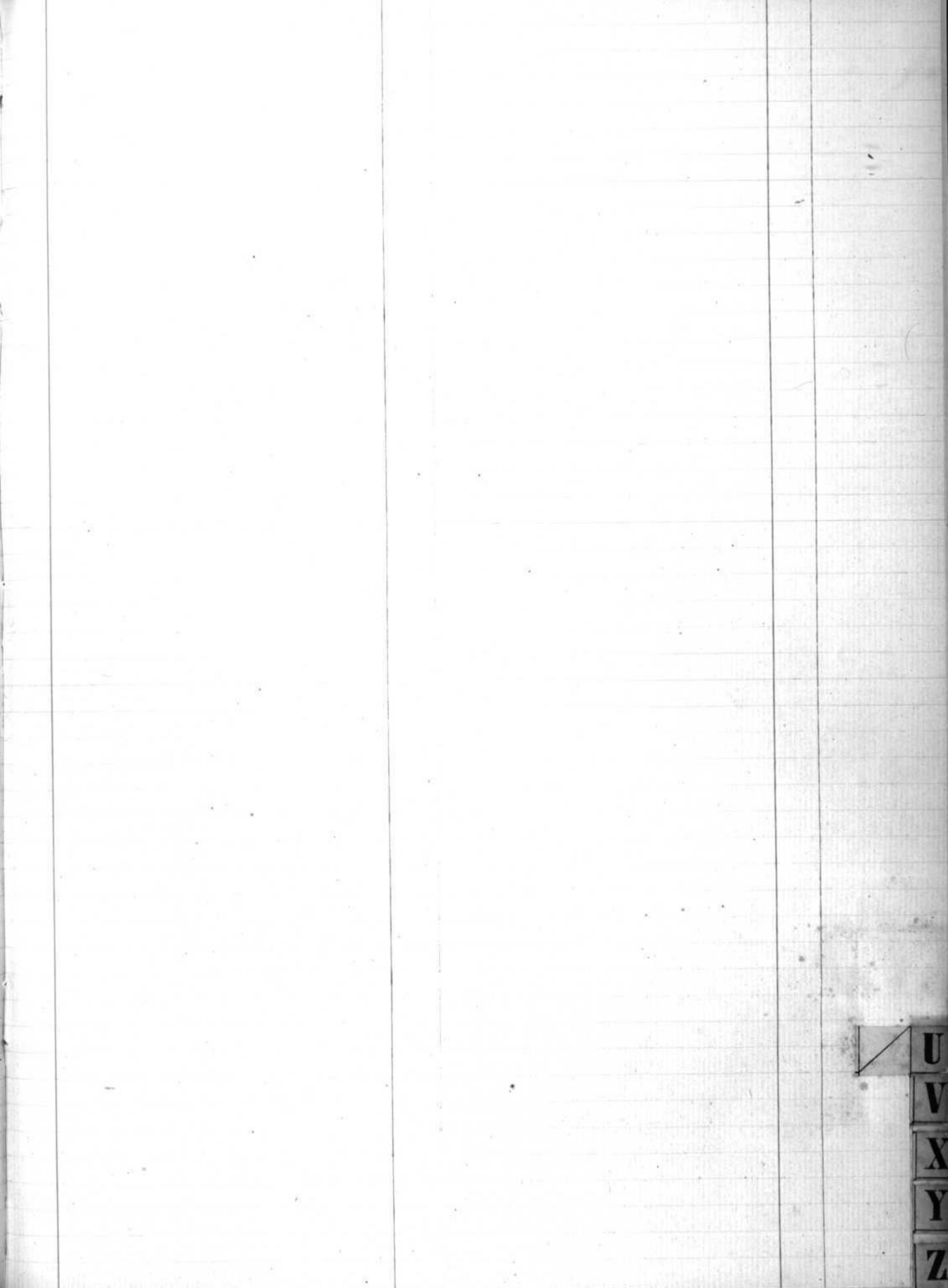
1302 My univ 25.1.1902  
L. J. Schmitt

Nissol	d	Leutwyler	30
Gerry	,	Kocher	57
Curian	,	Mamer	103
Grejer	,	Saugy	116.
Viercy	,	Bachelard	118.
Welter	,	Pielag	157
Nissot	,	Janin	171

T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1302 My un. 25.1.1902  
L. J. Schmitt





U  
V  
X  
Y  
Z

Vista My un 25. 1. 1902  
L. J. J. J.

Vallon	x	Schweizer	13.	Walther	et	Mader	7.
Vieux	x	Neuffer	34.	Wagner	,	Borgognon	36.
Vuillety	,	Dauphin	49.	Wirsten	,	Bounefy	56.
Von der Ropp	3	de Cassino Merindol	64.	Wuichet	,	Granjux	63.
Vraillat	"	Bassin	88.	Waidel	.	Quaysin	121.
Vercellotti	"	Gibello Saule	98.	Wagner	"	Fallay	146.
Vuilletty	"	Burqi	139				

V  
X  
Y  
Z



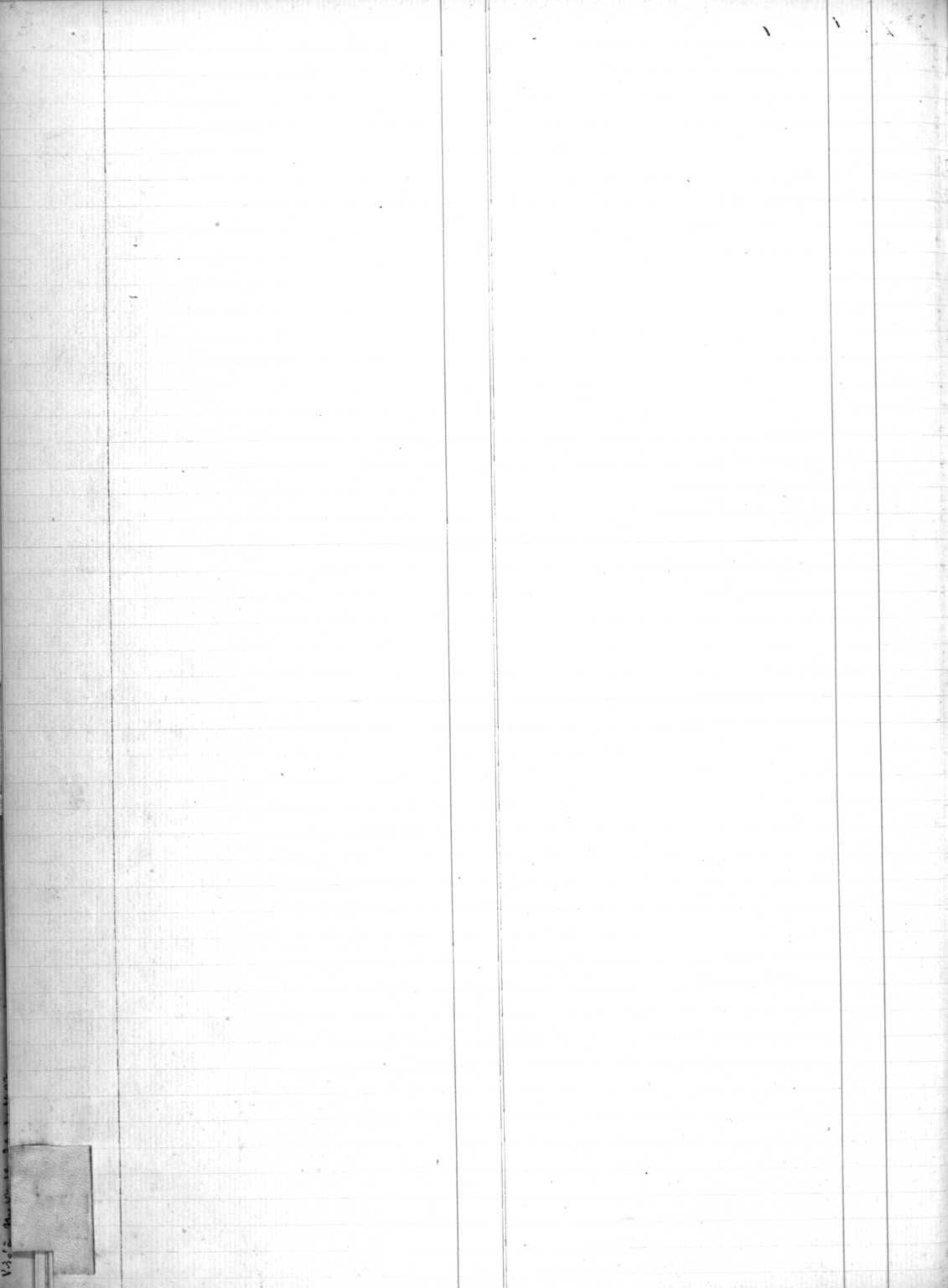
1302 My un le 2  
damp











Leberle	et Berney	44.
Zimmermann	5 Burnand.	58.
Zander	3 Lavanchy	66.
Zander	2 Jakob	124



